

Royaume du Maroc



Projet de Loi de Finances
pour l'année budgétaire
2019



NOTE SUR LA REPARTITION
REGIONALE DE
L'INVESTISSEMENT

NOTE SUR LA REPARTITION
REGIONALE DE
L'INVESTISSEMENT

INTRODUCTION	1
I. L'INVESTISSEMENT PUBLIC / STRUCTURE ET EVOLUTION	3
I.1. Structure de l'investissement public	3
I.2. Evolution de l'investissement public	3
II. L'INVESTISSEMENT PUBLIC AU SERVICE D'UN EQUILIBRE TERRITORIAL ET SOCIAL	5
II.1. Programmes d'accès aux services sociaux de base	5
II.2. Initiative Nationale pour le Développement Humain	7
II.3. Investissements dans les secteurs sociaux : la priorité à la réduction des disparités sociales et territoriales	8
II.4. Investissements en infrastructures : l'interconnexion régionale et la satisfaction des besoins de la population	14
II.5 Investissements dans les secteurs productifs au service de l'attractivité économique des territoires	17
III. EMERGENCE DE LA REGION COMME ACTEUR PRINCIPAL DANS LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	22
III.1 Programme de Développement des Provinces du Sud (PDPS) 2016-2021	22
III.2 Programmes de Développement Régionaux (PDR)	24
III.3 Plans intégrés de développement urbain	24
III.4 Une dynamique de croissance régionale à des rythmes différenciés	29
IV. L'EFFICIENCE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC COMME LEVIER INDISPENSABLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU MODELE DE DEVELOPPEMENT	32
IV.1 Contexte et objectifs de la nouvelle approche de gestion des investissements publics	32
IV.1.1. Contexte	32
IV.1.2 Objectifs	34
IV.2 Feuille de route et état d'avancement	34
IV.2.1. Volet Institutionnel	34
IV.2.2 Volet juridique	35
IV.2.3 Volet Banque des Données des Projets	36
IV.2.4 Volet formation et communication	37
IV.3 Plan d'action 2019	37
ANNEXES : Répartition régionale des investissements publics programmés au titre de l'année 2019	38
Annexe N° 1 : Grands projets d'investissement régional au titre du Projet de Loi de Finances	39
Annexe N°2 : Grands projets d'investissement régional des Etablissements et Entreprises Publics	74

INTRODUCTION

L'investissement public a toujours occupé une place de choix stratégique pour les pouvoirs publics, vu son rôle de levier de la croissance inclusive et durable de notre pays.

Une importance qui s'est traduite par un accroissement continu des marges budgétaires dégagées au profit de l'investissement public durant les dernières années en passant de 135 MMDH en 2009 à 195 MMDH en 2018, soit une augmentation de plus de 44,4% sur une période de 10 ans.

L'effort volontariste de l'Etat en termes d'investissement public a joué un rôle important dans le renforcement de la résilience de notre économie face à une conjoncture internationale défavorable. Ceci grâce au lancement des différentes stratégies sectorielles qui ont permis d'amorcer la transformation structurelle de notre économie, tout en étant adossées à une plateforme logistique composée de grands projets d'infrastructures.

L'investissement public a joué également un rôle important sur le plan social, en permettant à une large frange de la population dans le monde rural, les zones de montagnes et les zones défavorisées, d'accéder aux services sociaux de base (routes, santé, éducation, eau, électricité, ...).

Cependant, malgré les montants importants investis et les avancées réalisées profitant à tous les secteurs et les territoires, il reste beaucoup à faire pour atteindre une croissance plus élevée, soutenable et mieux partagée.

Un constat sur lequel a insisté **Sa Majesté le Roi** dans ses derniers discours notamment celui à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire d'octobre 2017 en précisant: « Si le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale ».

La question de l'investissement public au Maroc pose toujours des défis importants, notamment en termes de choix de projets pertinents et d'efficacité de leur mise en œuvre, mais également en termes de capacité financière de l'Etat à faire face aux demandes pressantes et légitimes des citoyens, à l'ampleur du déficit social et aux enjeux liés à l'accélération du rythme de la croissance économique.

En effet, les contraintes budgétaires de l'Etat et plus particulièrement celles liées à la mobilisation des recettes notamment fiscales, à l'importance des dépenses incompressibles, et la montée en vitesse des différentes réformes, ont accru la nécessité d'exercer un contrôle plus attentif sur les choix publics en matière d'investissement.

Notre pays doit s'interroger sur le périmètre de l'intervention publique et repenser les objectifs de l'investissement public pour mieux mobiliser les ressources publiques avec un effet de levier plus important.

La capacité de l'investissement public à réaliser les objectifs économiques et sociaux qui lui sont assignés, dépend en grande partie de son efficacité, ce qui implique une réflexion approfondie sur les modalités d'évaluation, de sélection et de financement des projets pour que notre pays atteigne les bénéfices escomptés sans grever son budget.

Pour relever ces défis, la réforme de la gestion des investissements publics, en cours de mise en place, vise à instituer l'évaluation en amont de la rentabilité socio-économique des projets d'investissement tout en assurant un meilleur suivi le long de leur cycle de vie.

En effet, l'évaluation préalable des projets d'investissement a pour objectif de permettre d'éclairer la décision publique le plus en amont possible, en permettant à la fois de mesurer la valeur socio-économique des projets, et d'avoir la possibilité de les comparer entre eux et de les hiérarchiser, à l'effet de choisir les meilleurs projets en termes de rentabilité socio-économique et de soutenabilité financière.

I. L'INVESTISSEMENT PUBLIC : STRUCTURE ET EVOLUTION

I.1. Structure de l'investissement public

L'investissement public global prévu pour 2019 s'élève à 195 MMDH. Il est réparti comme suit :

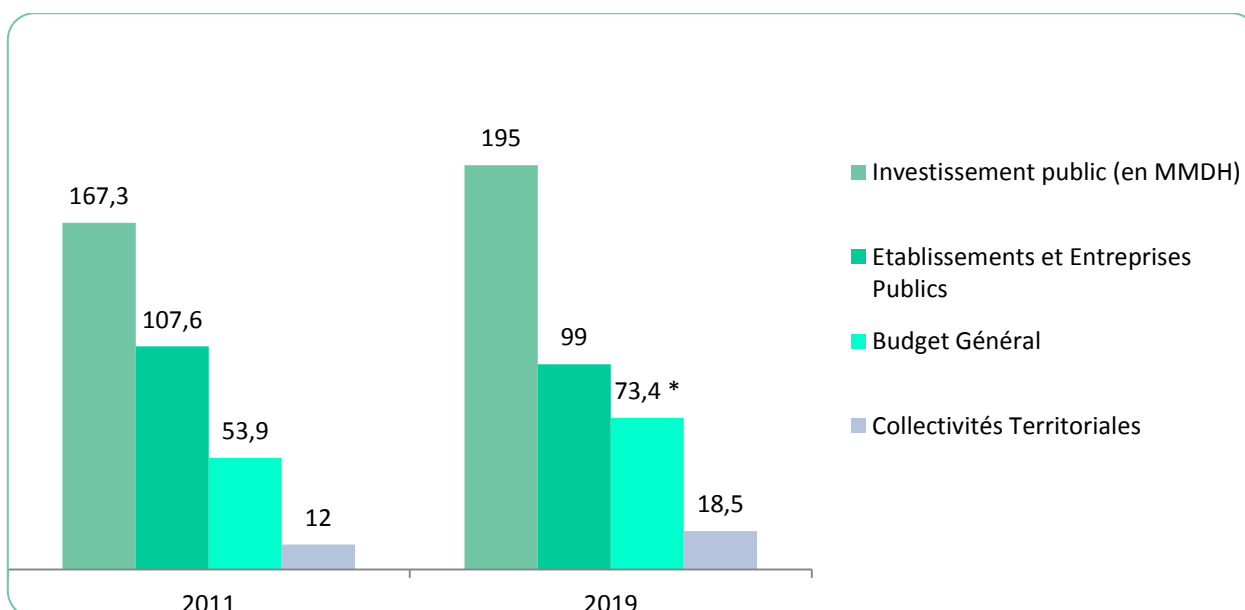
- Etablissements et Entreprises Publics : 99 MMDH ;
- Budget de l'Etat : 77,5 MMDH ;
- Collectivités Territoriales : 18,5 MMDH.

Cet effort consacre la poursuite à un rythme accéléré de la politique des grands chantiers et des stratégies sectorielles. Il s'agit principalement des projets visant la réduction des disparités sociales et territoriales, le renforcement des infrastructures notamment la poursuite des programmes des routes et des autoroutes, l'extension du réseau ferroviaire, la poursuite des travaux de l'élargissement et la mise à niveau des infrastructures portuaires, l'amélioration des infrastructures aéroportuaires, la construction des barrages, la réalisation des complexes de l'énergie solaire et éolienne, la réalisation des grands projets du développement urbain et les projets productifs.

I.2. Evolution de l'investissement public

Le Gouvernement a consenti un effort important en matière d'investissement public, en dégagant les marges nécessaires grâce aux réformes structurelles, à l'optimisation des recettes et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. En effet, le montant global des investissements publics est passé de 167,3 MMDH en 2011, à 195 MMDH en 2019, soit une augmentation de l'ordre de 16,56% ou de 27,7 MMDH.

Evolution de l'investissement public entre 2011 et 2019 (en MMDH)

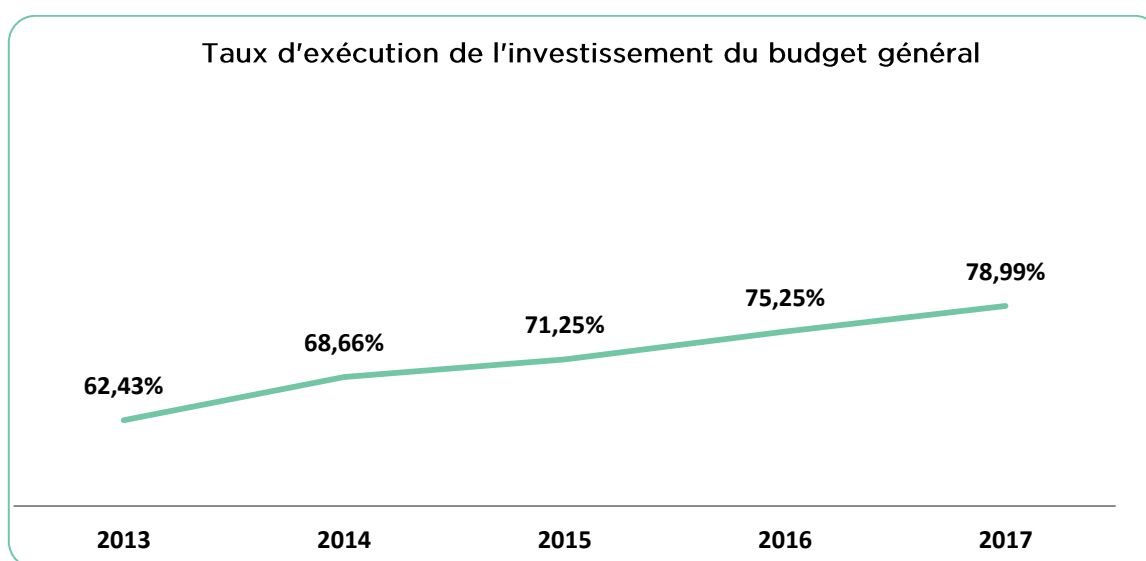


* Cette enveloppe tient compte d'un montant de 12.165,3 MDH pris en charge par le nouveau mécanisme de financement institutionnel.

En termes de réalisations, le taux d'exécution des investissements au titre du budget général a augmenté progressivement sur la période s'étalant entre 2013 et 2017. Ce trend positif a été réalisé essentiellement grâce aux efforts déployés pour concrétiser les chantiers structurants d'infrastructures, mais aussi grâce aux avancées réalisées en matière de promotion de la gestion publique suite à l'entrée en vigueur de la LOF (approche de performance, plafonnement des reports...).

Ainsi, le taux d'exécution du budget d'investissement est passé de 62,43% en 2013 à 78,99% en 2017, soit une amélioration de près de 17 points. De même, le taux de reports par rapport aux crédits ouverts n'a cessé de s'améliorer pour passer de 84% en 2013 (en tenant compte du gel de 15 MMDH des crédits de paiement), à 36% en 2017, soit une diminution annuelle moyenne de 19% durant les 4 dernières années.

Evolution des réalisations du Budget Général d'investissement entre 2013 et 2017



A souligner également que, grâce à l'entrée en vigueur en 2018 de la disposition de la LOF sur le plafonnement des reports à 30% des crédits ouverts par la Loi de Finances, le montant des crédits reportés a nettement diminué pour s'établir à environ 12 MMDH. De plus, et afin de rationaliser davantage la gestion des dépenses d'investissement, la LOF prévoit la possibilité de revoir à la baisse ce taux de report au titre de la Loi de Finances de l'année, et ce dans le cadre d'une approche progressive d'amélioration de la performance de la gestion publique.

S'agissant des investissements réalisés par les EEP, leur volume en 2017 a atteint 61,286 MMDH, soit un taux de réalisation de 60%.

En ce qui concerne les Collectivités Territoriales, le taux de réalisation des budgets d'investissement est passé de 91% en 2013 à 97% en 2017, soit une augmentation de plus de 6 points. Au titre de la même période, le volume des investissements réalisés est passé de 10,97 MMDH à 15,55 MMDH.

II. L'INVESTISSEMENT PUBLIC AU SERVICE D'UN EQUILIBRE TERRITORIAL ET SOCIAL

Le Gouvernement accorde une importance particulière à la réduction des disparités spatiales et sociales, à travers une approche qui allie convergence et complémentarité entre les grands programmes lancés, suite aux instructions Royales et les programmes sectoriels.

II.1. Programmes d'accès aux services sociaux de base

La mise en œuvre du «Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS)» en milieu rural et les zones de montagne, s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations Royales visant à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, notamment en matière de désenclavement, d'accessibilité, d'accès à l'eau potable, de généralisation de l'électrification et d'amélioration de l'offre de soin et de l'éducation.

Au titre de la période 2016-2022, le montage financier de ce programme qui s'élève à 50 MMDH, prévoit une contribution du Fonds de Développement Rural et des Zones de Montagne (FDRZM) à hauteur de 10,5 MMDH, plus les contributions des départements ministériels concernés ; à savoir : le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau (METLE), le Ministère de la Santé (MS), le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS) et le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF), soient 12,8 MMDH à programmer au niveau de leur budget annuel, dans le cadre du Projet de Loi de Finances, pour être versés par la suite au FDRZM. En effet, les fonds transitant via le FDRZM représentent environ 47% de l'enveloppe globale du PRDTS.

Les crédits mobilisés au titre du programme d'action 2017 se sont élevés à 3 436 MDH. Ils sont répartis par région comme suit :

Région	Crédits mobilisés	%
TANGER TÉTOUAN AL HOCEIMA	579	17
SOUSS MASSA	444	13
MARRAKECH SAFI	401	12
DRAA TAFILALET	342	10
ORIENTAL	341	10
FES MEKNES	341	10
CASABLANCA SETTAT	336	10
BENI MELLA KHÉNIFRA	288	8
RABAT SALÉ KÉNITRA	207	6
GUELMIM OUED NOUN	87	3
LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA	50	1
EDDAKHLA-OUED EDDAHAB	19	1
Total	3 436	100

Ainsi, un budget d'environ 2 726 MDH a été accordé à la réalisation des travaux des infrastructures et des équipements de désenclavement, soit 79% du total des crédits mobilisés, suivi par les travaux d'infrastructures dans les secteurs d'éducation (438 MDH), de santé (161 MDH), de l'électrification rurale (56 MDH) et de l'alimentation en eau potable (55 MDH).

Au titre de l'année 2018, les crédits mis en place se sont élevés à 3 121 MDH, dont 71% sont alloués à 6 régions; à savoir : Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Souss-Massa, Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat.

Région	Montant	%
TANGER TÉTOUAN AL HOCEIMA	481	15
SOUSS MASSA	398	13
MARRAKECH SAFI	384	12
FES MEKNES	317	10
RABAT SALÉ KÉNITRA	314	10
CASABLANCA SETTAT	308	10
ORIENTAL	281	9
DRAA TAFILALET	266	9
BENI MELLA KHÉNIFRA	259	8
DAKHLA OUED EDDAHAB	62	2
GUELMIM OUED NOUN	29	1
LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA	21	1
Total	3121	100

En ce qui concerne la répartition de ces crédits alloués par secteur d'intervention, les projets destinés au désenclavement s'accaparent près de 76% du montant total soit 2 358 MDH, dont 58% sont réservés à la construction des routes et des pistes rurales et aux travaux d'entretien et de réhabilitation des routes rurales. Le secteur de l'éducation représente 19% des crédits, soit 583 MDH, et le secteur de la santé 6% soit 178 MDH.

Par ailleurs, et dans le cadre du Programme de Généralisation de l'Accès à l'Eau Potable (PAGER), notamment en milieu rural, des réalisations importantes ont été enregistrées en 2017, illustrées par l'amélioration remarquable du taux d'accès à l'eau potable qui est passé de 14% en 1995 à 96,6% en 2017, et ce grâce à un effort budgétaire atteignant 15.178 MDH durant la période 2000-2017. Pour 2018, il est prévu la réalisation d'un investissement global de l'ordre de 1.110 MDH, devant permettre le parachèvement des efforts déjà entamés pour atteindre un taux d'accès moyen national de 97% en milieu rural.

S'agissant de l'électrification rurale, le Programme d'Electrification Rurale Globale (PERG) a permis d'atteindre à fin juin 2018 un taux d'électrification de 99,58%, le raccordement de 40.160 villages aux réseaux permettant ainsi l'accès à l'électricité à 2.117.388 foyers, et l'équipement par kits photovoltaïques individuels de 70.997 foyers au niveau de 4.563 villages. Cela pour un investissement global (accumulé) qui a atteint 23.967 MDH à fin juin 2018.

Enfin, et dans le cadre du deuxième Programme National des Routes Rurales (PNRR 2) portant sur la construction et l'aménagement des routes rurales, les réalisations à fin juin 2018 portent sur un linéaire de 15.020 km (soit 97% du linéaire total), un taux d'accessibilité de 79,3% (cible quasiment atteinte) et un indice différentiel d'accessibilité de 0,65 (cible atteinte).

II.2. Initiative Nationale pour le Développement Humain

► Bilan global :

La mise en œuvre de l'INDH durant la période 2005-2017, à travers ses deux phases et ses quatre programmes, s'est traduite par la réalisation de 44.113 projets et 17.374 actions au profit de plus de 10,4 millions de bénéficiaires. La concrétisation de ces projets et actions a nécessité la mobilisation d'un investissement global de 37,8 MMDH, dont la part de l'INDH est de 22,4 MMDH. Quant au programme de la mise à niveau territoriale, il a pu mobiliser plus de 5 MMDH au profit de 1,5 million de bénéficiaires.

Pour mieux répondre aux besoins des populations défavorisées dans les milieux urbain et rural, l'INDH s'est basée sur un ciblage territorial et catégoriel des zones d'intervention et des catégories précaires. Le bilan du ciblage territorial est résumé dans le tableau suivant :

Région	Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural (nombre de communes ciblées)		Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain	Programme de la mise à niveau territoriale
	1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase	Nombre de quartiers ciblés	Nombre de communes ciblées
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	24	39	66	55
Fès - Meknès	38	103	65	90
L'Oriental	42	61	41	52
Rabat - Salé - Kénitra	18	57	72	32
Beni Mellal - Khénifra	26	34	33	54
Casablanca - Settat	9	41	71	-
Daraâ - Tafilalet	66	94	12	109
Marrakech - Safi	108	152	58	124
Souss - Massa	55	91	37	70
Guelmim - Oued Noun	15	28	16	-
Laayoune - Sakia El Hamra	2	2	12	-
Dakhla - Ouad Eddahab	-	-	8	-
Total général	403	702	491	586

► Lancement de la troisième phase :

La 3^{ème} phase de l'INDH (2019-2023) dont le lancement a fait l'objet d'une cérémonie officielle présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, le 19 septembre 2018, prévoit la mobilisation d'un investissement global de l'ordre de 18 MMDH, dont 60% sera financé par le budget de l'Etat, 30% par le budget du ministère de l'Intérieur à travers la Direction Générale des Collectivités Locales et 10% par la coopération internationale.

Conçue selon une nouvelle ingénierie, cette 3ème phase ambitionne de consolider les acquis enregistrés au cours des précédentes phases, en recentrant les programmes sur le développement du capital humain, la promotion de la condition des générations montantes et l'appui aux catégories en situation de vulnérabilité. Elle s'articulera autour des quatre principaux programmes ci-après :

- 1) Programme de résorption du déficit enregistré en matière d'infrastructures et de services de base dans les zones les moins équipées (4 MMDH) ;
- 2) Programme d'accompagnement des personnes en situation de précarité (4 MMDH) ;
- 3) Programme d'amélioration des revenus et d'intégration économique des jeunes (4 MMDH) ;
- 4) Programme d'appui pour le développement humain des générations montantes (6 MMDH).

II.3. Investissements dans les secteurs sociaux : la priorité à la réduction des disparités sociales et territoriales

II.3.1. Renforcement de l'infrastructure des établissements scolaires

Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision stratégique de la réforme du système éducatif 2015-2030, un grand effort d'investissement au niveau régional a été déployé en 2017 et 2018, et a été destiné au financement des projets de construction, d'extension, de rénovation et de mise à niveau des établissements scolaires.

► Construction des établissements scolaires :

L'année 2018 est marquée par la poursuite des travaux d'extension de l'offre scolaire à travers le lancement des projets de construction de plus de 160 établissements scolaires, avec un coût global de près de 2 MMDH. Ce montant prend en considération la réalisation des constructions prévues dans le cadre des conventions de partenariats signées entre les Académies Régionales de l'Education et de la Formation (AREF) et les différents partenaires, avec un montant de 810 MDH. Le tableau ci-dessous présente la ventilation budgétaire des opérations de construction programmées en 2018 (hors conventions) réparties par région :

Région	Nombre d'établissements	Montant en MDH
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	12	99
Oriental	15	135
Fès - Meknès	13	117
Rabat - Salé - Kénitra	14	131
Béni Mellal - Khénifra	16	142
Casablanca - Settat	14	115
Marrakech - Safi	14	130
Darâa - Tafilalet	14	136
Souss - Massa	16	138
Guelmim - Oued Noun	6	48
Laâyoune - Sakia El Hamra	3	28
Dakhla - Oued Eddahab	2	17
Total	139	1 236

A l'occasion de la rentrée scolaire 2018/2019, 100 établissements scolaires sont ouverts dont 48 écoles primaires avec 10 écoles communautaires, 32 collèges et 20 lycées. En outre, et dans le cadre de l'extension des établissements existants, un ensemble de 2.569 salles seront opérationnelles, dont 1.204 salles au primaire, 881 salles au secondaire collégial et 484 salles au secondaire qualifiant.

► **Rénovation et mise à niveau des établissements scolaires :**

Des opérations de rénovation et de mise à niveau sont programmées en 2018 avec une enveloppe budgétaire de plus de 1,5 MMDH. Il s'agit principalement de l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs des établissements scolaires, du renforcement des infrastructures de base et de l'adaptation des espaces éducatifs.

Pour la rentrée scolaire 2018/2019, ce chantier a permis le raccordement de 86 établissements à l'eau, de 194 établissements à l'électricité et de 155 unités scolaires au réseau d'assainissement, et ce en plus du remplacement de 601 salles en préfabriqué par des salles en dur et l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs de 1.136 établissements.

► **Lancement du programme national de généralisation et de promotion du préscolaire :**

Dans le cadre du lancement du programme national de généralisation et de promotion du préscolaire, une importance exceptionnelle est accordée à l'extension optimisée des infrastructures à travers l'ouverture de 4.031 classes au titre de la rentrée scolaire 2018/2019, grâce à un effort de réhabilitation (aménagement et équipement) de 3.592 salles existantes, dont la ventilation régionale se présente comme suit :

Région	Nombre de salles aménagées et équipées
Tanger – Tétouan - Al Hoceima	397
Oriental	462
Fès - Meknès	517
Rabat - Salé – Kénitra	491
Béni Mellal - Khénifra	231
Casablanca - Settat	212
Marrakech - Safi	433
Darâa - Tafilalet	195
Souss - Massa	588
Guelmim – Oued Noun	17
Laâyoune - Sakia El Hamra	27
Dakhla - Oued Eddahab	22
Total	3.592

II.3.2 Amélioration de la capacité des établissements d'enseignement supérieur

Pour le secteur de l'enseignement supérieur, et dans le cadre du déploiement de la vision stratégique de la réforme 2015-2030, l'année 2018 est particulièrement marquée par la poursuite ou le lancement d'un ensemble de projets de construction ou d'équipement, dont la répartition régionale est présentée dans le tableau ci-dessous :

Région	Projet	Coût (En MDH)	Exécution 2018 (En MDH)
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Construction et équipement de la Faculté de médecine et de pharmacie à Tanger	400	317,9
	Construction et équipement de la Faculté multidisciplinaire à Al-Hoceima	100	30
	Construction et équipement de l'ENCG d'AL- Hoceima	60	25
	Construction et équipement de la Faculté multidisciplinaire à Kssar-Kebir	120	15
	Construction et équipement de l'Ecole Supérieure de Technologie (EST) à Tétouan	80	15
Oriental	Construction et équipement du complexe universitaire du pôle technologique d'Oujda	132	112,4
	Travaux d'extension de la Faculté multidisciplinaire à Nador	50	10
	Extension d'une annexe à Taourirt	105	10
	Extension d'une annexe à Berkane	105	10
Fès-Meknès	Construction et équipement de la Faculté multidisciplinaire à Taounat	100	30
Rabat Salé Kénitra	Construction et équipement d'une bibliothèque universitaire à Kénitra	38	7
	Construction et équipement de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales à Kénitra	32	8
	Construction et équipement d'un pôle technologique à Tamesna	122	60
Beni Mellal-Khénifra	Construction et équipement de l'EST à Béni-Mellal	70	50
Casablanca-Settat	Construction et équipement de l'ENCG d'El-Jadida	70	8
	Construction et équipement de l'Institut des Sciences de Sport à Settat	150	46,75
Marrakech-Safi	Construction et équipement de l'EST et du complexe universitaire à Kalaa Segharna	70	50
	Construction et équipement d'un complexe Universitaire à Tamnsourt	1100	170
Souss-Massa	Construction et équipement de la Faculté de médecine et de pharmacie à Agadir	360	329,1
Laâyoune-Saguia al Hamra	Construction et équipement d'un établissement universitaire à Semara (Première tranche)	70	40
	Construction et équipement de la Faculté de médecine et de pharmacie à Laâyoune	350	40,1
Dakhla-Oued-Eddahab	Construction et équipement de l'ENCG et de l'EST à Dakhla	70	50

II.3.3. Evolution de l'offre de soins et d'infrastructure sanitaire

Durant les dernières années, le secteur de la santé a bénéficié d'un effort important en termes d'investissements publics pour subvenir aux besoins imposés par le développement territorial, les sollicitations des citoyens et l'évolution de la technologie. L'objectif étant d'améliorer l'accès aux services de santé à travers le développement du réseau hospitalier, le renforcement du réseau des établissements de soins et de santé primaire et la modernisation des équipements médicaux. Cette amélioration s'est exprimée notamment en termes de capacité litière illustrée dans les tableaux ci-après :

► Etablissements mis en service pendant la période 2016-2018 :

Région	Province	Etablissement	Capacité litière
Marrakech-Safi	EL Kelaa des Sraghna	Hôpital de psychiatrie d'El Kelaa	120 lits
Darâa – Tafilalet	Ouarzazate	Hôpital El Kalaa M'Gouna	45 lits
	Midelt	CHP de Midelt	70 lits
	Errachidia	Hôpital de Proximité de Rich	45 lits
Casablanca- Settat	Sidi bernoussi	Hôpital de proximité de Sidi Moumen	45 lits
	Mediouna	Hôpital de proximité de Médiouna	45 lits
Rabat-Salé-Kénitra	Salé	CHP de Salé	250 lits
Beni Mellal-Khenifra	Khenifra	CHP Khenifra	175 lits
		Service de psychiatrie au CHP de Khenifra	30 lits
	Azilal	Hôpital de proximité de Demnate	45 lits
Orientale	Jerrada	Unité spécialisé de prise en charge des malades silicotique CHP Jerrada	45 lits
Fès-Meknès	Ifrane	Extension du CHP d'Azrou	55 lits
Total			970 lits

► Etablissements en cours de réalisation au titre de l'année 2018 :

- Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) :

Région	Province	Etablissement	Capacité litière	Coût du projet (en MDH)
Tanger Tétouan Al Hoceima	Tanger	CHU de Tanger	771 lits	2.330
Rabat Salé Kénitra	Rabat	Hôpital Ibn Sina du CHU de Rabat	858 lits	2.900
Souss Massa	Agadir	CHU d'Agadir	867 lits	2.000
Laâyoune –Sakia lhamra	Laâyoune	CHU de Laâyoune	858 lits	2.900
Total			3 354 lits	10.130

- Centres Hospitaliers Régionaux et Provinciaux (CHR et CHP) : Construction et réhabilitation

Région	Province	Etablissement	Capacité litière	Coût du projet (en MDH)
Tanger-Tetouan-Alhoceima	Al Hoceima	CHP d'Al Hoceima	250 lits	300
	Ouazzane	CHP d'Ouazzane	120 lits	88
Oriental	Driouch	CHP de Driouch	150 lits	180
	Nador	CHP de Nador	250 lits	300
Fès-Meknès	Taza	CHP de Taza (Extension et réhabilitation)	87 lits	77,5
Rabat Salé Kénitra	Rabat	CHR My Youssef de Rabat	300 lits	580
	Skhirat-Témara	CHP de Témara	250 lits	310
	Kénitra	CHP de Kénitra	450 lits	660
	Khemisset	CHP de Khemisset	270 lits	290
Béni Mellal-Khénifra	Fkih Ben Salah	CHP de Fkih Ben Salah	250 lits	290
	Khouribga	CHP de Khouribga (Extension et réhabilitation)	35 lits	60
Marrakech-Safi	El Kalaa	CHP d'El Kalaa (Mise à niveau)	46 lits	55,5
	Essaouira	CHP d'Essaouira (Extension et réhabilitation)	36 lits	129
Darâa-Tafilalet	Er-Rachidia	CHP d'Er-Rachidia (Extension et réhabilitation)	42 lits	225
	Ouarzazate	CHP d'Ouarzazate (Extension et réhabilitation)	53 lits	105
	Tinghir	CHP de Tinghir	120 lits	160
Souss-Massa	Taroudant	CHP de Taroudant (Extension et réhabilitation)	-	28
Guelmim-Oued Noud	Sidi Ifni	CHP de Sidi Ifni	120 lits	172
	Guelmim	CHR de Guelmim	250 lits	473,5
	TanTan	CHP de TanTan 2 ^{ème} tranche (Extension et réhabilitation)	120 lits	10
	Assa-Zag	CHP d'Assa-Zag (Extension et réhabilitation)	15 lits	37
Laâyoune-Sakia El Hamra	Tarfaya	CHP de Tarfaya	70 lits	110
Total			3 284 lits	4 640,5

- Hôpitaux de Proximité (HP) :

Région	Province	Etablissement	Capacité litière	Coût du projet (en MDH)
Tanger Tétouan Al Hoceima	Tétouan	HP de Benkarich	90 lits	85
	Fahs-Anjra	HP de Ksar Sghir	45 lits	61
	Larache	HP de Ksar El Kebir	45 lits	70
	Al Hoceima	HP d'Imzourène	45 lits	95

Région	Province	Etablissement	Capacité litière	Coût du projet (en MDH)
Oriental	Figuig	HP de Figuig	45 lits	62
	Talsint	HP de Talsint	45 lits	62
	Nador	HP de Zaïo	45 lits	59
	Berkane	HP de Ahfir	45 lits	62
	Driouch	HP de Midar	45 lits	74
Rabat Salé Kénitra	Skhirat-Témara	HP de Tamesna	45 lits	110
	Sidi Slimane	HP de Sidi Yahya	45 lits	64
	Sidi Kacem	HP de Jorf El Malha	45 lits	64
Béni Mellal-Khénifra	Azilal	HP de Demnat	45 lits	52
Marrakech-Safi	Marrakech	HP de Tamansourt	70 lits	76
		HP de Loudaya	45 lits	61
		HP de Sidi Youssef Ben Ali	45 lits	61
		HP de M'Hamid	45 lits	61
	Essaouira	HP de Tamanar	45 lits	94
	Chichaoua	HP de Imintanout	45 lits	61
	Al haouz	HP de Ait ourir	45 lits	61
Darâa-Tafilalet	Er-Rachidia	HP de Rissani	45 lits	65
		HP d'Efroud	83 lits	110
	Ouarzazate	HP de Boumalen Dades	45 lits	50
Souss-Massa	Tiznit	HP de Tafraout	45 lits	62
Fès- Meknès	Taounate	HP de Tissa	45 lits	100
Total			1 233 lits	1.782

- Etablissements de santé mentale :

Région	Province	Etablissement	Capacité litière	Coût du projet (en MDH)
Rabat Salé Kénitra	Kénitra	Hôpital de psychiatrie de Kénitra	120 lits	50
Beni-Mellal-Khenifra	Khouribga	Service de psychiatrie au CHP de Khouribga	30 lits	7
Marrakech-Safi	El Kelaa des Sraghna	Un centre médico-social à El Kalâa (localité Bouya Omar)	60 lits	30
Souss-Massa	Agadir	Hôpital de psychiatrie d'Agadir	120 lits	55
Guelmim-Oued Noun	Guelmim	Service de psychiatrie au CHP de Guelmim	30 lits	7
Total			360 lits	149

II.4. Investissements en infrastructures : l'interconnexion régionale et la satisfaction des besoins de la population

Une attention très particulière est accordée à la répartition régionale des investissements lors de la programmation du budget alloué au secteur de l'équipement et de transport. En effet, les projets sont retenus sur la base de plans sectoriels couvrant un horizon dépassant les dix ans, et prennent en considération les résultats d'une étude économique des besoins des régions, en termes de transport et d'infrastructures.

II.4.1. Domaine des routes et des autoroutes

Le développement et la modernisation du réseau routier et autoroutier constitue un véritable levier du développement économique et d'intégration régionale et locale. Il contribue activement à l'attraction des investissements privés et à la création d'emplois.

En 2017, le réseau autoroutier national en service compte un linéaire de 1.773 Km assurant la connexion de 60% de la population, sachant que cette année n'a connu aucune mise en service de nouveaux tronçons. Les réalisations sur autoroutes en service enregistrent un montant de 328 MDH, contre 130 MDH sur autoroutes neuves. En particulier, la répartition régionale des grands projets d'investissement se présente comme suit :

- Travaux d'exploitation et d'automatisation: dans la région de Rabat-Salé-Kénitra (247 MDH) ;
- Autoroutes en service: dans la région de Casablanca-Settat (127 MDH) ;
- Autoroutes projetées: dans les régions de Casablanca-Settat (423 MDH) et de Rabat-Salé-Kénitra (144 MDH) ;
- Travaux de génie civil : dans les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (186 MDH), de Casablanca-Settat (179 MDH), de Rabat-Salé-Kénitra (160 MDH), de Fès-Meknès (51 MDH), de Marrakech-Safi (48 MDH) et de Souss et Massa (16 MDH).

Au terme du premier semestre de l'année 2018, il a été procédé au dédoublement (lancement et poursuite des travaux) des routes nationales et régionales dans le cadre de la réalisation des voies express à Casablanca-Settat (4,7 km), l'Oriental (20 km), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (7,2 km), Souss- Massa (22,45 km), Rabat-Salé-Kénitra (24 km) et Fès-Meknès (25 km). De même, le programme de construction des routes, lancé dans le monde rural et les zones de montagne à l'effet d'augmenter le taux d'accès de la population et de valoriser l'espace territorial, a permis la réalisation au titre de l'année 2017 des tronçons suivants: Fès-Meknès (99,7 km), Marrakech-Safi (120 km), Oued Dahab-Lgouira (42 km), Rabat-Salé-Kénitra (35 km), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (41 km), Darâa-Tafilalet (65 km), l'Oriental (48,4 km), Souss-Massa (294,9 km).

En parallèle, et en vue d'accompagner l'accroissement des flux de circulation, il a été procédé au titre de l'année 2017 à l'extension des stations de péage Casablanca-Settat (107 MDH) et Rabat-Salé-Kénitra (78 MDH), à la finalisation de construction d'échangeurs Fès-Meknès (55 MDH), Beni Mellal-Khenifra (95 MDH) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (303 MDH), et à la réalisation des travaux de maintenance routière afin d'assurer la continuité de la circulation et adapter les axes routiers au développement de la circulation.

Par ailleurs, et à l'effet d'apporter une nouvelle dynamique socioéconomique dans les villes marocaines en préservant l'environnement, et suite aux instructions de Sa Majesté Le Roi que Dieu l'Assiste incitant à élaborer des plans intégrés pour la mise à niveau des zones urbaines, l'action du ministère s'est consacrée au financement et à la réalisation des projets de renforcement et de dédoublement des tronçons routiers dans les villes. Dans ce cadre, six conventions ont été signées avec un montant global qui atteint 21,7 MMDH, dont 3,7 MMDH comme contribution du ministère durant la période 2015-2018 et qui peut être réparti comme suit :

Convention	Montant global (en MDH)	Contribution du ministère (en MDH)
Marrakech	484	242
Tanger	7.663	325
Beni Mellal	1.100	660
Tétouan	900	600
Rabat	9.425	910
Casablanca	1.597	551
Kénitra	541	379
Total	21 710	3 667

Aussi, il est à noter que le réseau national autoroutier a permis de relier neuf grandes régions qui englobent 93% de la population du Royaume. De même, la faisabilité d'une autoroute reliant la région Guelmim-Oued Noun est actuellement en cours d'étude.

En perspective, une étude relative à la mise en place d'un plan routier à l'horizon 2035 a été réalisée, tout en prenant en considération les défis du troisième millénaire et les objectifs stratégiques exprimés dans le programme gouvernemental. Ce plan vise le développement d'un réseau autoroutier avec des services de grande qualité, le renforcement de l'offre routière autour de grands pôles urbains, le développement des voies express et la modernisation du réseau routier.

II.4.2. Domaine des chemins de fer

Pour accompagner le développement économique et social du Royaume et satisfaire les attentes de la clientèle et des acteurs économiques, un saut qualitatif dans le domaine ferroviaire a été réalisé, notamment à travers l'établissement d'un réseau efficace et moderne. Le projet du Train Grande Vitesse Tanger-Casablanca, dont les coûts sont estimés à 20 MMDH et qui entre actuellement dans sa phase de finalisation, s'inscrit pleinement dans cette optique.

Le coût global des investissements dans le domaine des chemins de fer s'élève à 33 MMDH, dont 20 MMDH pour le projet du TGV et 13 MMDH pour le programme de modernisation et de réhabilitation du réseau, ce qui permettra de transporter 133 millions de passagers au lieu de 53 millions, de réduire le temps du voyage et de contribuer ainsi au développement durable à travers la diminution de la pollution de l'air.

Les objectifs stratégiques futurs du secteur ferroviaire porteront sur la réalisation des études pour le train à grande vitesse à destination de Marrakech, l'élargissement et la modernisation du réseau ferroviaire à destination de Beni Mellal et Tétouan, la réalisation des études pour l'amélioration du réseau ferroviaire dans les grandes zones urbaines et la modernisation des gares. En particulier, le programme d'investissement prévisionnel au titre de 2019 consistera en le maintien de la performance de l'outil de production, notamment via son renouvellement, la réhabilitation des infrastructures ainsi que l'acquisition du matériel roulant pour une enveloppe de 5.486 MDH.

II.4.3. Domaine des ports et du transport maritime

Après les grands résultats tirés de la série de réformes qu'a connu le secteur portuaire, et le succès du projet du port Tanger Med à l'échelle internationale et régionale, il a été question d'élaborer une nouvelle vision du secteur basée sur la consolidation des acquis et le renforcement des bénéfices. Il s'agit en effet, de la stratégie nationale portuaire à l'horizon 2030, qui consiste à doter notre pays de ports modernes et développés, pour asseoir son rôle en tant que station logistique majeure dans le bassin de la Méditerranée, et soutenir la compétitivité économique nationale et le développement régional.

En particulier, cette stratégie s'articule autour de la construction de nouveaux ports, la réalisation de grandes extensions et l'intégration des ports dans leur périmètre urbain. C'est le cas d'ailleurs du projet de construction du port Nador West Med (10 MMDH) et du nouveau port de Safi dont les travaux de construction se poursuivent (957 MDH au titre du premier semestre de 2018). De même pour les projets de construction du complexe administratif du port de Casablanca (279 MDH), d'approfondissement du canal d'accès externe du port Jorf Lasfar (149 MDH), de construction du quai n°3 pour la réparation des bateaux au port de Casablanca (103 MDH), d'aménagement du bâtiment administratif de la Marina du port d'Al Hoceima (13,5 MDH) et d'extension du bassin hydraulique et d'approfondissement des quais au port d'Essaouira (37,5 MDH), dont les travaux sont engagés.

Par ailleurs, et pour permettre à chaque région du Royaume de valoriser ses atouts, ses ressources et ses infrastructures, une nouvelle approche est adoptée et est basée sur le concept du pôle portuaire. Dans ce sens, six grands pôles portuaires ont été définis ; à savoir : le pôle portuaire de l'Oriental, le pôle portuaire Nord-Ouest, le pôle portuaire Kénitra-Casablanca, le pôle portuaire Doukala Abda, le pôle portuaire Souss Tansift et le pôle Sud.

II.4.4. Domaine des aéroports

Les efforts consentis visent la poursuite de la mise en œuvre du nouveau plan directeur des aéroports, qui permettra de définir les perspectives d'évolution et de compétitivité de chaque aéroport, ainsi que les besoins en termes d'infrastructures aéroportuaires à moyen et long terme.

Les principales réalisations dans ce sens, ayant marqué l'année 2017, sont :

- L'inauguration par SM le Roi du nouvel aéroport de Fès dont le coût s'élève à 471 MDH avec une capacité de 2,5 millions de passagers ;

- Le renforcement des infrastructures aéroportuaires du Sud (aéroports de Guelmim pour 273,5 MDH et d'Errachidia pour 81,1 MDH).

L'investissement global destiné au programme prévisionnel pour la période 2018-2022 est estimé à 8.224 MDH. Il sera principalement dédié au développement des capacités aéroportuaires, à l'exploitation et à la sécurité aéroportuaires, à la navigation aérienne et au système d'information.

II.5. Investissements dans les secteurs productifs au service de l'attractivité économique des territoires

II.5.1. Les investissements dans le secteur agricole

Les projets d'investissement dans le secteur agricole s'inscrivent dans le cadre du Plan Maroc Vert. Il s'agit des projets structurants relatifs notamment au développement de l'agriculture solidaire (projets pilier II), à l'économie d'eau, à l'extension de l'irrigation, à la promotion du partenariat public privé en irrigation, au programme de petite et moyenne hydraulique et au programme d'aménagement et d'amélioration des parcours. Le bilan des réalisations peut être décliné comme suit :

► Projets Pilier II du plan Maroc Vert :

Comparativement aux objectifs du Plan Maroc Vert à l'horizon 2020, les 813 projets lancés entre 2010 et 2018 représentent 149% de l'ensemble des projets programmés, 90% des investissements prévus (soit 10,4 MMDH) et 85% des bénéficiaires ciblés.

Les réalisations enregistrées (hors Millenium Challenge Account) se présentent comme suit :

- Plantation de 267 000 Ha ;
- Construction de 241 unités de valorisation et équipement de 327 unités ;
- Aménagements hydro-agricoles sur 30 000 ha et 1.701 Km de séguia ;
- Aménagement pastoral sur 33 000 Ha ;
- Création de 650 points d'eau pour l'abreuvement du cheptel ;
- Aménagement de 355 Km de pistes ;
- Acquisition et distribution de 62 200 ruches et 24 000 têtes d'animaux.

► Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation :

Les investissements dans le cadre de ce programme durant la période 2016-2018 ont permis d'achever les travaux de modernisation des réseaux d'irrigation (reconversion collective au niveau des périmètres de grande hydraulique) sur une superficie de 65.000 ha, et de démarrer les travaux sur une superficie de 55.000 ha.

► Partenariat Public Privé en Irrigation :

Les réalisations du programme durant la période 2016 à 2018 se présentent comme suit :

- Poursuite du suivi et régulation du projet El Guerdane qui maintient ses performances positives depuis sa mise en gestion en 2009 ;
- Poursuite des travaux de construction de l'infrastructure d'irrigation du projet Azemmour Bir Jdid ;
- Signature des documents contractuels pour le projet mutualisé de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation et l'eau potable à Chtouka et lancement des travaux de la station de dessalement ;
- Ouverture des offres pour le projet de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation de 5.000 ha dans la province de Dakhla.

► **Programme d'Extension de l'Irrigation (PEI) :**

Ce programme associé aux barrages a mobilisé un investissement de 2,2 MMDH au titre des années (2016-2018), ce qui a permis de lancer les travaux sur environ 53% des superficies du PEI global (soit 84 680 ha), et d'achever ces travaux sur environ 30 000 ha. Ces réalisations se présentent par région comme suit :

Région	Périmètre	Superficie du projet en Ha	Réalisations 2016-2018 Superficie en ha
Darâa-Tafilalet	Ansgmir	4 000	4 000
	Timkit	1 050	850
Oriental	Palmeraie de Figuig	700	1000
	Tafrata	1 330	1330
Beni Mellal-Khénifra	Chbika	200	200
Fès-Meknès	Amghasse	2000	2000
	Moyen Sebou	4 600	1500
	Bouhouda	2000	2000
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Dar Khrofa	21000	8000
	Mhajrat - Ajras	1 500	800
	Asjen	2500	2 220
	Dar Akobaâ	500	500
Marrakech-Safi	Assif El Mal	3 600	3600
	Ksob	1 300	1300
Rabat-Salé-Kénitra	Ettine	700	700

► **Réhabilitation de la Petite et Moyenne Hydraulique (PMH) :**

Ce programme prévoit l'amélioration des performances des périmètres existants de la PMH à créer, moyennant une meilleure valorisation de l'eau et une amélioration sensible de l'efficacité des infrastructures d'irrigation, et ce à travers la réalisation des aménagements hydro agricoles appropriés et la réhabilitation des réseaux de mobilisation et de distribution de l'eau d'irrigation. Ce programme consiste en la réhabilitation des ouvrages d'irrigation et de séguia sur une superficie moyenne annuelle d'environ 15.000 ha et un linéaire moyen de 200 km de séguia, répartis sur les 12 régions du Royaume et avec un coût annuel moyen de 300 MDH.

Entre 2016 et 2018, les réalisations ont concerné une superficie aménagée de près de 42 000 ha avec un coût global de 652 MDH :

Région	Réalisations (Hectares)
Beni Mellal-Khénifra	1 848
Darâa-Tafilalet	15 026
Fès-Meknès	1 096
Guelmim-Oued Noun	246
Laâyoune-Saguia al Hamra	40
Marrakech-Safi	6 848
Oriental	11 079
Souss-Massa	2 774
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 772
Total	41 729

Par ailleurs, deux importants projets de la PMH démarreront en 2018 et 2019 ; à savoir :

- Le projet d'aménagement hydro-agricole (AHA) Jerada d'extension d'irrigation à partir des eaux souterraines sur une superficie de 3000 ha pour un coût global de 300 MDH ;
- Le projet d'aménagement hydro-agricole du Jraifia à Boujdour sur 1000 ha au profit des jeunes promoteurs, qui s'inscrit dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du sud.

► **Aménagement et amélioration des parcours :**

Les principales réalisations de la 1^{ère} tranche de ce programme se résument comme suit :

▪ **Région Souss Massa :**

- Création des mises en repos sur une superficie de 67 700 ha ;
- Plantation d'arbustes fourragers sur une superficie de 8 750 ha ;
- Création et équipement de 55 points d'eau pour l'abreuvement du cheptel ;
- Aménagement de 245 Km de pistes pastorales afin de permettre la mise en valeur de certains parcours potentiels non accessibles et sous exploités ;
- Acquisition de 816 citernes souples, de 11 camions citernes, de 14 unités médicales mobiles et de 20 unités de transport scolaire ;
- Organisation et formation des éleveurs et leurs organisations professionnelles en vue du renforcement de leurs capacités.

▪ **Région Guelmim Oued Noun :**

- Création des mises en repos sur une superficie de 139 000 ha ;
- Plantation d'arbustes fourragers sur une superficie de 5 800 ha ;
- Création et équipement de 99 points d'eau pour l'abreuvement du cheptel ;

- Aménagement de 170 Km de pistes pastorales afin de permettre la mise en valeur de certains parcours potentiels non accessibles et sous exploités ;
 - Acquisition de 1666 citernes souples, de 11 camions citernes, de 8 unités médicales mobiles et de 9 unités de transport scolaire ;
 - Organisation et formation des éleveurs et leurs organisations professionnelles en vue du renforcement de leurs capacités.
- **Région Laâyoune Sakia Al Hamra (Province Es-Semara) :**
- Création des mises en repos sur une superficie de 130 000 ha ;
 - Réalisation de travaux du sol en vue de l'amélioration des conditions favorisant la remontée biologique des espèces autochtones, et ce sur une superficie avoisinant 5 500 ha ;
 - Création et équipement de 28 points d'eau pour l'abreuvement du cheptel ;
 - Aménagement de 163 Km de pistes pastorales afin de permettre la mise en valeur de certains parcours potentiels non accessibles et sous exploités ;
 - Acquisition de 988 citernes souples et de 4 camions citernes ;
 - Organisation et formation des éleveurs et leurs organisations professionnelles en vue du renforcement de leurs capacités.

II.5.2. Impulsion des projets des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au service du développement durable

Pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, plusieurs chantiers ont été lancés :

II.5.2.1. Energie éolienne

L'état d'avancement du programme marocain de l'énergie éolienne, qui vise la mise en place à l'horizon 2020 d'une capacité de 2000 MW permettant ainsi la création d'emplois directs et indirects, et favorisant une dynamique locale de développement durable, se présente dans le tableau suivant :

Projet	Etat d'avancement	Région	Coût (En MDH)	Date de mise en service
Taza (150 MW)	En cours	Fès-Meknès	2400	1 ^{ère} tranche en 2019
Jbel lahdid (200 MW)	En cours	Marrakech-Safi	3600	2020
Boujdour (100 MW)	En cours	Laâyoune-Sakia El Hamra	1800	2020
Tiskrad 1 & 2 (300 MW)	En cours	Laâyoune-Sakia El Hamra	5400	2022
Tanger II (70 MW)	En cours	Tanger-Tétouan-El Hoceima	1600	2022
Midelt (180 MW)	En cours	Drâa-Tafilalet	2300	2020

II.5.2.2. Energie solaire

- ▶ **Deuxième et troisième tranches du Complexe Solaire NOOR Ouarzazate (350 MW) :** un investissement de 16.398 MDH prévoyant la création de 200 emplois.

Les phases de construction, de démarrage et de test de performance ont été finalisées pour NOOR II. Le démarrage de la facturation de l'électricité est prévu dès le 3ème trimestre de 2018. En parallèle, la phase de construction de la centrale NOOR III est achevée, de même pour le préchauffage du récepteur par le champ solaire et la première circulation des sels fondus dans le récepteur, tandis que le test des différents systèmes est en cours de réalisation. La mise en service de la centrale est imminente, elle est prévue courant le deuxième semestre de 2018.

▶ Projets solaires NOOR PV

Le déploiement du plan solaire NOOR a été poursuivi à travers la première phase photovoltaïque (Programme NOOR PV I) d'une capacité agrégée d'environ 170 MW comprenant trois centrales solaires :

- NOOR Ouarzazate IV d'une capacité maximale de 70 MW, dont les tests de performance et de fiabilité ont démarré en début juillet 2018. La mise en service, quant à elle est prévue avant la fin de 2018 ;
- NOOR Laâyoune d'une capacité maximale de 80 MW, dont la phase de construction est finalisée et la mise en service est prévue avant la fin de 2018 ;
- NOOR Boujdour d'une capacité maximale de 20 MW, dont les travaux ont été achevés et la mise sous tension de la centrale a été opérée. La mise en service est attendue avant la fin de 2018.

▶ Autres projets solaires

Les projets NOOR Midelt Phase I seront développés dans le cadre d'un programme IPP (Independent Power Production) pour la conception, le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien des centrales solaires. La finalisation du bouclage financier est prévue pour le premier trimestre de l'année 2019.

En outre, d'autres projets solaires s'inscrivent dans le cadre du programme de développement des centrales solaires photovoltaïques en bout de ligne de 520 MW. Il s'agit principalement des centrales :

- NOOR Tafilalet d'une capacité maximale de 100 MW, avec un coût global de 1.190 MDH et dont la mise en service est prévue en 2019 ;
- NOOR Argana d'une capacité maximale de 200 MW, avec un coût global de 3.459 MDH et dont la mise en service est prévue en 2021.

II.5.2.3 Amélioration de l'efficacité énergétique

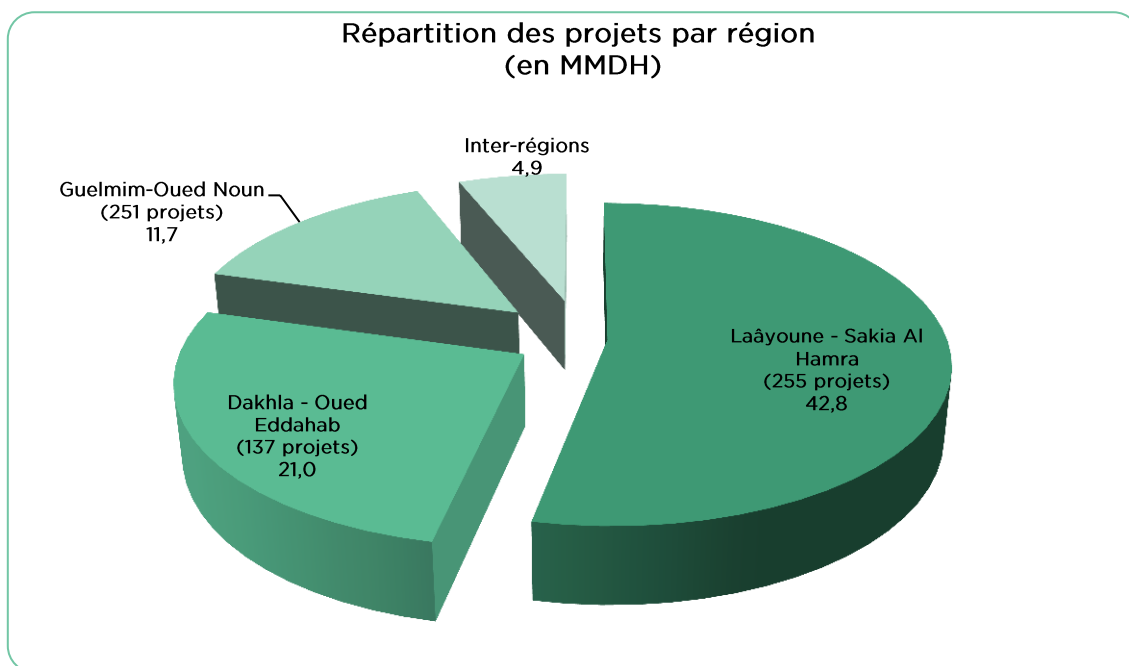
Les programmes qui sont inscrits dans le cadre de la stratégie de l'efficacité énergétique permettront la réduction de la consommation énergétique de 20% à l'horizon 2030. Dans ce sens, les principales actions réalisées au titre des années 2017 et 2018, se présentent comme suit :

- Equipement du CHU Ibn Rochd de Casablanca d'une installation solaire pour la production d'eau chaude ;
- Electrification par systèmes solaires de centres de soins et d'établissements scolaires ruraux des régions de Beni Mellal, Tanger - Tétouan et de l'Oriental ;
- Amélioration des conditions d'hébergement (équipement par chauffe-eaux solaires) dans les centres sociaux de la région de Beni Mellal-Khénifra ;
- Mise à niveau énergétique des mosquées ;
- Lancement du programme de promotion de développement des systèmes de pompage solaires pour l'irrigation ;
- Programme de promotion des chauffe-eaux solaires « shemsi » ;
- Programme « Jiha Tinou » 2012-2020 qui a pour ambition de stimuler à l'échelle locale les initiatives en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Trois communes sont engagées de façon pilote dans ce processus ; à savoir: Agadir, Chefchaouen et Oujda.

III. EMERGENCE DE LA REGION COMME ACTEUR PRINCIPAL DANS LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

III.1. Programme de Développement des Provinces du Sud (PDPS) 2016-2021

Le PDPS est une concrétisation du Nouveau Modèle de Développement des Provinces du Sud ayant fait l'objet de conventions cadres signées devant Sa Majesté le Roi à Laâyoune en novembre 2015, puis à Dakhla en février 2016. Plus particulièrement, il s'agit de 4 conventions cadres déclinées en 41 conventions spécifiques et en 683 projets, pour une enveloppe budgétaire globale d'environ 71 MMDH revue en hausse pour atteindre plus de 80 MMDH.



Une part importante du budget du programme est dédiée à la réalisation d'une dizaine de projets phares ; à savoir :

- 1) Unités industrielles de Phosboucraâ à Laâyoune (16 700 MDH) ;
- 2) Sites d'énergies éolienne et solaire (9 800 MDH) ;
- 3) Voie express Tiznit-Dakhla (8 500 MDH) ;
- 4) Port Atlantique de Dakhla (9 600 MDH) ;
- 5) Connexion de Dakhla au réseau électrique national (2 372 MDH) ;
- 6) Technopole Fom El Oued (2 100 MDH) ;
- 7) Dessalement pour irrigation de 5000 ha à Dakhla (1 707 MDH) ;
- 8) Barrage Fask à Guelmim (1 500 MDH) ;
- 9) CHU de Laâyoune (2 900 MDH) ;
- 10) Hôpital régional de Guelmim (473,5 MDH).

L'état d'avancement du programme depuis son lancement jusqu'à fin juin 2018 se présente comme suit :

► **Projets achevés :**

52 projets achevés avec un coût global de 4 834 MDH, dont :

- L'extension du site d'énergie éolienne à Akhfennir (100 MW, 1 992 MDH) ;
- La construction de l'aéroport de Guelmim (328 MDH) ;
- Le renforcement des réseaux numériques dans les trois régions du sud (270 MDH) ;
- Le raccordement de la ville de Dakhla au réseau de l'eau potable et d'assainissement liquide (250 MDH et 248 MDH respectivement) ;
- Le renforcement du réseau de l'eau potable par dessalement à Boujdour (134 MDH).

► **Projets en cours de réalisation :**

227 projets en cours d'exécution avec un coût global de 35 148 MDH, dont notamment :

- La création de deux unités industrielles d'extraction et de valorisation des phosphates (12 475 MDH) ;
- La connexion de Dakhla au réseau électrique national (2 372 MDH) ;
- La construction du Technopole Fom El Oued (2 100 MDH) ;
- La construction du barrage Fask (1 500 MDH) ;
- La valorisation des petits pélagiques à Dakhla (1 402 MDH) ;
- La réalisation de plusieurs tronçons de la voie express Tiznit-Dakhla (1 392 MDH) ;
- La construction des sites d'énergie solaire Noor de Laâyoune et Boujdour (1 250 MDH) ;
- Le développement des viandes rouges camelines, caprines et ovines dans la région de Laâyoune-Sakia Al Hamra (845 MDH).

Le montant global des crédits engagés dans le cadre de l'exécution de ces projets a enregistré 21 522 MDH.

► **Projets programmés :**

Le planning prévisionnel du programme pour le 2^{ème} semestre de l'année 2018 et l'année 2019, prévoit le lancement de 185 projets avec un coût global de 32 596 MDH.

III.2. Programmes de Développement Régionaux (PDR)

A fin août 2018, les PDR de dix régions ont été élaborés; à savoir les régions de Casablanca-Settat, de Béni Mellal-Khénifra, de Souss-Massa, de Marrakech-Safi, de Tanger-Tétouan- Al Hoceima, de Rabat-Salé-Kénitra, de Laâyoune-Sakia Al Hamra, de Dakhla-Oued Eddahab, de Fès-Meknès et de l'Oriental. Ils proposent des projets qui se fixent comme objectifs :

- L'amélioration de l'attractivité, la compétitivité et la promotion du patrimoine économique de la région;
- La valorisation du capital matériel et immatériel ;
- Le développement social (amélioration de l'offre de soin pour l'ensemble de la population, développement de l'offre de l'éducation dans la région, dynamisation de la culture et du sport, généralisation de l'accès à l'eau et à l'électricité,...) ;
- La préservation et la valorisation de l'environnement (ressources hydriques et énergétiques, restauration des écosystèmes forestiers et valorisation des aires protégées, amélioration de la gestion, du traitement et du recyclage des déchets,...).

III.3. Plans intégrés de développement urbain

► Plan de développement urbain du Grand Casablanca

Il porte essentiellement sur la modernisation du transport urbain et du schéma de circulation routier dans la capitale économique. Actuellement, 121 conventions ont été conclues entre les différents partenaires (dont 8 conventions cadres), en vue de concrétiser les 389 projets composant ce programme et totalisant un montant de 33,6 MMDH,

Par ailleurs, ce programme est décliné en 8 axes :

- | | |
|---|-------------------|
| • Réalisation d'un système moderne de transport en site | : 16 000,00 MDH ; |
| • Voiries, infrastructures routières et autoroutières | : 10 898,50 MDH ; |
| • Mise à niveau sociale | : 1 800,00 MDH ; |
| • Restructuration des quartiers sous-équipés | : 2 016,00 MDH ; |
| • Mise en valeur du littoral | : 700,00 MDH ; |
| • Equipements publics (lutte contre l'habitat précaire) | : 750,00 MDH ; |
| • Infrastructures culturelles, sportives et d'animation | : 1 130,00 MDH ; |
| • Marketing et promotion territoriale | : 300,00 MDH. |

L'état d'avancement du programme se présente ci-après :

- Projets achevés :

85 projets achevés avec un coût global de 368,34 MDH, dont :

- Un projet d'aménagement du tronçon de la desserte nord assurant la liaison vers la zone logistique de Zenata (105 MDH) ;
- 8 projets relatifs à la mise en œuvre du programme d'aménagement des infrastructures routières au niveau de la région du grand Casablanca (118,5 MDH) ;

- Un projet de restructuration de 06 quartiers situés à la préfecture de Mohammedia (61 MDH).

– **Projets en cours de réalisation :**

70 projets en cours d'exécution avec un coût global de 22 136,67 MDH, dont notamment :

- 2 projets relatifs à la réalisation et à l'extension des lignes de Tramway :
 - Réalisation des lignes T3 et T4 (7 036 MDH) ;
 - Extension des lignes T2 et T1 (+17km) (4 280 MDH) ;
- Un projet d'aménagement de la voirie à l'intérieur de la ville (2 480 MDH) ;
- Un projet de réalisation des Bus à Haut Niveau de Service (1 875 MDH) ;
- 6 projets relatifs à la requalification et à l'intégration urbaine des quartiers sous-équipés totalisant un montant de 1 633 MDH.

► **Programme Rabat Ville Lumière, Capitale Marocaine de la Culture (2014-2018)**

Ce programme a pour objectif d'assurer le développement du tissu urbain de la capitale du Royaume, et de la hisser au rang des grandes métropoles mondiales. Il s'articule autour de 7 axes mobilisant un investissement global de l'ordre de 9 425 MDH et qui se répartissent comme suit :

- | | |
|--|---------------|
| • Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel | : 940 MDH ; |
| • Préservation de l'environnement et des espaces verts | : 1 000 MDH ; |
| • Renforcement des équipements sociaux de base | : 1 430 MDH ; |
| • Cadre bâti - amélioration du paysage urbain | : 1 500 MDH ; |
| • Mobilité urbaine et promotion de la multi-modalité des transports | : 850 MDH ; |
| • Promotion de l'activité économique | : 780 MDH ; |
| • Renforcement des infrastructures et décongestionnement de la ville | : 2 925 MDH. |

L'état d'avancement du programme se présente ainsi :

– **Projets achevés :**

78 projets achevés avec un coût global de 2 420 MDH, dont notamment :

- Le programme de réhabilitation de 24 établissements scolaires (100 MDH) ;
- La construction du complexe socio sportif Ibnou Rochd (50 MDH) ;
- La création du bureau municipal d'hygiène (32 MDH).

– **Projets en cours de réalisation :**

73 projets en cours d'exécution avec un coût global de 6 491 MDH, dont notamment :

- L'aménagement de la voirie de proximité (623 MDH) ;
- Le programme de mise à niveau des douars Hajja, Maadid et Doum (400 MDH) ;

- La construction du centre hospitalier régional à Rabat (hors équipements) (380 MDH) ;
 - L'aménagement du Boulevard Mohammed VI (270 MDH) ;
 - La construction de la gare routière de Rabat (200 MDH).
- **Projets programmés avant fin 2018 :**

57 projets avec un coût global de 3 765 MDH, dont notamment :

- La réalisation de la plateforme agro-alimentaire (550 MDH) ;
- Le projet des abattoirs (267 MDH) ;
- La construction et l'équipement d'une piscine olympique (150 MDH) ;

► **Le programme de mise à niveau urbaine intégrée de la ville de Salé (2014-2016)**

Ce programme est composé de 73 projets pour un budget initial de 1 038 MDH, et qui a été revu à la hausse pour atteindre 1 143,46 MDH.

Les projets du programme sont déclinés selon les 8 axes suivants :

- | | |
|--|-------------|
| • Aménagement urbain de l'ancienne médina | : 100 MDH ; |
| • Réhabilitation des Foundouks et des grandes demeures | : 163 MDH ; |
| • Restauration des monuments historiques | : 35 MDH ; |
| • Réhabilitation des maisons menaçant ruine | : 57 MDH ; |
| • Aménagement de la corniche et de la voie côtière | : 130 MDH ; |
| • Aménagement des voies d'accès Nord | : 220 MDH ; |
| • Aménagement de la route de Kénitra | : 90 MDH ; |
| • Restructuration des quartiers sous équipés | : 243 MDH. |

L'état d'avancement du programme se présente comme suit :

– **Projets achevés :**

48 projets achevés avec un coût global de 632,94 MDH, en particulier :

- L'aménagement des voies d'accès Nord et équipements sportifs (352,9 MDH) ;
- L'aménagement de la route nationale n°1 (route de Kénitra) (66,5 MDH) ;
- La démolition des maisons menaçant ruine (21,8 MDH) ;
- La restructuration de Zaouiat Noussak (9,2 MDH) ;

– **Projets en cours de réalisation :**

21 projets en cours d'exécution avec un coût global de 167,48 MDH, dont notamment :

- L'aménagement urbain de l'ancienne médina (11,9 MDH) ;
- L'aménagement urbain de l'avenue Salam (33,22 MDH) ;
- L'aménagement urbain de la route nationale (3^{ème} tranche).

► **Le programme Marrakech Cité du Renouveau Permanent (2014-2017)**

Ce programme a pour objectifs de renforcer l'attractivité économique de la ville en tant que pôle touristique mondial, d'accompagner son développement urbain et démographique et de préserver l'environnement et garantir un développement durable. Il mobilise une enveloppe budgétaire globale avoisinant les 6.000 MDH, répartie comme suit :

Intégration urbaine	:	2 255 MDH ;
Mobilité urbaine	:	1 227 MDH ;
Patrimoine, culture et équipement religieux	:	1 057 MDH ;
Environnement	:	1 262 MDH ;
Gouvernance	:	123 MDH ;

L'état d'avancement du programme se présente comme suit :

- **Projets achevés :**

108 projets achevés avec un coût global de 2 685,69 MDH, dont notamment :

- La construction du musée de la civilisation marocaine de l'eau (176 MDH) ;
- Le dédoublement de la route nationale n°9 sur 31 km (130,6 MDH) ;
- La mise à niveau de l'éclairage public (121 MDH) ;

- **Projets en cours de réalisation :**

81 projets en cours de réalisation avec un coût global de 2 098,54 MDH, dont :

- L'esplanade Moulay Hassan (74 MDH) ;
- Les travaux de construction du barrage Ouagjdit (62 MDH) ;
- La construction d'une salle couverte à Mhamid (38 MDH).

► **Plan stratégique de développement intégré et durable de la province de Kénitra (2014-2017)**

Ce programme a fait l'objet de 5 conventions cadres et se décline en 313 projets, pour une enveloppe globale de 8 321 MDH répartie ainsi :

• Plan de développement de la ville de Kénitra	:	4 576,30 MDH ;
• Plan de développement de la ville de Souk Elarbaa du Gharb	:	874,20 MDH ;
• Plan de développement des centres balnéaires	:	662,60 MDH ;
• Plan de développement du milieu rural	:	1 302,00 MDH ;
• Plan de mise à niveau et de renforcement du réseau routier	:	906,00 MDH ;

L'état d'avancement du programme se présente comme suit :

- **Projets achevés :**

28 projets achevés avec un coût global de 505,38 MDH, dont notamment :

- Les travaux d'assainissement liquide et la réalisation d'une station d'épuration (109 MDH) ;
- L'aménagement et le renforcement du réseau Basse Tension et Moyenne Tension (30,6 MDH) ;
- Le renforcement du réseau d'eau à Mehdia (14,5 MDH) ;

► **Projets en cours de réalisation :**

Il s'agit de 117 projets avec un coût global de 4 965,4 MDH, dont :

- La construction de la nouvelle Gare LGV (400 MDH) ;
- La construction et l'équipement de l'Hôpital Régional (660 MDH) ;
- La réalisation d'une station d'épuration par la RAK (Régie Autonome de Kénitra) (600 MDH).

► **Programme Al-Hoceima Manarat Al-Moutawassit (2015-2019)**

Ce programme se décline en 903 projets pour une enveloppe globale de 6.500 MDH répartie comme suit :

• Mise à niveau territoriale	:	3 417,00 MDH ;
• Renforcement des infrastructures	:	1 338,00 MDH ;
• Promotion de l'environnement social	:	1 190,00 MDH ;
• Protection de l'environnement et gestion des risques	:	479,00 MDH ;
• Développement de l'espace culturel	:	91,50 MDH.

L'état d'avancement du programme se présente comme suit :

– **Projets achevés :**

300 projets achevés dont notamment :

- La construction du port de plaisance d'Al Hoceima (142 MDH) ;
- Le développement de la filière de l'amandier (42 MDH) ;
- La protection de Bni Bouayach contre les inondations (20,3 MDH) ;
- L'électrification de 23 villages à la province d'Al Hoceima (18,7 MDH) ;
- La protection du centre Snada contre les inondations (19 MDH).

– **Projets en cours de réalisation :**

500 projets en cours de travaux dont :

- L'adduction de l'eau potable dans 7 communes rurales à partir de la station de traitement sur le barrage Bouhouda (324 MDH) ;
- La construction du Centre Hospitalier Provincial d'Al Hoceima (283 MDH) ;
- Les travaux d'assainissement du centre de Beni Bouayach (60 MDH).

► Programme de développement intégré de Tétouan (2014-2018)

Doté d'une enveloppe globale de 4 549 MDH, ce programme vise le renforcement socio-économique de la ville et son attractivité, l'amélioration permanente des conditions de vie des citoyens et la préservation de son environnement. Il est réparti en 2 principaux axes à savoir :

- | | | |
|--|---|-------------|
| 1) Le réaménagement de l'espace urbain et économique | : | 2 801 MDH ; |
| 2) Le réaménagement de l'espace social | : | 1 748 MDH ; |

L'état d'avancement du programme se présente comme suit :

- Projets achevés :

198 projets achevés avec un coût global de 1 480 MDH, dont notamment :

- Le dédoublement de la RN2 entre Tétouan et Ben Kerrich (116,29 MDH) ;
- La construction du marché de proximité Al Mandri (82,51 MDH) ;
- La trémie gare routière (69,52 MDH) ;
- La construction de la voie « ceinture verte » à la ville de Tétouan (1^{ère} tranche) (69,09 MDH).

- Projets en cours de réalisation :

75 projets en cours de travaux avec un coût global de 1 615 MDH, dont notamment:

- La création d'un complexe sportif (360 MDH) ;
- Le dédoublement de la RN2 entre Chefchaouen et Dar Aqoubaa (96,66 MDH) ;
- Le dédoublement de la RN2 entre Ben Kerrich et Zinat (96,30 MDH).

III.4. Une dynamique de croissance régionale à des rythmes différenciés

Le Maroc a engagé ces dernières années un vaste chantier de réformes entraînant des mutations structurelles et une dynamisation remarquable de l'activité économique. La poursuite de ces réformes a permis à l'économie nationale de réaliser un rythme de croissance soutenu sur deux décennies grâce, notamment aux différentes stratégies sectorielles et transverses ayant favorisé la modernisation progressive du système productif national et son positionnement de plus en plus confirmé dans les chaînes de valeurs mondiales.

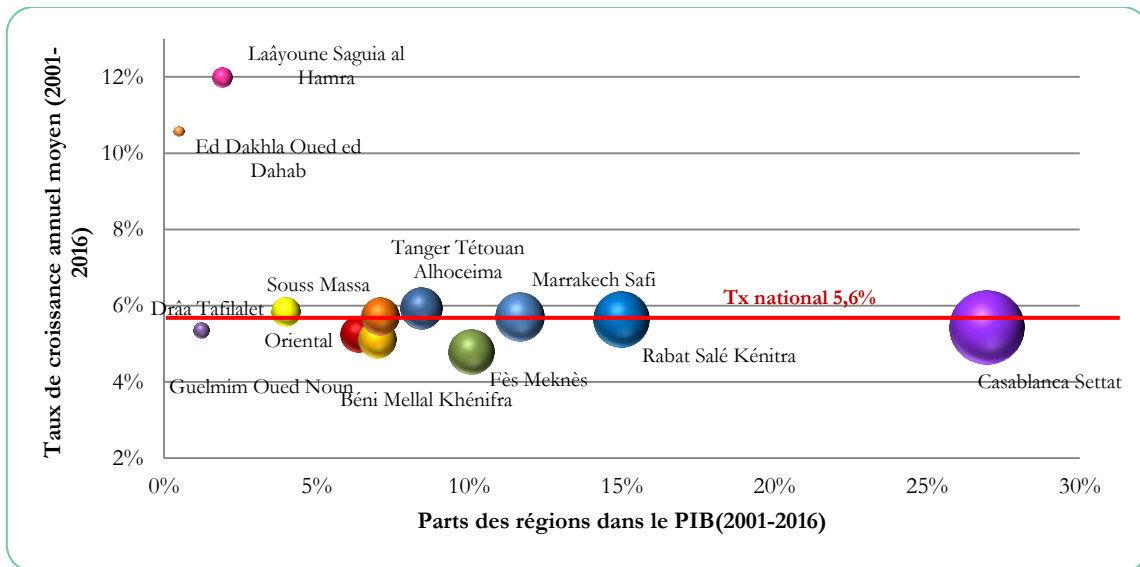
Cette dynamique de croissance a été, cependant, portée par des rythmes de croissance différenciés au niveau des régions et avec une étendue spatiale de l'intensité de cette croissance qui s'étale de façon ascendante des régions centrales vers les régions périphériques.

En effet, les PIB de cinq régions, représentant 51,1% du PIB en volume, ont évolué à une cadence inférieure à la croissance moyenne nationale sur la période 2001-2016 (5,6%), (Béni Mellal Khénifra (+3,5%), Fès Meknès (+3,6%), Casablanca Settat (+3,9%), L'oriental et Guelmim Oued Noun (+4,1% chacune)).

Cette différenciation en termes de croissance économique a un fort impact sur la réorganisation des bassins de vie et des bassins d'emploi vu que les taux régionaux de croissance démographique et de la population active occupée ont connu une hétérogénéité spatiale analogue à celle de la croissance économique. Ainsi, l'activité économique semble se développer davantage dans les régions à forte croissance démographique afin de répondre aux besoins de base d'une population en accroissement, notamment en termes d'opportunités d'emploi. En plus des ressources propres à la région et d'un aménagement du territoire approprié, cette activité économique, contribue à l'attractivité des régions dynamiques via un solde migratoire positif.

En termes nominal, la région de Casablanca Settat a réalisé la part la plus importante du PIB durant la période 2001-2016 en y contribuant à hauteur de 26,9% suivie par les régions de Rabat Salé Kénitra (15%), Marrakech Safi (11,6%) et Fès Meknès (10,1%). Ces quatre régions totalisent 63,6% du PIB traduisant un héritage appelé à être résorbé à travers les stratégies sectorielles territorialisées (Plan Maroc Vert, vision 2020, ...) et les stratégies fonctionnelles en faveur de l'inclusion spatiale (Logistique, P2I, pôles universitaires, ...) ou à partir d'autres leviers que la nouvelle gouvernance régionale pourrait favoriser.

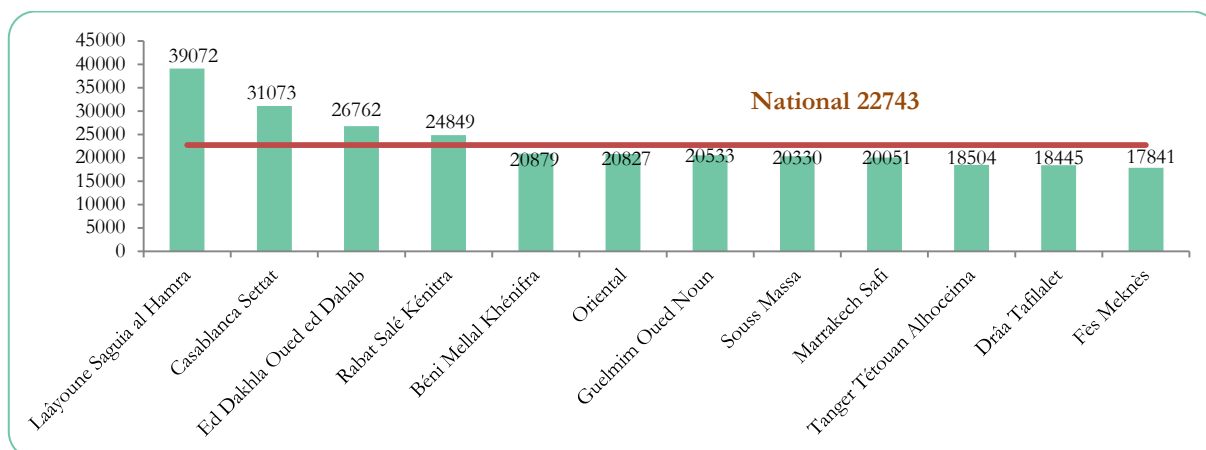
Contribution et dynamique régionale sur la période 2001-2016



Toutefois, force est de constater qu'en termes de rythme de croissance nominale, ce sont les régions à faibles contributions qui révèlent les trajectoires les plus dynamiques, avec des taux de croissance plus élevés que la moyenne nationale (5,6%), à savoir les régions de Laâyoune Saguia al Hamra (12%), celle d'Ed Dakhla Oued ed Dahab (10,6%) et celles de Drâa Tafilalet et de Tanger Tétouan Al Houceima (5,9% chacune).

Ces nouvelles configurations contribueront à résorber les inégalités de répartition des richesses. Ainsi, 4 régions sur 12 ont un PIB nominal par habitant supérieur à la moyenne nationale (22.743 dh/habitant). Il s'agit de Laâyoune Saguia al Hamra (39.072 dirhams/habitant), de Casablanca Settat (31.073), Ed Dakhla Oued ed Dahab (26.762) et Rabat Salé Kénitra (24.849).

PIB nominal/habitant par région en dirham (2001-2016)



Source : MEF

En termes de dynamique, la région de Laâyoune Saguia al Hamra a connu la croissance la plus soutenue du PIB/hab avec un taux annuel moyen de 9,4%, suivie des régions de Drâa Tafilalet (5,2%) et de Rabat Salé Kénitra (4,7%). Cependant, l'évolution du PIB/hab a été moins importante par rapport à la moyenne nationale (4,5%) pour les régions de Souss Massa (4,3%), Casablanca Settat (4%), Fès Meknès (3,9%) et Ed Dakhla Oued ed Dahab (2,6%). Ceci suggère que la croissance est en faveur de la convergence des régions avec une tendance des régions à se rapprocher dans le cadre d'un processus de rattrapage enclenché par des régions plus dynamiques et l'essoufflement des pôles traditionnels qui tiraient la croissance.

L'analyse de la configuration sectorielle des valeurs ajoutées régionales, aux prix courants, fait ressortir que la région de Fès Meknès a réalisé la part moyenne la plus importante de la valeur ajoutée primaire durant la période 2001-2016 en contribuant à hauteur de 15,4% dans la constitution de la valeur ajoutée primaire. La région de Marrakech Safi vient en deuxième lieu avec une contribution moyenne de 13,5% suivie par les régions de Rabat Salé Kénitra avec 12,5%, de Souss Massa (12,4%), de Casablanca Settat (11,5%) et de Béni Mellal Khénifra (10,4%). Ces régions participent ensemble à hauteur de 75,6% dans la valeur ajoutée du secteur primaire, aux prix courants, au niveau national.

Quant au secteur secondaire, la région de Casablanca Settat a réalisé la part moyenne la plus importante de la valeur ajoutée secondaire, aux prix courants, durant la période 2001-2016 en y contribuant à hauteur de 45,2%. Plus loin, se trouve en deuxième position la région de Marrakech Safi avec 9,5% suivie par les régions de Rabat Salé Kénitra (9,3%), de Tanger Tétouan Al Hoceima (9%) et de Beni Mellal Khénifra (7,5%).

La part moyenne la plus importante de la valeur ajoutée tertiaire, aux prix courants, durant la période 2001-2016, revient à la région de Casablanca Settat qui y a contribué à hauteur de 21,5% suivie par les régions de Rabat Salé Kénitra (18,5%), de Marrakech Safi (12,3%) et de Fès Meknès (11%). Par ailleurs, les services marchands, hors hôtels et restaurants, restent le premier pourvoyeur de la valeur ajoutée tertiaire dans toutes les régions avec en tête celle de Casablanca Settat (73,1%) entre 2001 et 2016.

IV. L'EFFICIENCE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC COMME LEVIER INDISPENSABLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU MODELE DE DEVELOPPEMENT

IV.1. Contexte et objectifs de la nouvelle approche de gestion des investissements publics

IV.1.1. Contexte

L'investissement public constitue un choix stratégique et volontaire de l'Etat, compte tenu de son rôle dans le développement économique et social du pays. Ainsi, le Maroc a déployé ces dernières années de grands efforts en matière d'investissement public comme levier de l'investissement privé et outil de mise à niveau social, de réduction des disparités sociales et spatiales et de désenclavement des zones d'accès difficile à travers les grands chantiers d'infrastructures, les stratégies sectorielles et les programmes de développements urbains intégrés.

En effet, l'effort de l'investissement global du secteur public a plus que doublé durant la dernière décennie en passant de 90 MMDH en 2007 à 195 MMDH en 2018. Par ailleurs, le taux d'investissement total (public et privé) durant cette dernière décennie dépassant les 30% du PIB a positionné le Maroc parmi les pays ayant les taux d'investissement les plus élevés dans la Région MENA.

Toutefois, malgré ces efforts, l'efficacité de ces investissements publics et leur impact socioéconomique restent en deçà des attentes en comparaison avec d'autres pays. En effet, une étude menée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) en janvier 2016 sur le rendement du capital physique au Maroc a remis en question le rendement de l'investissement public comme moteur de croissance, et ce à travers l'analyse du coefficient marginal du capital ICOR (Incremental Capital Output Ratio) qui mesure l'efficacité de l'utilisation du capital¹. Pour le Maroc, cet indice s'élève à 7,2 en 2014 ce qui signifie qu'un point supplémentaire de croissance nécessite une augmentation de 7,2 points de l'investissement public. Cet indice est jugé très élevé au Maroc en comparaison avec celui d'autres pays (ICOR Corée du Sud =2,9 ; ICOR Espagne =5,7 ; ICOR Egypte =7,7) d'où la nécessité d'améliorer l'efficacité des investissements pour l'atteinte des objectifs de croissance.

Par ailleurs, une évaluation de la performance de la gestion de finances publiques, selon la méthodologie PEFA, élaborée conjointement par la Banque Mondiale (BM), l'Union Européenne (UE) et la Banque Africaine de Développement (BAD) en 2016, a pu dégager les constats relatifs à la gestion des investissements publics suivants :

- « Non existence d'une procédure centralisée de sélection des grands projets d'investissement sur la base de critères unifiés et établis à l'avance ;
- Absence d'un référent méthodologique pour l'étude des projets d'investissement ;

¹ Un ICOR élevé correspond à une utilisation inefficace des ressources en capital, tandis qu'un ICOR faible reflète une utilisation plus efficace de ces ressources.

- Les études ne sont pas validées par un organisme indépendant du ministère qui prévoit l'investissement et ne sont pas publiées ;
- Les projets sont gérés à l'échelon ministériel ;
- Absence de processus de sélection systématique intersectorielle des projets ;
- Absence de fichier centralisé des projets d'investissement. »

Cette situation risque de peser négativement sur l'allocation des ressources budgétaires et plaide pour une révision de la gouvernance des investissements publics.

C'est dans ce cadre qu'une évaluation de la gestion des investissements publics a été menée conjointement par la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI), fin 2017, selon la méthodologie d'Evaluation de la Gestion des Investissements Publics du FMI (PIMA). Les principales recommandations de cette évaluation s'articulent autour des axes suivants :

- « Le renforcement de la coordination et le pilotage des actions d'investissement public, grâce notamment à la structure chargée de l'investissement public à la Direction du Budget ;
- La mise en place d'outils et méthodes communs facilitant le pilotage centralisé de la gestion des investissements ;
- La normalisation de la conduite des projets doit être envisagée pour assurer une meilleure réalisation des projets d'investissement et en garantir le rendement et les résultats ;
- Le renforcement des capacités des acteurs ministériels pour développer des compétences homogènes et adaptées à la conduite des projets d'investissement ;
- L'amélioration des techniques de gestion des risques des projets d'investissement ;
- Le renforcement de la documentation budgétaire pour améliorer la lisibilité et la transparence de l'exécution budgétaire des investissements ».

Par ailleurs, le Maroc a adhéré en 2017 à la « Recommandation du Conseil de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) sur l'investissement public efficace entre niveaux de gouvernement » et qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du « dialogue Maroc-OCDE sur les politiques de développement territorial » relevant du programme de coopération « Programme Pays » conclu entre le Royaume du Maroc et cette Organisation.

Cette Recommandation vise à aider les pays adhérents à mieux gérer et mettre en œuvre l'investissement public à l'échelle de l'ensemble des niveaux d'administration, au service du développement régional.

Elle énonce 12 principes organisés en 3 piliers comme suit :

Pilier I : Coordonner l'investissement public entre les différents niveaux d'administration et les différentes politiques.

Pilier II : Renforcer les capacités d'investissement public et promouvoir l'apprentissage en matière d'action publique à tous les niveaux de gouvernement.

Pilier III : Veiller à l'existence d'un solide cadre d'investissement à tous les niveaux de gouvernement.

IV.1.2. Objectifs

En vue d'assurer une meilleure performance des projets d'investissement présentés au financement public et d'améliorer leurs impacts sur les conditions de vie des citoyens, la nouvelle réforme a pour objectif de contribuer à l'amélioration du rendement socio-économique de l'investissement public par la création de conditions favorables à une croissance économique forte, durable, inclusive, et créatrice de l'emploi.

Cette réforme vise la mise en place d'un cadre unifié de gestion des investissements publics au Maroc, en prévoyant les outils à mettre en œuvre (textes juridiques, guides, système d'information...) tout au long du cycle de vie de tout projet d'investissement public (l'identification, l'évaluation ex-ante, la priorisation, la programmation, le suivi d'exécution et l'évaluation ex-post) dans l'objectif de répondre aux impératifs d'une meilleure gestion des projets proposés au financement public. Ceci devra, in fine, contribuer à améliorer le choix des projets présentant les meilleurs rendements sociaux et économiques.

Ainsi, la mise en œuvre de cette réforme cherche à améliorer le traitement actuel du cycle des projets d'investissement public via une procédure de sélection mieux structurée et ce, en capitalisant sur les bonnes pratiques des porteurs des projets et en tenant compte des meilleurs standards internationaux en la matière.

IV.2. Feuille de route et état d'avancement

Conscient de l'importance de cette réforme, le gouvernement, à travers le Ministère de l'Economie et des Finances, a établi en collaboration avec la Banque Mondiale, une feuille de route pour le déploiement du Système de Gestion des Investissements Publics. Elle s'articule autour des volets suivants :

IV.2.1. Volet Institutionnel

Il consiste à assurer le pilotage du projet et l'accompagnement de sa mise en œuvre à travers :

- i. *La création, en 2017, d'une structure au MEF chargée de la gestion de l'investissement public et le renforcement de son équipe.*

Les principales missions de ladite structure sont :

- Assurer le pilotage de la réforme de la gestion des investissements publics ;
- Veiller à l'application du cadre normatif lié au choix des projets d'investissement, à leur suivi et à leur évaluation ;

- Proposer une priorisation entre ces différents projets et établir leur programmation pluriannuelle ;
- Mettre en place et gérer une Banque des Données des Projets publics afin d'inventorier et suivre la réalisation de tous les projets d'investissement public et ce, à l'aide d'un système d'information dédié ;
- Assurer le suivi de l'exécution du budget général, des SEGMA, des Comptes Spéciaux du Trésor et des budgets des établissements publics visés par la Direction du Budget.

ii. La mise en place, future, d'unités de gestion au sein des institutions porteuses de projets tout en assurant leur articulation avec le Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget).

Ces unités de gestion auront pour principales missions de :

- Alimenter la Banque des Données des Projets ;
- Coordonner la préparation de la documentation normalisée de l'évaluation socio-économique et sa présentation au Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) ;
- Répondre aux demandes du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) relatives aux projets d'investissement en cours d'évaluation ou de réalisation ;
- Veiller à la bonne exécution et au suivi des contrats d'investissement.

IV.2.2. Volet juridique

Il s'articule autour de l'élaboration d'un cadre normatif approprié, notamment les textes juridique et réglementaire et les guides, permettant d'unifier le processus de gestion des investissements publics et d'instituer des règles communes à appliquer au niveau de tout le cycle de vie des projets notamment l'obligation de l'évaluation socio-économique préalable des projets et l'évaluation ex-post, en s'appuyant sur le benchmark international en la matière.

Ainsi, plusieurs scénarios juridiques envisageables de mise en œuvre des dispositions relatives à la mise en place d'un cadre normatif unifié pour la gestion de l'investissement public ont été identifiés. Le projet de texte législatif, en cours de rédaction, a pour but de donner une base juridique solide aux procédures d'identification, d'évaluation ex-ante, de suivi et d'évaluation ex-post de l'ensemble des projets d'investissement public.

Il aura vocation à compléter et enrichir les dispositions législatives et réglementaires existantes et non à s'y substituer et ce, à travers l'introduction d'une obligation de transparence et de discipline dans la préparation et la sélection des projets et leur suivi.

Les dispositions dudit projet de loi visent particulièrement :

- La planification adéquate des projets d'investissement public en favorisant, notamment, une gestion rigoureuse et transparente des enveloppes qui leur sont consacrées et en consolidant les meilleures pratiques de gestion et une meilleure reddition des comptes ;

- L'institution de l'obligation de l'évaluation socio-économique en tant que mode de sélection et de priorisation des projets d'investissement public quel que soit leur mode de réalisation, y compris les Partenariats Public Privé, en vue d'améliorer le choix des projets en fonction notamment de leur impact socio-économique ;
- Le pilotage centralisé de la gestion des investissements publics par le biais d'un système d'information sous la forme d'une Banque des Données des Projets centrale qui retracera l'ensemble des informations sur tout le cycle de vie des projets d'investissement public.

Ce projet de texte devra veiller également à la cohérence et à la simplification du dispositif sans ajouter de contraintes supplémentaires pour ne pas compliquer la mise en œuvre de l'investissement public en évitant toute distorsion avec l'existant. Il contiendra principalement les dispositions de portée concrète à caractère normatif et procédural le cas échéant et ayant pour principal objectif de rendre homogène l'identification, l'évaluation ex-ante, la priorisation, la programmation, le suivi de l'exécution et l'évaluation ex-post de tous les projets d'investissement public et non de réguler la matière spécifique ou le métier concerné.

En outre, un guide général sur l'évaluation socioéconomique des projets d'investissement public est en cours de conception. Ce guide a pour but de définir les principes et les méthodes d'évaluation socio-économique de ces projets et de mettre en place un cadre analytique commun à tous les projets d'investissement public quels que soient leurs spécificités.

IV.2.3. Volet Banque des Données des Projets

Il vise le développement d'une Banque des Données des Projets (BDP) à l'aide d'un système d'information dédié permettant d'inventorier et de cartographier les projets d'investissement public, de faciliter leur suivi physique et financier et de favoriser la transparence et la reddition des comptes.

La mise en place de la Banque des Données des Projets devra se faire en s'appuyant sur les meilleures expériences internationales en la matière.

A cet effet, l'année 2018 a été marquée par les principales réalisations suivantes :

- Elaboration des fiches-projet, notamment la fiche d'identification de projet, la fiche d'évaluation socio-économique et la fiche de suivi ;
- Etablissement d'une note comparative portant sur le choix entre l'acquisition d'un logiciel/application existant(e) ou le développement spécifique du système d'information ;
- Lancement des consultations pour le choix d'un prestataire pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en vue de l'élaboration du cahier des charges relatif à la Banque des Données des Projets.

IV.2.4. Volet formation et communication

Il porte sur l'élaboration et le déploiement des plans de formation et de communication dans l'objectif de renforcer les capacités des différents intervenants (Ministère de l'Economie et des Finances et porteurs des projets d'investissement public) tout en favorisant leur adhésion autour d'une vision partagée de la réforme de la gestion des investissements publics.

En effet, le plan de formation en appui à la mise en œuvre de la réforme de la gestion de l'investissement public vise à couvrir l'ensemble des thématiques liées à la gestion des investissements publics. Il portera sur tous les aspects théoriques et pratiques afin de répondre à l'ensemble des besoins en compétences techniques nécessaires à la mise en œuvre effective des différents volets de la réforme (institutionnel, juridique, Banque des Données des Projets, etc...).

La stratégie de communication sur la réforme de la gestion des projets d'investissement public permettra de favoriser l'adhésion de toutes les parties prenantes autour d'une vision partagée de la réforme et de sensibiliser l'opinion publique sur ses enjeux et ses acquis via une communication interne et externe destinée aux différents intervenants.

IV.3. Plan d'action 2019

Le plan d'action de l'année 2019 s'articule autour des principaux axes suivants :

- Finaliser le projet du texte législatif instituant un cadre unifié pour la gestion des investissements publics. Ce texte aura pour vocation notamment la restructuration de la gestion de l'investissement public autour de dispositions définissant un cadre unifié et instituant l'obligation d'une évaluation socio-économique pour tous les projets engageants les finances de l'Etat ;
- Poursuivre l'élaboration des guides prévus dans le cadre normatif de cette réforme. Il s'agit de l'élaboration de guides pratiques et suffisamment illustrés pour la mise en œuvre opérationnelle et effective de la réforme de la gestion des investissements publics ;
- Concevoir la Banque des Données des Projets et entamer son développement. La mise en place de ce système d'information permettra d'inventorier et de cartographier les projets d'investissement public, de faciliter leur suivi physique et financier et de favoriser la transparence et la reddition des comptes ;
- Etablir les termes de référence des plans de formation et de communication et entamer le déploiement de ce dernier qui a pour principal but de vulgariser la réforme et de faciliter son appropriation par les différents acteurs. Le plan de formation sera destiné à couvrir toutes les thématiques liées à la gestion des investissements publics afin de répondre à l'ensemble des besoins nécessaires à la mise en œuvre effective des différents volets de la réforme.

ANNEXES : Répartition régionale des investissements publics programmés au titre de l'année 2019

Annexe N°1 : Grands projets d'investissement régional au titre du Projet de Loi de Finances

1. Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

► JUSTICE :

- Equipement du Tribunal de Première Instance (TPI) à Ouazzane : 3,80 MDH;
- Equipement du TPI et du Tribunal de la Famille à Tanger (5,20 MDH) et à Tétouan (5,00 MDH).

► HABOUS ET AFFAIRES ISLAMIQUES :

- Construction du complexe religieux et culturel des Habous à Larache (9,00 MDH), à Al Hoceïma (31,00 MDH) et à Ouazzane (2,00 MDH) ;
- Restauration de Darih Moulay Ali Boughaleb à Ksar El Kébir : 2,00 MDH ;
- Construction de mosquées aux quartiers Ennara et Tamouda à Tétouan et quartiers Mers Achnad et Rouïda à Tanger et de la grande mosquée à Tanger : 96,00 MDH.

► CULTURE :

- Restauration et aménagement à Larache du Borj Al Laklak (2,00 MDH) et du Borj Al Fath (2,00 MDH);
- Construction et équipement d'une bibliothèque à Ksar El Kébir : 6,00 MDH;
- Construction à Tétouan d'un théâtre (20,00 MDH) et de trois écoles de théâtre (3,00 MDH) ;
- Aménagement et équipement d'un conservatoire de musique à Tétouan (9,00 MDH) ;
- Equipement de 3 bibliothèques à Tétouan (1,00 MDH) et de deux autres bibliothèques à Chefchaoune (0,60 MDH) ;
- Rééquipement de 16 bibliothèques des communes de la région et création de 7 points de lecture en zone rural : 1,00 MDH ;
- Equipement à Al Hoceïma d'un conservatoire de musique (4,00 MDH) ainsi qu'un théâtre (7,00 MDH).

► AGRICULTURE :

- Programme des projets pilier II : 311,65 MDH ;
- Projet d'Appui au Programme National d'Economie d'Eau d'Irrigation 2 (PAPNEEI 2) sur une superficie de 12 000 ha : 82,86 MDH ;

- Projet d'Aménagement Hydro-agricole du périmètre d'irrigation Dar khrofa (263,00 MDH), Ajras (30,00 MDH) et Asjen (10,00 MDH).

► **PECHE MARITIME :**

- Construction et équipement des Points de Débarquements Aménagés (PDAs) de KAA AMJRI et CALA IRIS : 19,07 MDH ;
- Travaux d'aménagement des PDAs : 1,00 MDH;
- Construction de la sous délégation des pêches maritimes d'Assilah : 2,00 MDH ;
- Aménagement et équipement des délégations des pêches maritimes d'Al Hoceima, Jebha, M'diq, Tanger et Larache : 1,75 MDH.

► **EAUX ET FORETS ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :**

- Aménagement et développement forestier : 36,65 MDH ;
- Protection et sécurisation du domaine forestier : 57,30 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 53,13 MDH.

► **EDUCATION NATIONALE :**

- Construction de 12 établissements scolaires: 124,50 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau potable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires) : 158 MDH.

► **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE :**

- Construction et équipement de la Faculté de médecine et de pharmacie à Tanger : 30,00 MDH ;
- Construction et équipement de la Faculté multidisciplinaire à Al Hoceima : 40,00 MDH ;
- Construction et équipement de l'ENCG à Al Hoceima : 20,00 MDH ;
- Construction et équipement de la Faculté multidisciplinaire à Kssar-Kebir : 40,00 MDH ;
- Construction et équipement de l'Ecole Supérieure de Technologie (EST) à Tétouan : 50,00 MDH.

► **EQUIPEMENT ET TRANSPORT :**

- Programme de maintenance routière : 164,00 MDH;
- Programme de sauvetage et de réhabilitation des ouvrages d'art : 7,00 MDH;

- Infrastructures portuaires : poursuite de la réalisation du port Tanger Med II, renforcement des quais n°1 et 2 du port de Larache (10,00 MDH), lancement de la deuxième tranche du projet d'extension du port d'El Jebha (25,00 MDH) et acquisition de deux scanners mobiles au port d'Al Hoceima (50,00 MDH).

► ARTISANAT :

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 1,20 MDH ;
- Elaboration et mise en œuvre du Label Régional des produits de l'artisanat de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima : 0,10 MDH ;
- Certification des unités de production conformes au règlement d'usage des marques "vannerie Rouadi", "poterie oued laou", "poterie Iderdouchen" et "maroquinerie Taghzout" : 0,20 MDH ;
- Mise en place d'une plateforme commerciale permanente de l'économie sociale et solidaire : 2,00 MDH ;
- Participation à la création d'un marché solidaire de vente d'artisanat et de terroir à Tanger : 2,00 MDH.

► SANTE :

- Construction de l'Hôpital de Proximité (HP) à Bab Berred (Chefchaouen): 100,00 MDH;
- Travaux d'extension de la maternité de l'hôpital Mohammed VI : 5,00 MDH ;
- Travaux d'aménagement des urgences de l'hôpital Mohammed VI : 1,20 MDH ;
- Reconstruction de la pharmacie provinciale à Larache : 5,90 MDH ;
- Reconstruction de dépôt et parc-automobile à Larache : 3,20 MDH ;
- Construction du siège de la délégation et du Service du Réseau des Etablissements de Soins de Santé (SRESS) ainsi que les services y dérivant (parc auto, atelier de maintenance et dépôt pharmacie) : 9,60 MDH.

► DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Programme National d'Assainissement (PNA) : poursuite des travaux liés à la réalisation de Station d'Épuration (STEP) notamment à Al Hoceima (617,60 MDH), à Chefchaouen (100,00 MDH), à Fahs-Anjra (125,00 MDH) à Ouazzane (114,00 MDH), à Larache (615,70 MDH) et à Tanger (309,00 MDH) ;
- Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) : poursuite des travaux de raccordement au réseau d'assainissement par la mise en place des Centres d'Enfouissement et de Valorisation (CEV) à Tétouan (56,75 MDH), à Ouazzane (118,75 MDH), à Mediç Fnideç (10,00 MDH), à Chefchaouen (36,79 MDH), à Al Hoceima (40,00 MDH) et à Larache (52,94 MDH).

► TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs: 1,20 MDH.

▶ ADMINISTRATION PENITENTIAIRE :

- Construction d'une prison locale à Al Hoceima : 60,00 MDH.

▶ INDUSTRIE, COMMERCE, INVESTISSEMENT ET ECONOMIE NUMERIQUE :

- Promotion des activités industrielles : 36,00 MDH ;
- Appui aux écosystèmes de l'aéronautique (Assemblage, Ingénierie, Boeing /assemblage,...) : 15,00 MDH.

▶ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :

- Généralisation de la couverture du territoire national en Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT) et encadrement de leur réalisation : 1,15 MDH ;

▶ JEUNESSE ET SPORTS :

- Réalisation d'infrastructures sportives et de jeunesse, d'enfance et d'affaires féminines (piscine olympique, salles omnisports, maisons de jeunes, établissements d'enfance) : 113,00 MDH ;
- Réalisation d'infrastructures sportives et de jeunesse dans le cadre du programme de développement d'Al-Hoceima : 50,00 MDH ;
- Achèvement de construction du grand stade de Tanger : 200,00 MDH ;
- Construction et équipement de maisons de jeunes : 40,00 MDH ;
- Construction de complexes sportifs de proximité : 10,00 MDH ;
- Réalisation du grand stade de football à Tétouan : 90,00 MDH ;
- Réalisation du grand stade de football à Al Hoceima : 50 MDH.

▶ FORMATION PROFESSIONNELLE :

- Achèvement de l'équipement de l'Institut de Formation aux Métiers de l'Industrie Automobile (IFMIA TFZ) à Tanger et lancement de l'équipement de son internat : 19,00 MDH.

▶ EAU :

- Poursuite des travaux de construction des grands barrages : barrage Kharrob (309,00 MDH) et barrage Ghiss (150,00 MDH) ;
- Travaux de construction des petits barrages : nouvelles opérations (1,00 MDH) ;
- Travaux d'aménagement de cours d'eau : poursuite des travaux (5MDH) et nouvelles opérations (0,50 MDH) ;
- Etude d'impact du barrage Ayacha : 0,40 MDH.

▶ COMMUNICATION :

- Construction du siège de la direction régionale de la communication : 2,50 MDH.

2. Région de l'Oriental

▶ JUSTICE :

- Construction du Tribunal de la Famille à Nador: 13,80 MDH ;
- Construction du Centre du Juge Résident (CJR) à Midarr : 11,04 MDH ;
- Equipement du CJR à Jerrada : 3,80 MDH.

▶ HABOUS ET AFFAIRES ISLAMIQUES :

- Construction du siège du conseil local des Oulémas à Berkane : 1,00 MDH;
- Construction du complexe religieux et culturel des Habous à Taourirt : 11,50 MDH;
- Construction d'un complexe religieux et culturel à Jerrada : 0,50 MDH.

▶ CULTURE :

- Construction à Jerada d'un centre culturel (9,00 MDH) et d'un centre d'interprétation du patrimoine minier (3,00 MDH) ;
- Restauration de Kasbat Selouan à Nador : 4,00 MDH ;
- Equipement de la bibliothèque régionale d'Oujda: 2,00 MDH;
- Construction et équipement d'un théâtre à Guercif : 7,00 MDH;
- Equipement du centre culturel à Taourirt : 5,00 MDH.

▶ AGRICULTURE :

- Programme des projets pilier II : 176,33 MDH ;
- Démarrage du projet de modernisation de l'irrigation dans la plaine du Garet-ORMVA de la Moulouya sur une superficie de 13.400 ha : 10,20 MDH ;
- Réhabilitation de la petite et moyenne hydraulique à Jerada (30,00 MDH) et la région de l'Oriental (5,00 MDH).

▶ PECHE MARITIME :

- Construction des PDAs d'Ifri Ifounassen, de Trougout et de Saadia : 18,00 MDH ;
- Aménagement et équipement de la délégation des pêches maritimes à Nador : 0,33 MDH.

▶ EAUX ET FORETS ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :

- Aménagement et développement forestier : 63,18 MDH ;
- Protection et sécurisation du domaine forestier : 25,05 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 21,63 MDH.

► EDUCATION NATIONALE :

- Construction de 16 établissements scolaires : 154,50 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau potable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires) : 110 MDH.

► ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE :

- Construction et équipement du projet de complexe universitaire du pôle technologique d'Oujda : 15,00 MDH ;
- Travaux d'extension de la Faculté multidisciplinaire à Nador : 20,00 MDH ;
- Travaux d'extension d'une annexe à Taourirt (20,00 MDH) et à Berkane (20,00 MDH) ;

► EQUIPEMENT ET TRANSPORT :

- Programme de sauvetage et de réhabilitation des ouvrages d'art : 349,00 MDH ;
- Travaux de renforcement des ouvrages de protection du port de Nador : 170,00 MDH ;
- Raccordement du port de Nador-West Med au réseau autoroutier (600,00 MDH) et aux voies ferrées (300,00 MDH).

► ARTISANAT :

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 1,20 MDH ;
- Elaboration et mise en œuvre du Label Régional des produits de l'artisanat de la région de l'Oriental : 0,10 MDH ;
- Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque "Blouza de l'Oriental" et "Tapis Bouyahy" : 0,20 MDH ;
- Mise en place de l'observatoire régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : 1,00 MDH ;
- Création de la Maison de l'ESS : 1,00 MDH ;
- Projet d'accompagnement et de soutien aux coopératives de la région : 0,40 MDH ;
- Création de quatre Dar Assaniaa à Béni Tadjit, Talsint, Tendrara et Ain Chouater : 0,80 MDH.

► SANTE :

- Construction de la clinique de jour à Oujda : 37,00 MDH ;
- Equipement de l'Hôpital Provincial à Driouch : 50,00 MDH ;

- Equipement de l'Hôpital Local à Midar : 30,00 MDH ;
- Construction et équipement d'un Hôpital de proximité à Tamsaman : 70,00 MDH ;
- Aménagement et réhabilitation du mur de clôture du Centre Hospitalier Provincial à Taourirt (CHP) : 0,20 MDH ;
- Amélioration de l'offre sanitaire à Berkane : construction d'un Centre de Santé (CS) à Almassira (1,4 MDH) et Almajd (1,4 MDH), d'un centre de rééducation au CHP (5 MDH) et de 4 logements de fonction à Saidia (2,45 MDH), et réhabilitation d'un Dispensaire Rural (DR) à Ain Zebda (0,8 MDH), d'un CS à Ain Reggada et des logements (0,12 MDH) ;
- Amélioration de l'offre sanitaire à Driouch : aménagement de 20 CS (2,75 MDH), reconstruction du dispensaire Bouramana (0,9 MDH), reconstruction et équipement du centre de santé urbain niveau 2 Ben Taib (1,6 MDH), construction et équipement d'un centre de kinésithérapie (2,5 MDH), équipement des maisons d'accouchement des centres de santé Tsaft, Ijarmaous et Tafersite (0,72 MDH), équipement des CS Beni Mraghnine, Azlaf, Iferni et M'talssa (0,48 MDH), réhabilitation et équipement de la maison d'accouchement au Centre de Santé Rural - niveau 2 (CSR2) Dar Kebdani (0,21 MDH), création d'un centre de dépistage du cancer du sein et du col (1,94 MDH) et création d'un espace santé jeune (1,94 MDH) ;
- Amélioration de l'offre sanitaire à Taourirt : construction du Centre de Santé Urbain (CSU) Lamsalla (1,65 MDH) et Nassim Taourirt (1,65 MDH), travaux d'achèvement de 4 logements de fonction au sein du CHP (0,4 MDH) et de logement administratif du délégué provincial (0,45 MDH) et extension du CSU de Debdou (0,25 MDH).
- Aménagement et équipement des unités d'urgence de proximité à Boudinar et Dar El Kebdani : 0,32 MDH.

► DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Programme National d'Assainissement (PNA) : poursuite des travaux de raccordement au réseau d'assainissement, traitement des eaux usées et réalisation de STEP, notamment à Berkane (413,50 MDH), Nador (730,50 MDH), Driouch (94,00 MDH), Figuig (27,50 MDH), Jerada (80,00 MDH), Taourirt (380,00 MDH) et Oujda (322,18 MDH) ;
- Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) : poursuite des travaux de raccordement au réseau d'assainissement par la mise en place des CEV à Jerada (42,35 MDH), à Driouch (35,89 MDH), à Guercif (58,22 MDH), travaux de réhabilitation à Taourirt (37,41 MDH) et à Oujda (40,00 MDH), ainsi que des travaux de traitement de Lixiviat à Berkane (7,00 MDH).

► TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs: 0,55 MDH.

► JEUNESSE ET SPORTS :

- Construction et équipement du grand stade d'Oujda : 100,00 MDH ;
- Aménagement et équipement de salles omnisports et construction de complexes sportifs de proximité : 5,00 MDH ;

- Construction de salles couvertes : 10,00 MDH ;
- Construction de terrains de football : 7,00 MDH ;
- Travaux d'aménagement de stades de football : 4,00 MDH ;
- Construction de complexes sportifs de proximité 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de maisons de jeunes : 20,00 MDH.

► **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :**

- Accompagnement et encadrement de la réalisation des SRAT : 1,65 MDH ;
- Homologation du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) de la région.

► **EAU :**

- Poursuite des travaux de construction des grands barrages : barrage Targa Oumadi (269 MDH);
- Surélévation du barrage Mohamed V : 50,00 MDH ;
- Travaux d'assainissement liquide rural: 6,00 MDH ;
- Alimentation en eau potable des écoles rurales (1,25 MDH), ainsi que des mosquées et des écoles de l'enseignement traditionnel (1,25 MDH) ;
- Etude de rentabilité économique du complexe MV-Mechraa Hamadi (0,50 MDH) et actualisation de l'étude d'impact du barrage Kheng Grou (0,40 MDH) ;
- Poursuite des travaux de construction des petits barrages : 5,00 MDH;
- Poursuite des travaux d'aménagement de cours d'eau : 5,00 MDH.

3. Région de Fès-Meknès

► **JUSTICE :**

- Construction du Tribunal de la Famille à Sefrou (20,00 MDH) et à Azrou (3,00 MDH) ;
- Construction du CJR à Boulemane (12,00 MDH) et à Ifrane (16,56 MDH);
- Equipement du Palais de Justice de Fès (25,00 MDH) ainsi que du TPI de Meknès (4,50 MDH) ;

► **HABOUS ET AFFAIRES ISLAMIQUES :**

- Poursuite de la restauration de Darih Moulay Ismail à Meknès : 12,50 MDH ;
- Restauration des mosquées Fakharine à Fès et Al Adam à Taza : 18,00 MDH.

► **CULTURE :**

- Restauration de la medersa Bouanaia (1,00 MDH) et aménagement du site de Volubilis (2,00 MDH) ;
- Mise à niveau du réseau des bibliothèques publiques de la région: 2,00 MDH;

- Equipement du centre culturel d'Ifrane : 8,00 MDH;
- Construction de deux centres culturels à Sefrou : 9,00 MDH;
- Construction de deux centres culturels de proximité et équipement d'un centre culturel à Boulmane : 12 MDH;
- Construction de deux centres culturels de proximité (8,00 MDH) et équipement d'un centre culturel (7,00 MDH) à Taounate ;
- Construction d'un centre culturel (10,00 MDH) et aménagement d'une maison de culture (4,00 MDH) à Fès ;
- Construction de deux centres culturels de proximité à Moulay Yacoub (14,00 MDH).

► AGRICULTURE :

- Programme des projets pilier II : 210,44 MDH ;
- Projet d'Aménagement Hydro-agricole du périmètre d'irrigation de la plaine de Saiss (635,00 MDH), du Moyen Sebou (2^{ème} tranche) (50,00 MDH) et de Bouhouda (40,00 MDH).

► EAUX ET FORÊTS ET LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION :

- Aménagement et développement forestier : 68,97 MDH ;
- Protection et sécurisation du domaine forestier : 75,43 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 33,98 MDH ;

► EDUCATION NATIONALE :

- Construction de 13 établissements scolaires: 131,50 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau potable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires) : 241 MDH.

► ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE :

- Construction et équipement de l'ENCG à Meknès : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de la Faculté multidisciplinaire à Taounat: 20,00 MDH.

► EQUIPEMENT ET TRANSPORT :

- Réalisation de la voie express Taza-Al Hoceima : 500,00 MDH ;
- Programme de sauvetage et de réhabilitation des ouvrages d'art : 83,70 MDH ;
- Programme de maintenance routière : 374,70 MDH;

► **ARTISANAT :**

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 1,50 MDH ;
- Elaboration de la marque collective de certification de la pierre de Taza : 0,10 MDH ;
- Certification des unités de production conformes au règlement d'usage des marques "Vannerie Taza" (0,05 MDH) et "Tapis Ait Seghrouchen", "Tapis Ait Youssi", "Tapis Beni Mtir", "Tapis Marmoucha", "Tapis Beni Ouarrain", "Hanbel Moyen Atlas", "Handira Moyen Atlas" et "Tapis Beni Mguild" (0,40 MDH) ;
- Mise en place d'un complexe régional de l'ESS (Maison de l'ESS et Observatoire régional de l'ESS) : 2,00 MDH ;
- Programme complémentaire de mise en valeur de la Médina de Fès (volet "Réhabilitation de Fondouks dans la médina") : 3,00 MDH ;
- Programme de mise à niveau du site touristique Bouadel (Taounate) et création d'un espace d'exposition vente dans le site : 2,00 MDH.

► **SANTE :**

- Amélioration de l'offre sanitaire à Boulemane : Construction d'un HP de Boulemane de 45 lits (100,00 MDH), création d'un service de psychiatrie au CHP de Boulemane de 30 lits (7,00 MDH) ;
- Construction à Ifrane d'un hôpital de jour (75,00 MDH) et d'une délégation (0,80 MDH), ainsi que deux logements à Sidi El Mekhefi (1,20 MDH) ;
- Aménagement et réhabilitation du service des urgences de CHP à Sefrou et installation du groupe électrogène : 2,20 MDH ;
- Construction du Service d'Admission et d'Accueil (SAA), consultation externe et pharmacie à l'hôpital Ibnou Baitar de Fès: 5,50 MDH ;
- Reconstruction et équipement des CSU à Ain Haroun (3,70 MDH), Ain Karaouine (3,00 MDH) et Nakhla Zouagha (3,50 MDH) ;
- Reconstruction du DR à Dayet Hachlaf (0,61 MDH), du CSU1 à Bir Anzarane (3,50 MDH) et du CSU2 à Bhalil (4,00 MDH) ;
- Aménagement des locaux et annexes de la délégation et des centres de santé à Fès: 0,90 MDH.

► **DEVELOPPEMENT DURABLE :**

- Programme National d'Assainissement (PNA) : poursuite des travaux liés à la réalisation de STEP notamment à Taza (279,00 MDH), à Boulemane (140,00 MDH), à Meknès (92,00 MDH) et à Fès (400,00 MDH) ;
- Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) : poursuite des travaux de raccordement au réseau d'assainissement par la mise en place du CEV et réhabilitation des décharges à El Hajeb (108,61 MDH), ainsi que des travaux de réhabilitation à Séfrou (38,77 MDH).

▶ **TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :**

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs: 0,94 MDH.

▶ **INDUSTRIE, COMMERCE, INVESTISSEMENT ET ECONOMIE NUMERIQUE :**

- Projets d'intérêt économique promus par la CCIS de cette région: Construction d'un Parc d'Exposition «Souk AMM» à Fès (49,69 MDH) et aménagement du Palais de la Foire à Taza (20,82 MDH).

▶ **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :**

- Etablissement des cadres d'orientation de la politique publique de l'aménagement du territoire au niveau régional dans la perspective d'encadrer la réalisation des SRAT : 0,15 MDH.

▶ **JEUNESSE ET SPORTS :**

- Construction de deux salles omnisports : 16,00 MDH ;
- Construction de stades de football : 7,40 MDH ;
- Construction de complexes sportifs de proximité : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de maisons de jeunes : 15,00 MDH.

▶ **FAMILLE, SOLIDARITE, EGALITE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL :**

- Mise en place des travaux d'accessibilités nécessaires dans la ville de Taza: 3 MDH.

▶ **EAU :**

- Poursuite des travaux de construction des grands barrages : complexe M'Dez - Ain Timedrine (221,00 MDH) ;
- Construction du barrage Sidi Abbou (30,00 MDH) ;
- Poursuite des travaux de construction des petits barrages : 2,00 MDH ;
- Travaux d'aménagement de cours d'eau : poursuite des travaux (5,00 MDH) et nouvelles opérations (0,50 MDH).

▶ **COMMUNICATION :**

- Construction du siège de la direction régionale de la communication : 2,50 MDH.

4. Région de Rabat-Salé-Kénitra

▶ **JUSTICE :**

- Construction du Tribunal de la Famille à Salé : 46,00 MDH ;
- Equipement du Palais de Justice de Rabat : 25,00 MDH ;
- Aménagement et équipement du Tribunal de la Famille à Khemissat: 2,00 MDH.

► HABOUS ET AFFAIRES ISLAMIQUES :

- Construction des complexes religieux et culturels des Habous à Kénitra (4,60 MDH) et à Sidi Slimane (0,50 MDH);
- Construction du siège du conseil local des Oulémas à Salé : 7,00 MDH ;
- Construction et équipement de l'Institut Royal pour la recherche sur l'histoire du Maroc (13,00 MDH), de l'institut Mohammed VI des psalmodies et études coraniques (5,00 MDH) et du secrétariat général du conseil supérieur des Oulémas (4,10 MDH) ;
- Construction du complexe religieux multifonctionnel à Tamesna : 0,50 MDH ;
- Réhabilitation de la mosquée Oued Baht à Khemissat et de la grande mosquée à Sidi Slimane : 6,00 MDH ;
- Construction des mosquées au lotissement le Vallon à Kénitra et au lotissement Mkhalf et de la grande mosquée à Rabat : 74,00 MDH.

► CULTURE :

- Restauration des sites historiques de Bernassa (0,80 MDH) et Tamoussida (3,80 MDH) à Kénitra ;
- Aménagement et équipement des bibliothèques de la région : 1,00 MDH;
- Création d'un théâtre à Témara : 2,00 MDH.

► AGRICULTURE :

- Programme des projets pilier II : 36,40 MDH ;
- Poursuite du Projet de Modernisation de la Grande Irrigation (PMGI) sur une superficie de 5 400 ha : 40,61 MDH.
- Lancement de l'étude de structuration du projet d'extension de l'irrigation sur 30.000 ha dans la plaine du Gharb ;
- Projet d'Aménagement Hydro-agricole du périmètre d'irrigation d'Oued Ettine: 1,60 MDH.

► PECHE MARITIME :

- Aménagement et équipement des services centraux : 10,50 MDH ;
- Aménagement et équipement de la délégation des pêches maritimes à Kénitra : 1,33 MDH.

► EAUX ET FORETS ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :

- Aménagement et développement forestier : 79,10 MDH ;
- Protection et sécurisation du domaine forestier : 16,52 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 15,53 MDH.

► **EDUCATION NATIONALE :**

- Construction de 13 établissements scolaires: 131,50 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau potable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires) : 59,00 MDH.

► **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE :**

- Construction et équipement de l'Institut des Métiers de Sport à Kénitra : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement d'une bibliothèque universitaire à Kénitra : 19,00 MDH ;
- Construction et équipement de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales à Kénitra : 14,00 MDH ;
- Construction et équipement du pôle technologique à Tamesna : 30,00 MDH.

► **EQUIPEMENT ET TRANSPORT :**

- Dédoublage de la route nationale 4 : 20,00 MDH;
- Programme de sauvetage et de réhabilitation des ouvrages d'art : 11,60 MDH ;
- Programme de maintenance routière : 149,00 MDH ;
- Programme de la sécurité routière : poursuite de la réalisation de la route régionale n°413 entre Sidi Kacem et Souk Larbâa (34,00 MDH) ;
- Réalisation de la zone des chantiers marins à Mehdiya : 30,00 MDH.

► **ARTISANAT :**

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 1,50 MDH ;
- Estampillage (achat des étiquettes) : 0,20 MDH ;
- Elaboration et mise en œuvre du Label Régional des produits de l'artisanat de la région Rabat-Salé-Kénitra : 0,10 MDH ;
- Certification des unités de production conformes au règlement d'usage des marques "Hanbal Zemmour" et "Tapis Zemmour" : 0,25 MDH ;
- Mise à niveau (aménagement et équipement) de l'Etablissement de Formation Professionnelle (EFP) à Rabat : 4,00 MDH ;
- Construction d'un centre de formation et d'accompagnement, dans le domaine de l'innovation sociale, des porteurs de projets de l'économie sociale : 1,00 MDH ;
- Création de la Maison de l'ESS : 1,00 MDH ;
- Réalisation des assises régionales et des journées de communication : 1,00 MDH ;
- Mise en place d'une plateforme commerciale pour l'ESS : 2,00 MDH ;

- Lancement du 2^{ème} programme de mise à niveau de la Médina de Salé (réhabilitation de l'Ensemble d'Artisanat (EA) de Salé, création de deux Dours Sanâa dans les communes Shoul et Amer et d'une Zone d'Activités Artisanales (ZAA) à Bouknadel, réhabilitation de l'ancien siège de la coopérative du tapis à Salé (non active) en espace d'exposition vente d'artisanat) : 6,00 MDH ;
- Aménagement d'une ZAA à Souk Larbâa du Gharb : 1,50 MDH.

► SANTE :

- Amélioration de l'offre de soin à Sidi Kacem : construction d'un HP à Belksiri de 45 lits (62,00 MDH) ;
- Amélioration de l'offre de soins à Sidi Slimane : construction de l'hôpital local Sidi Yahiya (25,00 MDH) et travaux d'aménagement d'espace d'accueil CHP Sidi Slimane (0,38MDH) et du centre diagnostic (0,14 MDH) ;
- Renforcement du réseau des établissements de soins de santé primaires à Rabat : mise à niveau de deux CSU Farah et Kouass (1 MDH), réaménagement et équipement en échographe du CSU RAHMA (1MDH), construction et équipement d'un dépôt de médicaments au CS Hay Nahda 2 (3,40 MDH).
- Renforcement du réseau des établissements de soins de santé primaires à Salé : construction des CS et de la pharmacie préfectorale (1,00 MDH) et équipement d'un Centre de Diagnostic de Tuberculose et des Maladies Respiratoires (CDTMR) (1,36 MDH) et des CS Mouazza (0,4 MDH), Hay Rahma (0,4 MDH), Arjat (0,40 MDH), Said Hajji (0,40 MDH), Pépinière (0,40 MDH), Hssain (2,50 MDH) et Sidi Hmida (2,50 MDH),
- Renforcement du réseau des établissements de soins de santé primaires à Sidi Slimane: construction d'un Centre Urbain Oulad Malek à Sidi Slimane (1,76 MDH), création du parc auto provincial (0,82 MDH) et aménagement du Centre de Santé Urbain avec Module d'Accouchement (CSUA) à Sidi Yahiya (1,1 MDH).

► DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Programme National d'Assainissement (PNA) : poursuite des travaux liés à la réalisation des STEP notamment à Kénitra (1.216 MDH), à Skhirat-Temara (120,00 MDH) et à Khémisset (140,00 MDH) ;
- Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) : poursuite des travaux de raccordement au réseau d'assainissement par la mise en place des CEV à Kénitra (99,46 MDH) et à Sidi Slimane (83,89 MDH) ainsi que le traitement Lixivat à Rabat (48,00 MDH).

► TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs: 2,54 MDH.

► ADMINISTRATION PENITENTIAIRE :

- Construction d'une prison locale à Tamesna : 40,00 MDH.

► INDUSTRIE, COMMERCE, INVESTISSEMENT ET ECONOMIE NUMERIQUE :

- Signature de convention pour la réforme des marchés de gros des fruits et des légumes : 60,00 MDH ;
- Mise en œuvre de la convention relative à l'octroi de la contribution de l'Etat à la formation du personnel du Peugeot Citroën DS Maroc : 5,78 MDH.

► AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :

- Accompagnement des SRAT et encadrement de leur réalisation : 1,15 MDH ;
- Homologation du SDAU de la région.

► JEUNESSE ET SPORTS :

- Réalisation d'infrastructures sportives dans le cadre du programme intégré du développement urbain de la ville de Rabat «Rabat ville des lumières, capitale culturelle du Maroc» 2014-2018 (salles couvertes, piscine olympique, ...) : 100,00 MDH ;
- Mise à niveau de la salle Ibn Yacine : 19,80 MDH ;
- Extension du Grand Stade de Football de la ville de Kénitra : 60,00 MDH ;
- Construction de complexes sportifs de proximité et de centres d'accueil respectivement à Mehdiya et à Moulay Bouselham : 17,00 MDH ;
- Construction de complexes sportifs de proximité et de salles couvertes à Souk Larbaa : 20,00 MDH ;
- Construction de complexes sportifs de proximité : 10,00 MDH ;
- Construction et équipements de maisons de jeunes : 27,00 MDH.

► FAMILLE, SOLIDARITE, EGALITE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL :

- Mise en œuvre du Plan Régional pour l'Egalité de la région de Rabat-Kénitra-Salé (PRE-RRSK) : 2,00 MDH ;
- Mise en place des travaux d'accessibilités nécessaires dans les villes de Salé et de Kénitra : 7,00 MDH.

► EAU :

- Poursuite des travaux de construction des grands barrages : barrage Ouljet Es-Soltane (121,60 MDH) et barrage Tiddass (153,00 MDH).
- Poursuite des travaux d'aménagement de cours d'eau : 19,00 MDH ;
- Travaux d'assainissement liquide rural : 4,50 MDH.

5. Région de Beni Mellal-Khénifra

▶ JUSTICE :

- Construction du CJR à Tagzirt (8,28 MDH), à Takleft (8,28 MDH), à Ouawizght (8,28 MDH) et à Afourar (8,28 MDH) ;
- Equipement du TPI et du Tribunal de la Famille à Khouribga : 5,20 MDH.

▶ HABOUS ET AFFAIRES ISLAMIQUES :

- Construction du complexe religieux et culturel des Habous à Fkih Ben Saleh : 1,00 MDH.

▶ CULTURE :

- Restauration de la Kasbah Moha ou Hamou Ziani et du pont Ismailia à Khénifra : 4,00 MDH ;
- Création d'un théâtre à Khénifra : 1,00 MDH ;
- Equipement de la maison de la culture à Béni Mellal (5,00 MDH) et équipement du conservatoire de musique (1,00 MDH).

▶ AGRICULTURE :

- Programme des projets pilier II : 142,40 MDH ;
- Poursuite du Projet de Modernisation de la Grande Irrigation (PMGI) sur une superficie de 12.000 ha : 206,84 MDH ;
- Programme de développement des parcours et régulation des flux des transhumants : 1,60 MDH.

▶ EAUX ET FORETS ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :

- Aménagement et développement forestier : 34,66 MDH ;
- Protection et sécurisation du domaine forestier : 48,12 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 20,03 MDH.

▶ EDUCATION NATIONALE :

- Construction de 14 établissements scolaires : 143,50 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau potable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires) : 105,00 MDH.

▶ ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE :

- Construction et équipement de l'EST à Béni-Mellal : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de l'ENCG à Beni-Mellal : 20,00 MDH.

▶ EQUIPEMENT ET TRANSPORT :

- Programme de sauvetage et de réhabilitation des ouvrages d'art : 5,80 MDH ;
- Programme de maintenance routière : 45,00 MDH.

▶ ARTISANAT :

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 1,00 MDH ;
- Elaboration et mise en œuvre du Label Régional des produits de l'artisanat de la région Béni Mellal-Khénifra : 0,10 MDH ;
- Certification des unités de production conformes au règlement d'usage des marques "Tapis Zayane" et "Tapis M'Rabtia" : 0,10 MDH ;
- Observatoire régional de l'ESS : 1,00 MDH.

▶ SANTE :

- Service de psychiatrie au CHP d'Azilal de 30 lits: 7,00 MDH.

▶ DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Programme National d'Assainissement (PNA): poursuite des travaux liés à la réalisation de STEP notamment à Béni-Mellal (252,57 MDH), à Khouribga (78,00 MDH) et à Khénifra (100,00 MDH) ;
- Programme National des Déchets Ménagers (PNDM): poursuite des travaux de raccordement au réseau d'assainissement par la mise en place des CEV à Khénifra (316,02 MDH) et Fkih Ben Saleh (131,78 MDH).

▶ TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs: 0,34 MDH.

▶ INDUSTRIE, COMMERCE, INVESTISSEMENT ET ECONOMIE NUMERIQUE :

- Appui et promotion des activités industrielles diverses : 22,00 MDH.

▶ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :

- Accompagnement des SRAT et encadrement de leur réalisation : 1,15 MDH ;
- Homologation du SDAU de la région.

▶ **JEUNESSE ET SPORTS :**

- Réalisation d'un terrain de football : 8,30 MDH ;
- Mise à niveau d'un terrain de football : 3,00 MDH ;
- Construction de piscines couvertes : 12,00 MDH ;
- Engazonnement de terrain de football : 6,00 MDH ;
- Construction de complexes sportifs de proximité : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de maisons de jeunes : 19,00 MDH.

▶ **FAMILLE, SOLIDARITE, EGALITE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL :**

- Mise en place des travaux d'accessibilités nécessaires dans la ville de Beni Mellal: 3,00 MDH.

▶ **EAU**

- Travaux de construction des petits barrages : nouvelles opérations (1,00 MDH) ;
- Poursuite des travaux d'aménagement de cours d'eau : 5,00 MDH.

6. Région de Casablanca-Settat

▶ **JUSTICE :**

- Construction du CJR à Bir Jdid : 12,00 MDH ;
- Construction du TPI à Mohamedia (55,20 MDH) et Bouznika (58,88 MDH) ;
- Aménagement de la direction régionale à Casablanca : 3,00 MDH ;
- Extension du TPI à Ain Seba : 1,00 MDH ;
- Aménagement du tribunal administratif de Casablanca : 1,00 MDH.

▶ **HABOUS ET AFFAIRES ISLAMIQUES :**

- Construction du complexe religieux et culturel des Habous à Sidi Bennour : 4,00 MDH ;
- Réhabilitation de la mosquée Mohammed V à Casablanca : 2,50 MDH.

▶ **CULTURE :**

- Construction d'un conservatoire à Casablanca (8,00 MDH), à Settat (0,60 MDH) et à Berrechid (12,00 MDH) ;
- Restauration de la Kasbah Boulaouane d'El Jadida : 2,00 MDH;
- Equipement du centre culturel à Benslimane : 8,00 MDH;
- Construction d'un centre culturel de proximité à Sidi Bennour : 4,00 MDH.

► **AGRICULTURE :**

- Programme des projets pilier II : 27,90 MDH ;
- Poursuite de travaux du Projet de Modernisation de la Grande Irrigation (PMGI) et du projet d'Appui au Programme National d'Economie d'Eau d'Irrigation 2 (PAPNEEI 2) sur une superficie de 22 130 ha : 203,00 MDH ;
- Lancement de la mise en eau du projet de Partenariat Public Privé en irrigation à Azemmour Bir-Jdid (3.200 Ha) ;
- Projet d'Aménagement Hydro-agricole du périmètre d'irrigation du Haut Service de Doukkala: 10,00 MDH ;
- Programme de développement des parcours et régulation des flux des transhumants : 4,73 MDH.

► **PECHE MARITIME :**

- Construction d'un établissement de formation maritime à Mohammedia : 2,00 MDH ;
- Mise à niveau des délégations des pêches maritimes (à El Jadida, Casablanca et Mohammedia) : 1,10 MDH.

► **EAUX ET FORETS ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :**

- Aménagement et développement forestier : 22,23 MDH ;
- Protection et sécurisation du domaine forestier : 10,10 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 3,55 MDH.

► **EDUCATION NATIONALE :**

- Construction de 11 établissements scolaires : 99,00 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau portable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires) : 105 MDH.

► **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE :**

- Construction et équipement de l'ENCG à Jadida : 44,00 MDH ;
- Construction et équipement de l'Institut des Sciences de Sport à Settat : 53,00 MDH.

► **EQUIPEMENT ET TRANSPORT :**

- Programme des autoroutes : réalisation de l'autoroute Titmelil-Berrechid et élargissement de l'autoroute Casablanca-Berrechid à 2*3 et de la rocade de Casablanca (3,24 MMDH);
- Programme de maintenance routière : maintenance des routes et des ouvrages d'art (359,90 MDH);

- Infrastructures portuaires extension des ouvrages protectrices du port de Casablanca (150,00 MDH), réaménagement de la première tranche du port sec à Zenata (50,00 MDH), travaux de renforcement de paroi de protection du port de Mohammedia et Skhirat (61,00 MDH) et réalisation du nouveau port Jorf Al Asfar - gaz naturel liquéfié- (20,00 MDH).

► **ARTISANAT :**

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 1,00 MDH ;
- Elaboration et mise en œuvre du Label Régional des produits de l'artisanat de la région Casablanca-Settat : 0,10 MDH ;
- Elaboration de la marque collective de certification de la pierre de Mediouna : 0,10 MDH ;
- Travaux d'aménagement de trois EFP à Casablanca : 3,00 MDH ;
- Organisation du Salon Régional de l'ESS : 2,00 MDH.

► **SANTE :**

- Reconstruction du CHP de Moulay Rachid (120 lits) : 160,00 MDH ;
- Construction du CHP de Mohammedia (270 lits) : 320,00 MDH ;
- Réhabilitation de l'hôpital de proximité à Azemmour : 2,50 MDH ;
- Reconstruction de l'hôpital de psychiatrie à Berrechid (400 lits) : 150,00 MDH ;
- Divers travaux à l'hôpital Bouskoura (Radiologie -laboratoire-Bloc opératoire-Laverie de la stérilisation du bloc) : 0,50 MDH.

► **DEVELOPPEMENT DURABLE :**

- Programme National d'Assainissement (PNA) : poursuite des travaux liés à la réalisation de STEP notamment à Ben Slimane (40,00 MDH), à Mohammedia (40,00 MDH), à El Jadida (548,50 MDH) et à Sidi Bennour (89,00 MDH) ;
- Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) : poursuite des travaux de raccordement au réseau d'assainissement par la mise en place des CEV à Casablanca (220,00 MDH), à Berrechid (175,45 MDH) et à Settat (y compris les travaux de réhabilitation) (139,41 MDH).

► **TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :**

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs: 8,69 MDH.

► **ADMINISTRATION PENITENTIAIRE :**

- Construction d'une prison locale à Mediouna : 20,00 MDH.

▶ INDUSTRIE, COMMERCE, INVESTISSEMENT ET ECONOMIE NUMERIQUE :

- Appui et promotion des activités industrielles diverses : 227,00 MDH ;
- Appui aux écosystèmes de l'aéronautique (Assemblage, Ingénierie, Boeing /assemblage,...) : 146,38 MDH.

▶ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :

- Généralisation de la couverture du territoire national en SRAT et encadrement de leur réalisation : 3,15 MDH ;
- Etude sur le développement des liens rural-urbain de la province de Berrechid.

▶ JEUNESSE ET SPORTS :

- Réalisation d'infrastructures sportives, de jeunesse, d'enfance et des affaires féminines, dans le cadre des programmes de la mise à niveau sociale de la région du Grand Casablanca, construction d'équipements publics et mise à niveau d'infrastructures : 150,00 MDH ;
- Travaux de mise à niveau du palais des sports la casablancaise : 10,00 MDH ;
- Construction de salles omnisports et réalisation de terrains : 28,00 MDH ;
- Construction de complexes sportifs de proximité : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de maisons de jeunes : 48,00 MDH.

▶ ENERGIE ET MINES :

- Construction d'un nouveau siège du laboratoire national de l'énergie et des mines à Casablanca : 9,00 MDH.

▶ FAMILLE, SOLIDARITE, EGALITE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL :

- Mise en place des travaux d'accessibilités nécessaires dans la ville d'El Jadida: 4 MDH.

▶ FORMATION PROFESSIONNELLE :

- Lancement des travaux de construction et d'équipement de l'Institut de Formation en Entrepreneuriat à Casablanca : 30,00 MDH.

▶ EAU :

- Travaux d'assainissement liquide rural : 2,50 MDH ;
- Etude de mise en place du projet de dessalement de l'eau de mer de la région de Casablanca Settat : 1,00 MDH ;
- Etude de pré-impacts des projets d'aménagement du bas Oum Er Rbia : 0,50 MDH ;
- Poursuite des travaux d'aménagement de cours d'eau : 10,00 MDH.

► COMMUNICATION :

- Construction du siège de la direction régionale de la communication : 2,50 MDH.

7. Région de Marrakech-Safi**► JUSTICE :**

- Construction du TPI à Tahnaout : 46,00 MDH ;
- Aménagement du Cour d'Appel et du TPI à Safi : 31,20 MDH ;
- Equipement du CJR à Tamarar: 1,30 MDH.

► HABOUS ET AFFAIRES ISLAMIQUES :

- Construction des complexes culturels et administratifs des Habous à Essaouira (5,00 MDH), à Kelâa Sraghna (40,60 MDH) et à Bengrir (7,00 MDH) ;
- Restauration de la Medrassa Benyoussef à Marrakech (38,00 MDH) et du mausolée Sidi Megdoul à Essaouira (2,00 MDH) ;
- Restauration des mosquées Sidi Ali Ben Daoud, Zaouia Tijania, Zaouia Nassiria, Zaouia Bawakhir, Zaouia Kadiria et Zaouia Derkaouia à Essaouira, Afouriren et Chikh Abi Mohammed Saleh à Safi) : 29,44 MDH.

► CULTURE :

- Réhabilitation de la médina de Marrakech : 10,00 MDH.

► AGRICULTURE :

- Programme des projets pilier II : 98,26 MDH ;
- Poursuite des travaux du Projet de Modernisation de la Grande Irrigation (PMGI) et Programme National d'Economie d'Eau d'Irrigation (PNEEI) sur une superficie de 13 760 ha : 184,7 MDH ;
- Projet d'Aménagement Hydro-agricole du périmètre d'irrigation Ksob: 21 MDH.

► PECHE MARITIME :

- Aménagement et équipement des délégations des pêches maritimes à Essaouira et Safi: 0,60 MDH.

► EAUX ET FORETS ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :

- Aménagement et développement forestier : 79,93 MDH ;
- Protection et sécurisation du domaine forestier : 11,43 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 32,61 MDH.

► **EDUCATION NATIONALE :**

- Construction de 14 établissements scolaires : 149,00 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau potable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires) : 181 MDH.

► **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE :**

- Construction et équipement de l'EST et du complexe universitaire à Kalaa Segharna : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de complexe Universitaire à Tamnsourt : 60,00 MDH.

► **EQUIPEMENT ET TRANSPORT :**

- Programme de la sécurité routière : poursuite de la réalisation de la route régionale n°9 entre Ait Aourir et Ouarzazate à travers Tichka (180,00 MDH);
- Programme de sauvetage et de réhabilitation des ouvrages d'art : (5,50 MDH) ;
- Programme de maintenance routière (252,00 MDH);
- Travaux de réalisation du nouveau port de Safi (200 MDH) et son raccordement aux voies ferrées (50 MDH).

► **ARTISANAT :**

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 1,50 MDH ;
- Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque "Tapis Bousbaa": 0,10 MDH ;
- Mise à niveau de l'EFP (aménagement et équipement) de Ben Guerir : 4,00 MDH ;
- Mise en place d'une plateforme commerciale pour l'ESS : 2,00 MDH ;
- Organisation des marchés itinérants: 1,50 MDH ;
- Programme de mise en valeur de la Médina de Marrakech (volet "Réhabilitation de fondouks dans la médina") : 7,50 MDH ;
- Création d'un espace d'exposition vente à Mzoda : 3,00 MDH.

► **SANTE :**

- Création de deux services de psychiatrie aux CHP de Safi (30 lits) et Youssoufia (30 lits) : 14,00 MDH ;
- Construction de l'hôpital de proximité Amizmiz : 4,00 MDH ;
- Extension du centre de diagnostic CHP à Lhaouz (Clinique du jour) : 0,30 MDH ;
- Equipement de l'hôpital local Ait Aourir: 30,00 MDH ;

- Extension du service Mère-Enfant au CHP Mohammed VI à Chichaoua : 2,75 MDH ;
- Construction d'une unité d'Urgence Médicale de Proximité (UMP) au CSR-2 Sidi Mokhtar : 1,20 MDH.

► **DEVELOPPEMENT DURABLE :**

- Programme National d'Assainissement (PNA) : poursuite des travaux liés à la réalisation de STEP notamment à Youssoufia (179,00 MDH), à Rhamna (140,00 MDH), à Essaouira (164,00 MDH) et à Safi (873,10 MDH) ;
- Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) : poursuite des travaux de raccordement au réseau d'assainissement par la mise en place des CEV à Haouz (7,48 MDH), à Essaouira (53,60 MDH), à Rhamna (66,08 MDH), à El Kalaa Sraghna (98,64 MDH), à Chichaoua (39,88 MDH) et à Safi (y compris les travaux de réhabilitation) (312,24 MDH).

► **TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :**

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs: 0,61 MDH.

► **INDUSTRIE, COMMERCE, INVESTISSEMENT ET ECONOMIE NUMERIQUE :**

- Projet d'intérêt économique promu par la CCIS de cette région (construction d'un centre de Foires et des Expositions): 27,09 MDH.

► **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :**

- Etablissement des cadres d'orientation de la politique publique de l'aménagement du territoire au niveau régional dans la perspective d'encadrer la réalisation des SRAT : 0,15 MDH.

► **JEUNESSE ET SPORTS :**

- Réalisation des infrastructures sportives dans le cadre du programme Marrakech - Cité du Renouveau Permanent (piscines couvertes, complexes sportifs de proximité, espaces sportifs,...) : 50,00 MDH ;
- Construction de terrains de football : 3,00 MDH ;
- Construction de complexes sportifs de proximité : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de maisons de jeunes : 30,00 MDH.

► **EAU :**

- Poursuite des travaux de construction des grands barrages : barrage Aït Ziat (35,00 MDH) et barrage Boulaouane (34,00 MDH) ;
- Poursuite des travaux d'aménagement de cours d'eau : 3,00 MDH ;
- Approvisionnement en eau potable des écoles rurales : 1,85 MDH ;

- Assainissement liquide en milieu rural : 9,50 MDH ;
- Etude préparatoire pour la mise en place d'un projet de dessalement de l'eau de mer dans la province de Safi : 1,00 MDH.

► **COMMUNICATION :**

- Construction du siège de la direction régionale de la communication : 2,50 MDH.

8. Région de Darâa-Tafilalet

► **JUSTICE :**

- Construction du TPI à Zagoura : 45,00 MDH ;
- Construction du CJR à Midelt (18,00 MDH).

► **HABOUS ET AFFAIRES ISLAMIQUES :**

- Travaux de construction du projet de complexe religieux et culturel des Habous à Errachidia (5,60 MDH) ;
- Equipement du complexe religieux et culturel des Habous à Tinghir : 4,00 MDH.

► **AGRICULTURE :**

- Programme des projets pilier II : 146,70 MDH ;
- Projet d'Aménagement-Hydro-agricole du périmètre de la plaine de Boudnib : 150,00 MDH ;
- Programme pour le développement des parcours et la régulation des flux des transhumants : 3,38 MDH.

► **EAUX ET FORETS ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :**

- Aménagement et développement forestier : 26,35 MDH ;
- Protection et sécurisation du domaine forestier : 8,86 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 16,79 MDH.

► **EDUCATION NATIONALE :**

- Construction de 14 établissements scolaires : 139,50 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau potable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires) : 82 MDH.

► EQUIPEMENT ET TRANSPORT :

- Programme de sauvetage et de réhabilitation des ouvrages d'art : 38,00 MDH ;
- Programme de maintenance routière : 132,00 MDH.

► ARTISANAT :

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 1,50 MDH ;
- Construction des Dar Assaniaa à M'Hamid El Ghizlane, Tinzouline, Agdez et à Boumalne Dadès : 1,20 MDH ;

► SANTE :

- Construction d'un HP Boumia à Midelt de 25 à 45 lits : 44,00 MDH ;
- Construction d'un DR Assaka Kantoula à la commune rurale Iminolaouen (1,57 MDH) et d'un DR Aguim et son extension en un centre de santé rural de niveau I à la commune rurale Ighrem Nougdal (2,50 MDH), ainsi que d'un DR Imdri à la commune rurale Skoura Ahl Oust (1,57 MDH) ;

► DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Programme National d'Assainissement (PNA) : poursuite des travaux liés à la réalisation de STEP notamment à Er-Rachidia (292,00 MDH), à Tinghir (96,00 MDH) et à Zagora (85,00 MDH) ;
- Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) : poursuite des travaux de raccordement au réseau d'assainissement par la mise en place des CEV à Midelt (80,78 MDH) et à Er-Rachidia (124,33 MDH).

► TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs : 0,21 MDH.

► AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :

- Accompagnement et généralisation de la couverture du territoire national en SRAT et encadrement de leur réalisation : 2,85 MDH.

► JEUNESSE ET SPORTS :

- Construction de salles omnisports couvertes : 6,00 MDH ;
- Réalisation d'oasis sportifs : 12,00 MDH ;
- Construction de complexes sportifs de proximité : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de maisons de jeunes : 10,00 MDH.

► **FORMATION PROFESSIONNELLE :**

- Achèvement des travaux de construction et lancement de l'équipement de l'Institut de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (IFMERE) à Ouarzazate : 78,00 MDH.

► **EAU :**

- Poursuite des travaux de construction des grands barrages : Barrage Kaddoussa (200,00 MDH), barrage Toudgha (129,00 MDH) et barrage Agdez (135,00 MDH) ;
- Travaux de construction des petits barrages : poursuite des travaux (5,00 MDH) et nouvelles opérations (1,00 MDH) ;
- Travaux d'aménagement de cours d'eau: poursuite des travaux (1,00 MDH) et nouvelles opérations (0,50 MDH) ;
- Travaux d'assainissement liquide rural : 7 MDH ;
- Approvisionnement en eau potable des écoles rurales : 3,40 MDH

9. Région de Souss-Massa

► **JUSTICE :**

- Construction du CJR à Ouled Berhil : 24,00 MDH.

► **HABOUS ET AFFAIRES ISLAMIQUES :**

- Travaux de construction du complexe religieux et culturel des Habous à Agadir : 4,80 MDH.

► **CULTURE :**

- Construction à Agadir d'un centre culturel (10,00 MDH) et d'une médiathèque (5,00 MDH);
- Construction d'un centre culturel de proximité à Tata (1MDH) et à Tiznit (1MDH) ;
- Restauration de la Kasbah d'Agadir Ou Fellah (5,00 MDH) et d'Inezgane (3,00 MDH) et des murailles de Taroudant (2,00 MDH).

► **AGRICULTURE :**

- Programme des projets pilier II : 82,84 MDH ;
- Poursuite des projets de modernisation de l'irrigation sur une superficie de 19.000 ha : 29,30 MDH ;
- Lancement des travaux pour le projet de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation dans la région de Chtouka ;
- Projet de réhabilitation de la Petite et Moyenne Hydraulique 3 : 80,00 MDH ;
- Programme pour le développement des parcours et la régulation des flux des transhumants : 18,35 MDH.

▶ PECHE MARITIME :

- Aménagement et équipement de la délégation des pêches maritimes d'Agadir : 0,43 MDH

▶ EAUX ET FORETS ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :

- Aménagement et développement forestier : 70,93 MDH ;
- Protection et sécurisation du domaine forestier : 19,21 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 16,63 MDH.

▶ EDUCATION NATIONALE :

- Construction de 17 établissements scolaires : 172,00 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau potable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires) : 107 MDH.

▶ ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE :

- Construction et équipement de la Faculté de médecine et de pharmacie à Agadir : 20,00 MDH.

▶ EQUIPEMENT ET TRANSPORT :

- Programme de sauvetage et de réhabilitation des ouvrages d'art : 98,00 MDH ;
- Programme de maintenance routière : 129,00 MDH;
- Infrastructures portuaires : renforcement des équipements de protection du port d'Agadir (100,00 MDH), réhabilitation de ses quais (40,00 MDH) et réalisation d'une troisième entrée dudit port (30,00 MDH), ainsi que la réalisation des scanners géotechniques du port de la pêche maritime à Sidi Boulfedaye (20,00 MDH).

▶ ARTISANAT :

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 1,00 MDH ;
- Qualification des artisans des unités de production suivant les exigences du règlement d'usage de la marque "Tazerzite" (0,15 MDH) et "Idoukan N Oudrar" (0,15 MDH) ;
- Création de la Maison et Observatoire régional de l'ESS : 2,00 MDH ;
- Création d'une Dar Sania à Sidi Hssain : 0,20 MDH ;

► **SANTE :**

- Construction et équipement d'un hôpital local de proximité à Oulad Berhil (80,10 MDH) et à la commune territoriale Taliouine (80,10 MDH) ;
- Construction et équipement d'un Centre d'Hémodialyse à Taliouine: 12,00 MDH ;
- Construction et équipement d'un DR avec un logement Infirmier aux communes rurales d'Iguidi (1,37 MDH), Igli (1,37 MDH), Ait Iguass (1,37 MDH) et Agadir Melloul (1,37 MDH) ;
- Construction et équipement d'un Centre de Santé niveau 1 à la commune territoriale Taroudant (1,60 MDH) et des Centres Espace Santé Jeunes à Oulad Berhil (1,20 MDH) et Taliouine (1,20 MDH).

► **TOURISME :**

- Contribution à l'équipement en infrastructure de la phase 1 de la station touristique Aghroud : 50,00 MDH.

► **DEVELOPPEMENT DURABLE :**

- Programme National d'Assainissement (PNA): poursuite des travaux liés à la réalisation de STEP notamment à Inezgane- Ait Melloul (317,00 MDH), à Agadir Ida-Outanane (391,00 MDH) et à Tiznit (204,00 MDH) ;
- Programme National des Déchets Ménagers (PNDM): poursuite des travaux de raccordement au réseau d'assainissement - mise en place du Centre d'Enfouissement et de Valorisation (y compris les travaux de réhabilitation) à Taroudant (159,27 MDH), à Agadir (726,22 MDH) et à Chetouka Ait Baha (164,25 MDH), ainsi que des travaux de réhabilitation à Tiznit (20,18 MDH).

► **TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :**

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs: 0,69 MDH.

► **INDUSTRIE, COMMERCE, INVESTISSEMENT ET ECONOMIE NUMERIQUE :**

- Projets d'intérêt économique promus par la CCIS de la région : construction d'un complexe multiservices des entreprises (34,88 MDH) ;
- Appui et promotion des activités industrielles diverses : 32,00 MDH ;
- Appui à l'écosystème lié à l'industrie navale : 0,99 MDH.

► **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :**

- Accompagnement des SRAT et encadrement de leur réalisation: 1,15 MDH ;
- Homologation du SDAU de la région.

► **JEUNESSE ET SPORTS :**

- Mise à niveau de terrains de football : 6,00 MDH ;

- Construction de complexes sportifs de proximité : 10,00 MDH ;
 - Construction et équipement de maisons de jeunes : 25,00 MDH.
- ▶ **FAMILLE, SOLIDARITE, EGALITE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL :**
- Mise en place des travaux d'accessibilités nécessaires dans la ville d'Inzegane: 3,00 MDH.
- ▶ **EAU :**
- Poursuite des travaux de construction des grands barrages : barrage Sidi Abdellah (92,00 MDH) ;
 - Travaux de construction des petits barrages : nouvelles opérations (1,00 MDH) ;
 - Poursuite des travaux d'aménagement de cours d'eau : 5,00 MDH ;
 - Travaux d'assainissement liquide rural : 2,50 MDH ;
 - Etude d'impact du barrage Tamri : 0,40 MDH.

10. Région de Guelmim-Oued Noun

- ▶ **JUSTICE :**
- Construction du Tribunal de la famille à Tan-Tan : 13,80 MDH ;
 - Construction du CJR à Taghjijt : 10,00 MDH ;
 - Construction du TPI à Laayoune : 64,40 MDH.
- ▶ **HABOUS ET AFFAIRES ISLAMIQUES :**
- Travaux de construction du projet de complexe religieux et culturel des Habous à Geulmim : 0,50 MDH.
- ▶ **CULTURE :**
- Construction d'un conservatoire de musique et des arts chorégraphiques et d'un centre des arts rupestres à Guelmim 3,50 MDH ;
 - Construction du centre culturel à Tan Tan (3,00 MDH) et à Assa Zag (3,00 MDH), ainsi que trois autres centres Culturels à Sidi Ifni (9,00 MDH).
- ▶ **AGRICULTURE :**
- Programme des projets pilier II : 31,30 MDH ;
 - Programme pour le développement des parcours et la régulation des flux des transhumants : 24,98 MDH.

► **PECHE MARITIME :**

- Travaux d'aménagement des PDAs : 1,50 MDH ;
- Aménagement et équipement des délégations des pêches maritimes (Sidi Ifni, Tan-Tan) : 0,70 MDH.

► **EAUX ET FORETS ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :**

- Aménagement et développement forestier : 35,58 MDH ;
- Protection et sécurisation du domaine forestier : 21,95 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 24,84 MDH.

► **EDUCATION NATIONALE :**

- Construction de 7 établissements scolaires : 74,00 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau potable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires): 21 MDH.

► **EQUIPEMENT ET TRANSPORT :**

- Programme de sauvetage et de réhabilitation des ouvrages d'art : 12,60 MDH.

► **ARTISANAT :**

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 2,40 MDH ;
- Elaboration et mise en œuvre du Label Régional des produits de l'artisanat de la région Guelmim-Oued Noun : 0,05 MDH ;
- Certification des unités de production conformes au règlement d'usage de la marque "Tapis Boutroch": 0,15 MDH ;
- Actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du Modèle de Développement Intégré des Provinces de Sud : 0,35 MDH ;
- Equipement du projet de l'Institut des Arts Traditionnels (IAT) à Guelmim: 4,00 MDH ;
- Renforcement des capacités managériales des porteurs de projets: 0,20 MDH ;
- Création de Dar Sanaa à Aouinat Ighoumane - Assa (1,40 MDH) et à Aouinat Lahna - Assa (1,40 MDH) ;
- Création à Guelmim d'une ZAA (services) (3,00 MDH) ainsi qu'un centre d'appui technique du bois (1,00 MDH).

► **SANTE :**

- Réhabilitation d'un centre de santé urbain niveau 1 quartier administratif à Tan-Tan : 1,00 MDH.

► **DEVELOPPEMENT DURABLE :**

- Programme National d'Assainissement (PNA): poursuite des travaux liés à la réalisation de STEP notamment à Guelmim (390,00 MDH) et à Sidi Ifni (52,00 MDH) ;
- Programme National des Déchets Ménagers (PNDM): poursuite des travaux de raccordement au réseau d'assainissement par la mise en place des CEV à Tan-Tan : 52,85 MDH.

► **TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :**

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs : 0,12 MDH.

► **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :**

- Etablissement des cadres d'orientation de la politique publique de l'aménagement du territoire au niveau régional dans la perspective d'encadrer la réalisation des SRAT : 0,15 MDH.

► **JEUNESSE ET SPORTS :**

- Construction de complexes sportifs de proximité : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de maisons de jeunes : 5,00 MDH ;
- Construction et équipement d'établissements d'enfance.

► **EAU :**

- Poursuite des travaux de construction des grands barrages : barrage Fask (131,00 MDH) ;
- Travaux de construction des petits barrages : poursuite des travaux (5,00 MDH) et nouvelles opérations (1,00 MDH) ;
- Poursuite des travaux d'aménagement de cours d'eau : 5,00 MDH ;
- Travaux d'assainissement liquide rural : 5,80 MDH.

11. Région de Laâyoune-Saguia al Hamra

► **CULTURE :**

- Restauration du bâtiment historique 'Dar Lbhar' et construction d'une salle d'exposition à Tarfaya : 1,80 MDH.

► AGRICULTURE :

- Programme des projets pilier II : 86,97 MDH ;
- Projet de réhabilitation de la petite et moyenne hydraulique du périmètre de Jrifia : 60,00 MDH ;
- Programme pour le développement des parcours et la régulation des flux des transhumants : 7,50 MDH.

► PECHE MARITIME :

- Aménagement et équipement des délégations des pêches maritimes à Laâyoune et à Boujdour : 0,85 MDH.

► EAUX ET FORETS ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :

- Aménagement et développement forestier : 46,80 MDH ;
- Protection et sécurisation du domaine forestier : 4,78 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 18,42 MDH.

► EDUCATION NATIONALE :

- Construction de trois établissements scolaires : 29,00 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau potable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires) : 3 MDH.

► ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE :

- Construction et équipement d'un établissement universitaire à Semara (première tranche) : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de la Faculté de médecine et de pharmacie à Laâyoune : 80,00 MDH.

► ARTISANAT :

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 1,00 MDH ;
- Elaboration et mise en œuvre du Label Régional des produits de l'artisanat de la région Laâyoune-Sakia El Hamra : 0,05 MDH ;
- Actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du Modèle de Développement Intégré des Provinces de Sud (Création d'un IAT à Laayoune) : 4,35 MDH ;
- Organisation du salon régional de l'ESS : 1,50 MDH ;
- Création d'une ZAA (services) à Laâyoune : 3,00 MDH.

► SANTE :

- Construction du Centre Hospitalier Universitaire de Laâyoune : 200,00 MDH
- Travaux d'aménagement du bloc opératoire (services de radiologie, de réanimation et du bache à eau) du CHP à Boujdour : 1,53 MDH ;
- Travaux d'installation des réseaux des fluides médicaux aux services du CHP à Boujdour : 1,05 MDH ;
- Travaux de construction de la pharmacie hospitalière du CHP à Boujdour : 1,35 MDH ;
- Construction d'un centre de référence pour la santé reproductive à la province de Laâyoune : 4,00 MDH ;
- Reconstruction du CSU1 Rbieb à Semara: 4,00 MDH.

► DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Programme National d'Assainissement (PNA): poursuite des travaux liés à la réalisation de STEP notamment à Laâyoune (450,00 MDH).

► TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs: 0,31 MDH.

► ADMINISTRATION PENITENTIAIRE :

- Construction d'une prison locale à Laâyoune : 80,00 MDH.

► AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :

- Accompagnement des SRAT et encadrement de leur réalisation: 1,15 MDH.

► JEUNESSE ET SPORTS :

- Construction de pistes d'athlétisme : 3,00 MDH ;
- Construction de complexes sportifs de proximité : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de maisons de jeunes : 5,00 MDH.

► EAU :

- Poursuite des travaux de construction des grands barrages: reconstruction du barrage Sakia El Hamra (5,00 MDH) ;
- Poursuite des travaux de construction des petits barrages : 5,00 MDH.

12. Région de Dakhla-Oued-Eddahab**▶ JUSTICE :**

- Equipement du TPI à Dakhla : 3,80 MDH.

▶ HABOUS ET AFFAIRES ISLAMIQUES :

- Construction de la mosquée Karkarat à Aoussred : 5,00 MDH.

▶ CULTURE :

- Construction d'un conservatoire de musique et des arts chorégraphiques et d'un centre des arts rupestres à Dakhla : 3,50 MDH.

▶ AGRICULTURE :

- Programme des projets pilier II : 13,53 MDH ;
- Lancement des travaux pour le projet de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation dans la région de Dakhla.

▶ PECHE MARITIME :

- Aménagement et équipement de la délégation des pêches maritimes à Dakhla : 0,53 MDH.

▶ EAUX ET FORETS ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION :

- Aménagement et développement forestier : 14,55 MDH ;
- Lutte contre la désertification et protection de la nature : 3,75 MDH.

▶ EDUCATION NATIONALE :

- Construction de trois établissements scolaires : 29,00 MDH ;
- Rénovation des établissements scolaires (construction de murs de clôture/enceintes et des blocs de latrines, réfection des établissements scolaires, chauffage des salles, élargissement de l'accessibilité au profit des personnes à besoins spécifiques, renouvellement des équipements scolaires et des internats, raccordement aux réseaux d'eau potable ou dotation en citernes/bac à eau et raccordement au réseau national d'électricité ou dotation en panneaux scolaires) : 4,71 MDH.

▶ ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE :

- Construction et équipement de l'ENCG à Dakhla : 10,00 MDH.

▶ EQUIPEMENT ET TRANSPORT :

- Construction du nouveau port de Dakhla : 500,00 MDH ;
- Programme de maintenance routière : 70,00 MDH.

▶ ARTISANAT :

- Appui aux groupements d'artisans par l'acquisition du matériel technique, d'hygiène et de sécurité : 0,70 MDH ;
- Elaboration et mise en œuvre du Label Régional des produits de l'artisanat de la région Dakhla-Oued Eddahab : 0,05 MDH ;
- Création d'un centre d'accueil au niveau de l'IAT à Dakhla dans le cadre de la mise en œuvre du Modèle de Développement Intégré des Provinces de Sud : 4,25 MDH.

▶ DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Programme National d'Assainissement (PNA) (lancement de nouveaux projets d'assainissement) : 15,00 MDH.

▶ TRAVAIL ET INSERTION PROFESSIONNELLE :

- Opérations de modernisation (aménagement et équipement) des services extérieurs: 0,08 MDH.

▶ ADMINISTRATION PENITENTIAIRE :

- Construction d'une prison locale à Dakhla : 100,00 MDH.

▶ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL ET URBANISME :

- Etablissement des cadres d'orientation de la politique publique de l'aménagement du territoire au niveau régional dans la perspective d'encadrer la réalisation des SRAT : 0,15 MDH.

▶ JEUNESSE ET SPORTS :

- Construction de complexes sportifs de proximité : 10,00 MDH ;
- Construction et équipement de maisons de jeunes : 5,00 MDH.

Annexe N°2 : Grands projets d'investissement régional des Etablissements et Entreprises Publics

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Rabat- Salé - Kénitra	Investissement 2019 : 16.773 MDH				
	Agence du Bassin Hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia	Travaux de PCI Lot n° 3 Souk Larbaa du Gharb -Tranche 3 (Kénitra)	3,0	-	- Garantir la généralisation de l'accès à l'eau à l'ensemble du territoire - Contribuer à la préservation de la ressource et sa valorisation en vue de contribuer à la création de valeur
		Travaux de PCI de la ville de Kénitra - Pr. Kénitra - Lot 1	3,3	-	
		Travaux de PCI de la ville de Kénitra lot 2	3,9	-	
		Travaux de PCI de la ville de Sidi Kacem y compris l'assistance technique	12,3	-	
	ONEE	Construction du poste 225/60 à Dar Gueddari	150,0	114,0	- Accompagner l'augmentation de la demande d'électricité - Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Renforcement de l'alimentation de la zone industrielle de Kénitra par la réalisation des postes 225/60 kV et 225/22 KV d' Afzi	141,7	100,0	
		Création d'un poste 60/22KV à Ain Aouda	77,3	47,2	- Généraliser l'accès à l'électricité
		Electrification des villages dans le cadre du programme de parachèvement PERG	70,3	0,7	
		Electrification de villages dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS)	86,5	48,3	
	ONCF	Augmentation de la capacité Casa-Kénitra (60%)	2 461,0	-	- Relient les grands pôles du Royaume - Participent à la création d'emplois au niveau régional - Ces projets sont prévus d'être achevés en 2018.
		Installations Terminales Kénitra	565,0	-	
		Gare de Kénitra	400,0	-	
		Gare de Rabat Ville	450,0	-	
		Gare de Rabat Agdal	600,0	-	
	Barid Al-Maghrib	Développement de l'activité	25,1	-	- Améliorer la qualité du service, participation à la promotion de la PME, création de l'emploi,...
		Equipements	26,1	-	
Développement SI		23,6	2,4		
Programme immobilier		15,2	3,0		

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Rabat- Salé - Kénitra	AAVBR	Achèvement Séquence I et II	563,7	281,8	- Répartition des flux de circulation transitant entre les villes de Rabat et Salé - L'amélioration de la mobilité des citoyens
		Mobilité	865,0	189,5	
		Valorisation Séquence III et IV	1 016,8	0,5	
		Environnement et protection contre les risques d'urbanisation non réglementaire	344,44	118,8	
	Régies de distribution de Kénitra	Construction et équipement d'un nouveau poste source FOUARAT 60/20KV	48,2	-	- Assurer la sécurisation de l'alimentation en électricité
		Délestage du Collecteur F	70,4	-	- Amélioration du drainage des eaux pluviales au niveau de ce bassin
		Dédoublage du Collecteur F	90,0	35,0	
		Construction de la STEP, de la conduite d'AMENEE (EMISSAIRE) et de la station de refoulement SP3	380,0	-	- Elimination des rejets directs des eaux usées des Villes de Kénitra, Mehdia et de la commune de Sidi Taibi dans l'Oued Sebou - Traitement des eaux usées interceptées avant leur évacuation.
	ORMVA Gharb	Reconversion collective des secteurs Nord 3 et Nord 4 en irrigation localisée (Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation)	200,3	61,0	- Economie et rationalisation de l'utilisation de l'eau d'irrigation et amélioration de la productivité et donc du revenu. - Amélioration des conditions de gestion de l'irrigation notamment par l'individualisation des prises et du matériel d'irrigation.
		Nivellement des secteurs rizicoles dans le cadre du Contrat-Programme rizicole	105,0	30,0	- Adoption du comptage individuel.
		Pistes rizicoles dans le cadre du Contrat-Programme	600,0	13,0	- Amélioration des rendements des cultures et augmentation des revenus des agriculteurs.
ONHYM	Participation aux travaux de complétion et de connexion des puits forés par le partenaire SDX ENERGY	15,0	15,0	- Renforcement de la capacité de production de gaz - Encouragement de l'investissement régional - Contribution à la protection de l'environnement	
	Travaux de connexion de l'usine de PSA au gazoduc 8" et mise en place d'une unité de traitement de gaz	10,5	-	- Renforcement de l'infrastructure gazière régionale et incitation à l'investissement dans la région - Encouragement de l'investissement régional	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Rabat- Salé - Kénitra		Travaux de mise à niveau du gazoduc 4 reliant la station DRJ à l'usine CMCP et mise en œuvre des recommandations issues de l'inspection du gazoduc.	6,7	-	- Maintenance et mise à niveau de l'infrastructure de transport du gaz naturel
	AREF Rabat-Salé-Kénitra	Constructions d'établissements scolaires	573,9	-	- Education et formation vecteur du développement économique et social
	Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat	Construction d'un nouveau siège de L'APESA de l'IAV Hassan II Rabat	89,7 ⁽¹⁾	-	- Offrir une formation de qualité et accroître les places pour accueillir un nombre croissant - Extension de l'internat au campus principal des nouveaux étudiants
	Université Mohamed V de Rabat	Pôle Technologique de Tamesna	200,0	70,0	- Formation des habitants de la région pour un développement productif et efficace - Relever l'attractivité économique de la ville - Rapprochement des formations universitaires de la population de la zone
		Construction du Centre de Biotechnologie de la Faculté de Médecine et de Pharmacie	50,0	-	-
	Société Bouregreg Cultures	Grand Théâtre de Rabat	1 743,0	574,0	- Créations de 1400 emplois directs et indirects incluant les phases investissement et exploitation
	Ithmar capital (ex-FMDT)	Wessal Bouregreg	8 730,0	51,0	- Art Hôtel 5* et Hôtel marina 4* et Marina et Maison de la musique et des Arts de la scène et Maison du patrimoine et Composante Commerciale et résidentiel et Bureaux et Acquisition de l'assiette foncière
	HAO	Construction d'un Centre Culturel à Kénitra	85,0	-	- Réduire le déficit en logements - Améliorer les conditions d'habitat de la population

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Rabat- Salé - Kénitra		Aménagement des abords des quartiers et revêtement de trottoirs de différentes voies de la ville de Kénitra	60,0	-	
	ADM	Exploitation et Automatisation	246,6	53,4	- Assurer la connexion de la population - Améliorer le réseau autoroutier du Maroc
		Génie civil	160,0	153,6	
		Autoroutes projetées	144,3	117,6	
	Société Tramway de Rabat-Salé	Réalisation d'environ 7 km en Tramway (extension de la Ligne 2 de Rabat- Salé) pour servir des quartiers denses limitrophes: - Quartier al kariya et Hay Moulay Ismail: L'extension de la ligne 2 à Salé dont le terminus est situé à environ 4,6 km d'un quartier très dense et fragile; - Quartier Yacoub Al Mansour: Dans la ville de Rabat, la ligne 2 possède un terminus situé à environ 2,4 km d'un quartier dense et mal desservi de la ville.	1 715,0	801,0	- Revalorisation de plusieurs secteurs d'activités autour du tracé du tramway (hôtellerie, restauration,...) et réalisation des réaménagements urbains favorables à la requalification des quartiers traversés ; - Au total 4.000 emplois directs et indirects ont été créés dans la première phase du projet et 1.500 emplois directs et indirects sont prévus en phase d'extension des 7 Kms ; - La création de 380 nouveaux emplois pérennes ; - faciliter l'accès des rames et stations aux personnes à mobilité réduite.
	Agence Nationale des Ports	Travaux d'extension du quai et de la zone d'accostage des unités de la pêche côtière et artisanale au port de Mehdiya	71,0	35,5	- le renforcement de l'offre portuaire et sa modernisation
	CNPAC	Piste interactive d'Education Routière au Parc Nouzhat Ibn Sina	5,0		- Inculquer aux enfants les règles de bonne conduite et du bon usage de la voie publique en toute sécurité
		Piste interactive d'Education Routière dans la ville de Temara	5,0		
AMEE	Projet pilote d'économie d'énergie à base de système photovoltaïque au niveau de l'hôpital des spécialités Ibn Sina à Rabat	2,3		- Production annuelle d'énergie solaire de 260 MWh, et économie de 25 Tep/an. '- Réduction des émissions de GES d'environ 234 TCO2/an	
OFPT	Académie du Golf Rabat	62,2	12,0		

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Tanger - Tétouan - Al Hoceïma	Investissement 2019 : 7.409 MDH				
	ABHL	Etude hydrogéologique pour le dégagement des ressources en eau dans la province de Chefchaouen	0,1	-	- Garantir la généralisation de l'accès à l'eau - Contribuer à la préservation de la ressource et sa valorisation
	ONEE	Réalisation d'un Poste 225/60 KV Jbel Moussa	142,5	-	- Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité et améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Réalisation de la transformation 400/225 KV Dar Chaoui - Commune Beni Harchane	635,9	-	
		Construction d'un Poste 60/22kV (2*20 MVA) à Ksar Sghir	52,9	17,0	
		Electrification des villages dans le cadre du programme de Parachèvement PERG	109,8	10,5	
		Projet Eolien intégré 850 MW	81,7	-	- Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
	Régies de distribution	Acquisition du terrain pour les différents projets d'assainissement liquide	10,0	-	- Elargissement de la distribution des services d'Assainissement liquide
		Travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'assainissement liquide de la ville de Ksar El Kebir	13,0	-	
		Travaux remboursables	8,0	-	
	ONP	Construction du MGP de Tanger	30,0	-	- Création d'un centre régional de distribution du poisson permettant la commercialisation des produits de la 2 ^{ème} vente.
		Construction du MGP de Tétouan	40,0	-	
	ORMVA Loukkous	Dar Khrofa	2 822,0	0,7	- Augmentation de la valeur de production de plus de 300 Millions de DHS/an - Créer 8,6 Millions jours de travail pendant la période d'exécution et un millions de jours de travail permanent après la mise en service en eau

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Tanger - Tétouan - Al Hoceima		PNEEI (total 1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche)	700,0	0,3	- Développer la productivité au profit des agriculteurs participants - Promouvoir une plus grande durabilité de l'utilisation de l'eau d'irrigation
		Pilier II	30,3	0,0	-
	Barid Al-Maghrib	Assainissement du patrimoine	8,8	3,5	- Améliorer la qualité du service, participation à la promotion de la PME, création de l'emploi,...
		Programme immobilier	13,1	2,6	
	ONCF	Ligne à grande vitesse Tanger-Kénitra	22 946,0	-	- Relient les grands pôles du Royaume - Participent à la création d'emplois au niveau régional - Ces projets sont prévus d'être achevés en 2018.
		Mise à niveau de la ligne Sidi-Kacem-Tanger	495,0	-	
		Installations Terminales Tanger	570,0	-	
		Desserte ferroviaire du site industriel Renault Nissan	146,0	-	
		Gare de Tanger Ville	360,0	-	
	ONHYM	Contrôle des play concepts du Mésorif : Acquisition, traitement et interprétation sismique, Etudes, promotion	1,2	1,9	- Mise en valeur du potentiel du sous-sol en hydrocarbures conventionnels - Création de 8.110 JH de main d'œuvre entre le mois 04 et 06/2016
		Contrôle des play concepts de l'Offshore atlantique Tanger-Tarfaya : Interprétation sismique, Etudes, promotion.	1,1	0,9	- Mise en valeur du potentiel du sous-sol en hydrocarbures conventionnels - Promotion auprès de l'industrie pétrolière internationale de l'offshore atlantique des régions situées entre Tanger-Tarfaya pour attirer de nouveaux investisseurs
		Projets suivis travaux partenaires et études spéciales	1,3	1,2	- Maintenir et développer les partenariats existants en conformité avec les engagements contractuels et attirer de nouvelles compagnies
	SODEP	Fourniture de reach staker au port de Tanger Med	4,2	-	-
		Fourniture d'une chargeuse et 02 chouleurs au port de Tanger	1,8	-	-

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	AREF de Tanger Tétouan Al Hoceima	Constructions d'établissements scolaires	686,0	-	- Education et formation vecteur du développement économique et social
	Université Abdelmalek Esaadi	Construction d'une faculté de médecine et de pharmacie	94,0 (dont 49 MDH de CP)	-	- En prévision de la création de CHU dans la région, l'objectif est la proximité pour les étudiants
	ONOUSC	Construction d'une cité universitaire	56,0	-	- Renforcement des capacités d'accueil des étudiants
	Ithmar capital (ex-FMDT)	Centre de conférence Tanger	420,0	55,0	- Diversifier l'offre touristique de la ville et la promouvoir comme destination MICE incontournable.
	HAO	Restructuration des quartiers non réglementaires, réhabilitation de l'ancienne médina, Environnement et des oueds- aménagement de la voie de contournement de la ville de Tanger	2 460,0	-	- Réduire le déficit en logements - Améliorer les conditions d'habitat de la population
			Programme villes sans Bidonvilles de la ville d'Al Hoceima	75,8	
	ADM	Génie civil	185,5	72,7	- Assurer la connexion de la population - Améliorer le réseau autoroutier du Maroc
		Exploitation et Automatisation	3,1	28,4	
	TMSA	Port Tanger Med I	9 629,0	116,0	- Création de richesse faisant de la région du Nord un pôle international des investissements; -Accompagnement de la région pour un développement socio-économique inclusif et durable; -Contribution à la dynamique de création d'emploi à l'échelle de la région et la requalification de la main d'œuvre; -Amélioration du niveau de vie de la population de la région;
		Port Tanger Med II	12 103,0	773,0	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	ANP	Travaux de réalisation de la nouvelle Zone de plaisance au port d'Al Hoceima	115,8	-	- le renforcement de l'offre portuaire et sa modernisation
		Travaux de confortement de la falaise adjacente à la zone de plaisance	61,0	-	
	CNPAC	Installation des Garde-corps portes affiches et portes logo du CNPAC aux abords des établissements scolaires	3,6	1,5	- Sécuriser les déplacements des enfants aux abords des écoles ;
	AMEE	Amélioration des conditions de séjour et de prestation de service dans des établissements sociaux au Nord du Maroc à travers l'utilisation des énergies alternatives	5,0		- Mise en place de systèmes de pompage solaire pour 20 sites. - Mise en place de 500 m2 de capteurs solaires de chauffage d'eau
		Equipement des établissements publics à caractère social par les chauffe-eaux solaires	2,4		- Améliorer les conditions d'hébergement des résidents et de travail du personnel et d'hygiène des bénéficiaires
	OFPPT	ISTA Tétouan	17,9	2,6	-
		ISTA Bani Bouayach	15,0	6,0	
ISTA Targuist		15,3	1,5		
Béni Mellal - Khénifra	Investissement 2019 : 5.819 MDH				
	ONEE	Electrification des villages dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS)	371,2	148,2	- Généraliser l'accès à l'électricité
		Electrification des villages dans le cadre du programme de Parachèvement PERG	443,6	15,0	
		Alimentation électrique du projet: AGROPOLE à Béni Mellal (alimentation en 22kV à partir du poste 60/22kv de Béni Mellal qui nécessite le renforcement)	45,1	20,3	- Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité - Améliorer la qualité des services rendus aux clients
	Régies de distribution du Tadla	Construction de la station d'épuration et des collecteurs hors site des eaux usées et des eaux pluviales de l'agropole de Beni Mellal et des centres avoisinants	84,6	42,0	- Disposer des études et des DCE de la STEP de l'agropole de Béni Mellal et centres avoisinants et suivi des travaux. - La réalisation des travaux de la STEP et des collecteurs hors site de l'Agro-Pôle de Tadla Azilal et des centres avoisinants.

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Béni Mellal - Khénifra		Assainissement liquide des centres d'Ouled Mbark et Foug Oudi	89,9	30,0	- Disposer des DCE des collecteurs d'assainissement liquide des centres d'Ouled M'bark et Foug Oudi - la réalisation des travaux des réseaux des eaux usées et pluviales in site et hors site.
		Raccordement du quartier Ouled Ayad et la zone industrielle a la STEP agropole	142,0	50,0	- La résolution du problème d'écoulement des eaux usées à ciel ouvert ; - L'amélioration du taux de couverture de réseau et le taux de branchement au réseau d'assainissement ; - La résolution des problèmes de débordement des fosses septiques ; - L'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation, - La protection de l'environnement
	ORMVA du TADLA	Projet d'appui au programme national d'économie d'eau d'irrigation (PAPNEEI)	188,7	-	- Economie et valorisation de l'eau d'irrigation
		Projet de Modernisation de l'Agriculture Irriguée dans le Bassin de l'Oum Er Rbia, (PROMER)	445,6	-	- Amélioration des revenus des agriculteurs - Amélioration de la productivité et de la production agricole de la zone irriguée de l'Office
		Projet de Modernisation de Grand Irrigation (PMGI)	948,0	196,4	
	ONHYM	Aït Tamellil (Cu)	2,7	0,5	-
		Projets suivis travaux partenaires et études spéciales	1,3	1,2	- Maintenir et développer les partenariats existants en conformité avec les engagements contractuels et attirer de nouvelles compagnies
	AREF Béni Mellal - Khénifra	Construction d'établissements scolaires	505,3	-	- Accroître les places pour répondre au nombre croissant des étudiants surtout dans les régions d'Azilal et Khénifra
	Université Sultan My Slimane	Construction de l'Ecole Supérieure de technologie (EST) de Beni Mellal	23,5	-	- Effort de proximité
		Achat de matériel scientifique pour les établissements de l'USMS	16,7	-	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Béni Mellal - Khénifra	HAO	Réalisation des travaux de voiries internes des quartiers objet de la convention	100,0	-	- Réduire le déficit en logements - Améliorer les conditions d'habitat de la population
		Lotissement Al Hane ex Zahra Tr2 Opération Zayane , logements à 140 000 dhs	95,5	-	
		Réalisation des travaux de voiries internes et de pavage et bétonnage des ruelles relatifs aux aménagements des espaces intramuros de la Médina de Beni Mellal;	50,0	-	
	OCP SA	Mines / Laveries : Mine Beni Amir, Laverie Beni Amir, Laverie MEA y compris STEP, Adaptation Merah, Adaptation Daoui et extension Laverie MEA	12 286,0	801,0	-Emplois directs à créer durant la phase production: 1260 ; -Emplois à créer durant la phase construction du projet : 2 850 000 JH
		Maroc Central et Réseau de distribution	1 472,0	30,0	-Emplois directs à créer durant la phase production: 45 ; -Emplois à créer durant la phase construction du projet : 390 000 JH
	ADM	Autoroutes en service	9,5	6,5	- Assurer la connexion de la population - Améliorer le réseau autoroutier du Maroc
		GENIE CIVIL	4,3	9,3	
		Exploitation et Automatisation	3,4	13,6	
	CNPAC	Installation des Garde-corps portes affiches et portes logo du CNPAC aux abords des établissements scolaires	3,8	1,5	- Sécuriser les déplacements des enfants aux abords des écoles
	AMEE	Equipement des centres sociaux par des systèmes de chauffe-eau-solaires	0,4		- Installation de 7 systèmes de chauffe-eaux solaires pour l'alimentation en eau chaude de sept centres sociaux (Dar Talib et Dar Taliba dans la région Beni Mellal Khénifra)
	OFPPT	ISTA KSIBA	12,7	6,0	-
		INTERNAT ISHT BENI MELLAL	21,8	14,0	-

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Fès - Meknès	Investissement 2019 : 4.564 MDH				
	ABH Sebou	Travaux de réalisation de l'extension de la station des margines pour la ville de Séfrou	4,8	-	- Garantir la généralisation de l'accès à l'eau à l'ensemble du territoire - Contribuer à la préservation de la ressource et sa valorisation
		Travaux de PCI de la ville d'ouled daoude province de t'ouate	4,2	-	
	ONEE	Projet Solaire photovoltaïque NOOR ATLAS	879,9	100,3	- Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Construction de la transformation 225/22 kv d'Imouzzer	91,7	42,5	- Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité
		Réalisation d'un poste 225/60 KV de BOUFEKRANE II	90,0	40,6	- Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Electrification des villages dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS)	57,3	48,7	- Généraliser l'accès à l'Electricité
		Electrification des villages dans le cadre du programme de Parachèvement PERG	329,9	28,8	
	Régies de distribution de Fès	Construction du 4 ^{ème} poste source électrique	170,0	83,0	- Renforcement d'alimentation de la ville de FES en énergie électrique (Projet en cours)
		Extension STEP	240,0	40,0	- Elargissement de la distribution des services d'Assainissement liquide
		complexe Himmer / Miyit	150,0	110,0	
		Réalisation de la station d'épuration	100,0	60,0	
	Office National des Chemins de Fer	Mise à niveau Ligne FES - OUJDA (50%)	394,0	-	- Relient les grands pôles du Royaume - Participent à la création d'emplois au niveau régional
		Projets touristiques: réaménagement et rénovation de l'Hôtel Palais Jamai	351,0	-	- Ces projets sont prévus d'être achevés en 2018.
	ONHYM	Toulal (Sables siliceux)	1,7	1,6	-
Projets suivis travaux partenaires et études spéciales		1,3	1,2	- Maintenir et développer les partenariats existants en conformité avec les engagements contractuels et attirer de nouvelles compagnies	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Fès - Meknès	ADER	Projet Foundouks Médina de Fès (Staouniyine, Chemmaine, Sbitriyine et Berka)	61,7	-	-
	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès	Ecole Nationale des sciences Appliquées (ENSA) à Fès	-	-	- Augmentation de la capacité d'accueil des étudiants au niveau de la région
		Ecole Nationale du Commerce et de Gestion (ENCG) à Fès	-	-	
	AREF FES	Construction d'Etablissements scolaires (écoles primaires, collèges, Lycées, écoles communautaires et internats)	366,5	140,0	-
		Extension d'Etablissements scolaires (écoles primaires, collèges, Lycées, et internats)	184,9	60,0	-
	HAO	L'opération Douar Al Askar (relogt 3050 ménages)	392,5	-	-
		L'opération Douar Al Askar (3050 ménages)	302,5	-	- Changement du mode opératoire du relogement vers le recasement
		Lotissement Riad Ouislane	233,0	-	-
ADM	GENIE CIVIL	50,9	47,5	- Améliorer le réseau autoroutier du Maroc	
CNPAC	Installation des Garde-corps portes affiches et portes logo du CNPAC aux abords des établissements scolaires	3,7	1,5	- Sécuriser les déplacements des enfants aux abords des écoles ;	
Casablanca - Settat	Investissement 2019 : 35.357 MDH				
	ONEE	Réalisation du nouveau Parc à charbon à JORF	343,1	201,2	- Développer et diversifier les sources d'approvisionnement liées aux moyens de production de l'électricité
		Projet GAS TO POWER: Réalisation d'un terminal GNL à Jorf Lasfar, du gazoduc reliant le terminal au GME et des centrales à cycles combinés	226,5	64,0	
		Révision générale du Groupe turboalternateur tranche 3 installé à la Centrale thermique de Mohammaedia	108,2	108,0	- Assurer la disponibilité des ouvrages de production d'électricité

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Casablanca - Settat		Electrification des villages dans le cadre du programme de parachèvement PERG	145,2	4,0	- Généraliser l'accès à l'électricité
		Réalisation de la transformation 400/225 KV à LAWAMER	183,5	73,0	- Accompagner l'augmentation de la demande d'électricité - Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
	Régie de distribution de Chaouia	Étude et réalisation d'une station d'épuration d'Azemmour	170,0	83,0	-
		Étude et réalisation d'une station d'épuration de la ville de sidi Bennour, y compris une station de pompage et une conduite de refoulement	240,0	40,0	-
		Renforcement et extension du réseau d'assainissement liquide de la ville de Bir Jdid (première tranche)	150,0	110,0	- Projet lié au foncier de la STEP
		Construction et équipement d'une station d'épuration commune pour la ville de Bir Jdid et centre M'Harza Sahel	100,0	60,0	-
	ONP	Extension du marché de gros au poisson de Casablanca	16,0	-	- Augmenter la capacité d'accueil du marché de gros actuel
		Opération de départ volontaire à la retraite	34,0	34,0	- Repenser la taille de l'organisation pour une meilleure efficacité de ses interventions
	Casa transport	Tram 1	5 853,0	-	-
		Tram 2	4 280,0	-	-
		Tram 3-4	8 000,0	-	-
		BHNS	1 875,0	-	-
	ORMVAD	PROMER : Projet de Modernisation de l'agriculture irriguée dans le bassin de l'Oum ER RBIA	270,0	-	-
		PAPNEEI 1 : projet d'appui au programme national d'économie d'eau en irrigation première tranche	146,0	-	-

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux	
Casablanca - Settat		PMGI : Projet de modernisation de la grande irrigation	299,2	200,2	-	
		PEI : Projet d'extension de l'irrigation	222,1	26,1	-	
		PAPNEEI II : projet d'appui au programme national d'économie d'eau en irrigation deuxième tranche	464,0	96,0	-	
	Idmaj Sakan		Projet Arrachad	666,5	-	-
			Projet Ryad	829,5	-	-
	Barid Al-Maghrib	Programme immobilier	7,6	1,5	- Améliorer la qualité du service, participation à la promotion de la PME, création de l'emploi...	
	ONCF		Augmentation de la capacité CASA-KÉNITRA (40%)	1 640,0	-	- Relient les grands pôles du Royaume
			Doublement Settat-Marrakech (22%)	568,0	-	- Participent à la création d'emplois au niveau régional
			Gare de Casa Voyageurs	450,0	-	- Ces projets sont prévus d'être achevés en 2018.
	ONHYM		Contrôle des play concepts de l'Offshore atlantique Tanger-Tarfaya : Interprétation sismique, Etudes, promotion.	1,1	0,9	- Mise en valeur du potentiel du sous-sol en hydrocarbures conventionnels et promotion auprès de l'industrie pétrolière internationale de l'offshore atlantique des régions situées entre Tanger'- Tarfaya pour attirer de nouveaux investisseurs
			Projets suivis travaux partenaires et études spéciales	1,3	1,2	- Maintenir et développer les partenariats existants en conformité avec les engagements contractuels et attirer de nouvelles compagnies
	Casa aménagement		Projet AMENAGEMENT VOIRIES	2 480,0	500,0	-
			Projet GRAND THEÂTRE DE CASABLANCA	1 440,0	230,5	-
			Projet SCO	900,0	-	-
			Projet TREMIE AL-MOHADES	820,0	437,4	-
			Projet CORNICHERS DU GD CASABLANCA	700,0	244,4	-

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Casablanca - Settat	SODEP	Fourniture de 3 chariots élévateurs au port de Jorf Lasfar	7,5	-	-
		Autres projets	38,2	-	-
		Fournitures de grues sur rail de forte capacité au port de Casablanca	77,1	-	-
		Fournitures des grues sur rails à Marsa Maroc au Port de Casablanca	77,0	-	-
	AREF Casa-Settat	Construction d'établissements scolaires	310,0	-	- Renforcer les capacités d'accueil
	Université Hassan 1 ^{er} Settat	Construction de l'Institut des Sciences de l'Education Physiques	20,0	-	- Répondre aux besoins des différentes disciplines sportives au niveau du Royaume en cette formation
	Agence Urbaine Casablanca	Planification et gestion urbaine	63,6	22,9	-
		Opérations Foncières et Aménagement Urbain	141,0	0,5	-
	Ithmar capital (ex-FMDT)	WESSAL CASA PORT	5 930,0	100,0	- Hôtel 5* et Marina et composante culturelle/d'animation et composante commerciale et Résidentiel et Bureaux
	HAO	Requalification urbaine des QSE du Grand Casablanca	1 633,0	-	- Réduire le déficit en logements - Améliorer les conditions d'habitat de la population
		Recasement d'une partie des bidonvilles ZUN ET POLE URBAIN LAHRAOUIUINE	685,2	-	
			622,5	-	
		Al maroua-Al maroua équipt Al Fadl Lotisst et Al Fadl Equipt	446,0	-	
	ADM	Autoroutes projetées	422,9	423,6	- Assurer la connexion de la population - Améliorer le réseau autoroutier du Maroc
		GENIE CIVIL	178,8	152,0	
		Autoroutes en service	126,6	76,3	
	OCP SA	Réalisation de 4 unités intégrées d'acide phosphorique et engrais, dénommées : JFC 1, 2, 3, et 4 (JFC : Jorf fertilizer Complex)	22 715,0	2 526,0	-Emplois directs à créer durant la phase production: 1520 ; -Emplois à créer durant la phase construction du projet : 8.005.000 JH
Projets JPH (Jorf Phosphate Hub)		10 113,0	1 091,0	-Emplois directs à créer durant la phase production : 228 ; -Emplois à créer durant la phase construction du projet : 2.700.000 JH	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Casablanca - Settat		Nouvelles unités intégrées de production d'engrais : ligne F et lignes DAP.	5 564,0	498,0	-Emplois directs à créer durant la phase production: 420 ; -Emplois à créer durant la phase construction du projet : 1.700.000 JH
		Slurry Pipeline Khouribga - Jorf (avec distribution)	5 219,0	196,0	-Emplois directs à créer durant la phase production: 301 ; -Emplois à créer durant la phase construction du projet : 1.700.000 JH
		Construction de nouvelles lignes sulfuriques avec centrale intégrée - Jorf	4 780,0	706,0	-Emplois directs à créer durant la phase production: 73 ; -Emplois à créer durant la phase construction du projet : 1.225.000 JH
		Projet Downstream et Revamping Convoyeurs	4 114,0	508,0	-Emplois directs à créer durant la phase production: 200 ; -Emplois à créer durant la phase construction du projet : 1.175.000 JH
		Extension et réhabilitation du Port Jorf lasfar	3 241,0	423,0	-Emplois directs à créer durant la phase production: 250 ; -Emplois à créer durant la phase construction du projet : 1.191.000 JH
	ANP	Projet de réalisation d'un nouveau chantier naval lot 1	1 097,2		- Renforcement de l'offre portuaire nationale et sa modernisation
		Projet de réalisation d'un nouveau port de pêche	938,0		
		Aménagement du port sec de Zenata	800,0		
	CNPAC	La construction d'un centre pédagogique et pratique de prévention routière à Benslimane	125,1	15,0	- Former les conducteurs sur les situations de risque en toute sécurité
	AMEE	Mise en place d'une installation de solaires thermiques, de plus de 700 m2, pour la production d'eau chaude sanitaire au centre hospitalier universitaire Ibn Rochd de casablanca	2,9		- Production annuelle d'énergie solaire de 63 MWh
	OFPPT	Institut de Formation Logistique et Transport (Zenata -Mohammedia)	29,0	15,0	-

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Casablanca - Settat		ISTA BEN M'SIK	17,6	10,0	-
		ISTA JORF LASFAR	16,4	1,6	-
Investissement 2019 : 9.891 MDH					
Marrakech - Safi	ONEE	Projet Eolien intégré 850 MW	263,3	248,7	- Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Electrification des villages dans le cadre du programme de Parachèvement PERG	258,8	20,3	- Généraliser l'accès à l'Electricité
		Construction du poste 225/60 Kv d'Essaouira	115,0	56,0	- Accompagner l'augmentation de la demande d'Electricité et Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
	RADEEMA	Création d'un nouveau poste source nord-ouest "STEP"	105,8	50,0	- Sécurité d'alimentation en énergie électrique de la ville de Marrakech
		Extension de la capacité STEP	250,8	-	- Satisfaction des besoins de traitement des eaux usées produites par la ville de Marrakech jusqu'à l'horizon 2030
		Valorisation des boues d'épuration	154,5	-	- Affinement du traitement des boues issus de la STEP - Préservation de l'environnement - Réduction du volume des boues produites de 250 t/j à 50 t/j
	ONP	Construction des superstructures du port de pêche d'Essaouira	25,0	-	- Doter le port d'Essaouira de nouvelles superstructures (halles et magasins) permettant d'améliorer les conditions de commercialisation et de valoriser les produits de la mer
	ORMVAH	PNEEI	1 920,0	190,0	-
		PILIER II	423,2	16,6	-
	ONCF		Doublement Settat-Marrakech (78%)	2 012,0	-

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Marrakech - Safi	ANDZOA	Acquisition des véhicules pour le transport scolaire à la province d'Essaouira	1,2	-	-
		Equiperment d'une salle de sport	1,0	-	-
	ONHYM	Travaux de mise à niveau du gazoduc allant de l'usine de MESKALA jusqu'à l'unité de séchage de l'OCP à Youssoufia et mise en œuvre des recommandations de l'inspection du gazoduc	23,7	-	- Maintenance et mise à niveau de l'infrastructure de transport du gaz naturel
	SODEP	Fourniture de chargeuses sur pneus au port de Safi	3,5	-	-
	AREF MS	Construction d'établissements scolaires	484,5	135,4	- Amélioration d'espace de l'éducation et lutte contre l'abandon scolaire
	Université Cadi Ayad Marrakech	Travaux de construction de la première tranche de l'Eco-campus universitaire a Tamansourt	665,8	660,8	- Création d'un site universitaire intégré
		Travaux de construction de la Cité de la Recherche et de l'Innovation à Marrakech	49,1	34,5	-
	CHU MVI - Marrakech	Construction de bâtiments administratifs et hospitaliers	25,9	-	- Améliorer l'accueil des malades
	Ithmar capital (ex-FMDT)	Projets Oryx-	3 050,0	133,0	-
		Relance de la station de Mogador	2 071,0	81,0	- Se doter d'environ 3000 lits supplémentaires et contribuera à l'élargissement de l'offre actuelle de la ville d'Essaouira.
	HAO	Résorption de l'Habitat Non Réglementaire	716,2	-	- Réduire le déficit en logements
		Résorption de l'Habitat Insalubre	380,2	-	- Améliorer les conditions d'habitat de la population
		Résorption de l'Habitat Non Réglementaire et de l'Habitat Sous Equipé	288,5	-	
OCP SA	Ligne sulfurique SAFI	1 110,0	300,0	- Emplois directs à créer durant la phase production: 60 ; - Emplois à créer durant la phase construction du projet : 490 000 JH	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Marrakech - Safi		Port de Safi	3 000,0	200,0	- Emplois directs à créer durant la phase production: 170 ; - Emplois à créer durant la phase construction du projet : 1 102 000 JH
		Mines / Laveries : Extension Mine Mzinda phase 1, Laverie Benguérir Phase 1 et Mine Benguérir	5 136,0	521,0	- Emplois directs à créer durant la phase production: 279 ; - Emplois à créer durant la phase construction du projet : 1 442 000 JH
	ADM	Génie civil	48,5	56,8	- Assurer la connexion de la population - Améliorer le réseau autoroutier du Maroc
		Exploitation et Automatisation	3,4	16,8	
	ANP	Travaux de confortement de jetée principale du port de Jorf LASFAR	125,0	37,6	- Le renforcement de l'offre portuaire nationale et sa modernisation
		Travaux d'approfondissement du chenal d'accès du port de Jorf Lasfar	149,0		
	CNPAC	Installation des Garde-corps portes affiches et portes logo du CNPAC aux abords des établissements scolaires	7,0	3,0	- Sécuriser les déplacements des enfants aux abords des écoles ;
	AMEE	Mise à niveau énergétique de la Cité Universitaire de Marrakech - Projet pilote dans le secteur de l'enseignement supérieur		1,0	-
OFPPT	ISTA SAFI 2	6,0	3,0	-	
Oriental	Investissement 2019 : 7.809 MDH				
	ONEE	Evacuation de l'énergie électrique produite par la centrale charbon de Jerada d'une puissance de 350 MW	503,4	-	- Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Projet Solaire photovoltaïque NOOR ATLAS	879,9	100,3	
		Extension de la centrale Jerada groupe 350 MW	3 543,4	-	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Oriental		Electrification des villages dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS)	114,0	13,4	- Généraliser l'accès à l'Electricité
		Electrification des villages dans le cadre du programme de Parachèvement PERG	253,4	14,3	
	Régie de distribution Oujda	Alimentation en eau potable de la ville d'Oujda	190,4	32,9	-Accompagnement en matière d'infrastructures d'eau potable du développement économique et social que connaît la ville d'Oujda ; - Pérennisation et la fiabilisation des infrastructures existantes d'eau potable - Mobilisation d'une ressource en eau non conventionnelle à travers la réutilisation des eaux épurées à des fins agricole et espaces verts;
		Assainissement liquide de la ville d'Oujda	230,5	20,8	
	ONP	Mise à niveau des halles et MGP	1,0	1,0	- Prolonger la durée de vie des infrastructures et équipements et améliorer les conditions d'exploitation des halles au poisson et du MGP Oujda
	Barid Al-Maghrib	Programme immobilier	8,3	1,7	- Améliorer la qualité du service, participation à la promotion de la PME, création de l'emploi,...
	ONCF	Mise à niveau Ligne FES - OUJDA (50%)	395,0	-	- Relient les grands pôles du Royaume - Participent à la création d'emplois au niveau régional - Ces projets sont prévus d'être achevés en 2018.
		Gare d'Oujda	145,0	-	
	ANDZOA	Appui à l'entrepreneuriat et à l'auto emploi au profit des jeunes de la province de Figuig	13,5	-	-
		Aménagement des infrastructures de bases (Eau potable, Electrification et Assainissement) dans les quartiers des communes territoriales de la province de Figuig	6,0	-	-

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Oriental		Collecte des eaux pluviales par la réalisation des ouvrages souterrains d'accumulation dans les communes territoriales de Tandrara et Maatarka	2,0	-	-
	ONHYM	Etudes d'ingénierie de TENDRARA: - Certification des réserves ; - Etude d'ingénierie de détail (FEED)	20,6	-	- Renforcement de l'infrastructure gazière régionale et incitation à l'investissement dans la région ; - Création de postes d'emploi directs et indirects - Contribution dans le développement social local dans le cadre de la RSE ONHYM/Partenaires
		MERIJA (Cu)	9,5	8,4	-
	Marchica Med SA	VILLE NOUVELLE DE NADOR	1 056,7	-	-
		CITE 2 MERS	628,3	-	-
		La cite de riads	443,0	-	-
		Le village de la presqu'île	420,4	-	-
		Résidences du port RIPT	400,0	-	-
	SODEP	Fourniture de chargeuses sur pneus au Port de Nador	5,6	-	-
	AREF	Construction d'établissements scolaires	207,0 ⁽²⁾	-	-
	CHU Mohammed VI - Oujda	Constructions, aménagements et matériel médico-technique	16,0	-	-
	Université Mohamed Premier (UMP) OUJDA	Construction d'une faculté à la ville de Taourirt	100,0	60,0	- Augmentation de la capacité d'accueil et création des établissements de proximité
		Construction d'une faculté à la ville de Berkane	100,0	32,0	- Augmentation de la capacité d'accueil et création des établissements de proximité
		Création d'un complexe technologique à Oujda	30,0	20,0	- Amélioration des conditions de la recherche scientifique
Ithmar capital (ex-FMDT)	Société de Développement de Saïdia	4 310,0	565,0	- Capacité litière de 11.150 lits à horizon 2021 - Réalisation de 9 composantes hôtelières, 2 Golfs, 1 Aquaparc, une Marina, 6 Résidences hôtelières 2 RT et 5 VVT	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Oriental	HAO	Dotation de 13 quartiers sous équipés du Grand Berkane en infrastructure de base (Voirie)	47,5	-	- Améliorer les conditions d'habitat de la population
	ADM	Génie civil	2,1	8,5	- Assurer la connexion de la population
		Autres	35,1	25,1	- Améliorer le réseau autoroutier du Maroc
	Nador West Med	Port de Nador West Med	10 000,0	377,0	- Désenclavement de la région de l'oriental ; - Optimisation des potentialités économiques dont jouit la région dans plusieurs domaines, notamment les secteurs de l'agriculture et des mines; - Accompagnement de la région pour un développement socio-économique inclusif et durable; - Contribution à la dynamique de création d'emploi à l'échelle de la région et la requalification de la main d'œuvre; - Amélioration du niveau de vie de la population de la région.
	CNPAC	Piste interactive d'Education Routière dans la ville de Guercif	5,0		- Inculquer aux enfants les règles de bonne conduite et du bon usage de la voie publique en toute sécurité
	AMEE	Amélioration des conditions de séjours des occupants des établissements sociaux par les systèmes solaires PV	3,7		- Electrification de 24 écoles rurales et logements d'instituteurs par des systèmes solaires photovoltaïques à Driouch, Taourirt et Figuig et 60 établissements par des systèmes solaires thermiques
	OFPPT	ISHT OUJDA	47,2	12,5	-
Darâa - Tafilalet	Investissement 2019 : 2.418 MDH				
	ONEE	Projet Solaire photovoltaïque TAFILALT	1 190,1	303,8	- Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Projet Solaire photovoltaïque NOOR ATLAS	439,9	50,1	
		Raccordement de la centrale solaire de Midlet	387,0	330,0	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux	
Darâa - Tafilalet		Evacuation de la centrale solaire d'OUARZAZATE	514,4	-		
		Electrification des villages dans le cadre du programme de Parachèvement PERG	274,9	17,6	- Généraliser l'accès à l'Electricité	
	MASEN	Centrale solaire NOOR I	7 000	-	- Centrale électrique solaire (CSP)	
		Centrale solaire NOOR II	9 218	-	- Centrale électrique solaire (PV)	
		Centrale solaire NOOR III ⁽³⁾	7 180	-	- Accroître l'autosuffisance énergétique du pays et diminuer drastiquement sa facture d'énergie d'origine fossile	
		Centrale solaire NOOR IV	755	-		
		Centrale solaire NOOR Midelt	19 327	10 958		
		Infrastructures communes Noord Ouarzazate	264,0	-	- Viabilisation des centrales et développement des infrastructures locales	
		Infrastructures communes Noord Midelt	600,0	29,0		
	ANDZOA		Alimentation en électricité des exploitations agricoles sur l'axe Er-Rachidia-Boudnib	50,4	-	-
			Construction d'une piste d'athlétisme et un centre d'hébergement d'athlètes à Boumia	11,8	-	-
			Construction et équipement d'une galerie de commercialisation de produits de terroir au profit de la femme oasisienne sise à la commune territoriale de Tinjdad, Province d'Er-Rachidia	7,8	-	-
			Amélioration de la scolarisation primaire et collégiale dans la province d'Ouarzazate	5,4	-	-
			Développement intégré de la collectivité territoriale de Boumalen Dadès (Construction d'un centre commercial à la commune de Boumalene-Dadès et achat d'une minipelle JCB)	3,1	-	-

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Darâa - Tafilalet	ONHYM	Tidili : Contrôle géologique des indices et anomalies aurifères dans les formations précambriennes du promontoire de l'Ouzellarh	4,6	3,4	-
		Saghro sud : Contrôle des indices cupro-argentifères du SE du massif de Saghro par des travaux géologiques, géophysiques et sondages	4,5	3,4	-
	HAO	Réhabilitation des divers Ksour à Er-Rachidia	49,2	-	- Réduire le déficit en logements
		Restructuration des divers quartiers à Er-Rachidia Hay Boutalamine, Targa Jdida et d'Azemmour Jdid	46,5	-	- Améliorer les conditions d'habitat de la population
	AREF- Darâa Tafilalt	Construction et aménagement (établissements scolaires, internat, etc)	359,9	-	- Education et formation vecteur du développement économique et social
			-	-	
CNPAC	Installation des Garde-corps portes affiches et portes logo du CNPAC aux abords des établissements scolaires	2,9	1,5	- Sécuriser les déplacements des enfants aux abords des écoles	
Investissement 2019 : 3.901 MDH					
Souss - Massa	ONEE	Construction de la STEP Abdelmoumen	3 209,0	1 000,3	- Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Projet Solaire photovoltaïque NOOR ATLAS	439,9	50,1	
	RAMSA	Infrastructure de collecte et de transfert des eaux usées des centres de Drarga vers Agadir	120,0	25,0	- Généraliser l'accès au réseau d'assainissement aux habitants des douars tagadirt, Dar Boubker, Tadaourt et Tammait à Drarga
		Réseau de réutilisation des eaux épurées	110,0	25,0	- Le potentiel des eaux épurées contribueront d'une façon non négligeable à la réduction du déficit hydrique pour la région Souss Massa
	ONP	Construction du Point de Débarquement Aménagé d'Imourane	30,0	-	- Amélioration des conditions de travail des artisans pêcheurs

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Souss - Massa	ORMVA Souss Massa	PMH III	340,0	187,9	-
		PPP en irrigation	3 000,0	-	-
		PNNEI	470,0	85,1	-
		Pilier II	240,0	58,4	-
	ANDZOA	Acquisition des véhicules pour le transport scolaire	19,3	-	- Appui à l'éducation, à la jeunesse et aux activités socioculturelles - Protection de l'environnement - Mise en place d'actions de développement des infrastructures de base et développement social
		Contribution à l'organisation de la 5ème édition du Salon national des produits de terroir	0,7	-	
		Réalisation du Corps de chaussée et traitement de l'environnement de la liaison routière RP 1002 (PK58+400) - Zaouit Isoukal sur 10,80 km	1,0	-	
	ONHYM	Etude de synthèse pétrolière : Prestation externe d'interprétation sismique, études, promotion	7,0	-	- Mise en valeur du potentiel du sous-sol en hydrocarbures conventionnels - Orientation des travaux d'exploration
	SODEP	Travaux de construction des voies de roulement des nouveaux portiques au port d'Agadir	31,4	-	-
		Travaux de transport par voie maritime des équipements de manutention du port de Casablanca au port d'Agadir	11,2	-	-
		Autres projets	-	-	-
	AREF SM	Construction d'établissements scolaires	108,3	30,2	- Amélioration des conditions de scolarisation
	Université Ibn Zohr	Faculté de Médecine et Pharmacie d'Agadir	310,0 ⁽¹⁾	-	- Fournir une formation complète dans le domaine de la santé dans la perspective de mettre en place un CHU
		Campus d'Ait Melloul en 5 tranches	153,0	-	- Diversifier l'offre de formation et réduire la pression sur les établissements universitaires de la ville d'Agadir

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Souss - Massa	ONOUSC	Construction d'une cité universitaire	58,0	-	-
	Ithmar capital (ex-FMDT)	Société d'Aménagement et de Promotion de Taghazout	11 000,0	30,0	300 000 Visiteurs/An 1,5 Million de Nuitées/An 8 000 Emplois créés
	ADM	Génie civil	16,1	12,3	- Améliorer le réseau autoroutier du Maroc
	ANP	Travaux de réhabilitation du quai Est du port Agadir	44,0		- Le renforcement de l'offre portuaire nationale et sa modernisation
		Travaux de réhabilitation des quais Nord et Ouest du port Agadir	42,0		
		Réhabilitation des terre-pleins de Triangle de pêche-Agadir	47,0		
CNPAC	Installation des Garde-corps portes affiches et portes logo du CNPAC aux abords des établissements scolaires	4,0	2,0	- Sécuriser les déplacements des enfants aux abords des écoles	
Guelmim - Oued Noun	Investissement 2019 : 993 MDH				
	ONEE	Projet Solaire photovoltaïque NOOR ATLAS	879,9	100,3	- Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Fourniture des pièces de rechange pour la visite systématique et l'élimination des dysfonctionnements de la centrale TanTan	253,7	105,2	- Assurer la disponibilité des ouvrages de production d'électricité
	ONP	Acquisition des caisses normalisées	1,2	1,2	- Maintenir le stock de rotation et assurer l'approvisionnement des professionnels en contenants normalisés
	ANDZOA	Financement des Projets AGR	2,0	-	-
		Création d'un parc de loisir et aménagement d'une ceinture verte à Tata	1,0	-	-
		Aménagement de la piste rurale reliant douar Ifran A/S au douar Tigherdine sur une distance de 5,5 km	0,8	-	-
	ONHYM	Projets suivis travaux partenaires et études spéciales	1,3	1,2	- Maintenir et développer les partenariats existants en conformité avec les engagements contractuels et attirer de nouvelles compagnies

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Guelmim - Oued Noun	AREF Gelmim Oued Noun	Travaux de construction de lycée qualifiant Mirelft	9,5	7,9	- Diminuer le taux de la déperdition scolaire et élargir l'offre pédagogique
		Travaux de construction de l'école communautaire IFRANE A,A DP GUELMIM	8,1	5,5	
	ANP	Travaux d'achèvement de réalisation d'un épi d'arrêt de sable et de confortement des ouvrages de protection au port de Sidi Ifni	133,8		- Le renforcement de l'offre portuaire nationale et sa modernisation
		Fourniture et mise en service d'un remorqueur type ASD au port de Tan-Tan	61,2		
	CNPAC	Installation des Garde-corps portes affiches et portes logo du CNPAC aux abords des établissements scolaires	1,7	0,6	- Sécuriser les déplacements des enfants aux abords des écoles
	AMEE	Programme d'approvisionnement énergétique efficient et d'économie d'énergie pour les établissements sociaux et administratifs		3,0	- Identification des sites potentiels en cours
Investissement 2019 : 3.422 MDH					
Laâyoune-Sakia El Hamra	ONEE	Evacuation du Parc Eolien Tarfaya et Sécurité d'alimentation de Laâyoune	1 348,3	25,0	- Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Projet Eolien intégré 850 MW	119,6	2,4	- Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
	ONP	Acquisition des caisses normalisées	2,6	2,6	- Maintenir le stock de rotation et assurer l'approvisionnement des professionnels en contenants normalisés
	MASEN	NOOR Laâyoune	968,0	-	- Accroître l'autosuffisance énergétique du pays et diminuer drastiquement sa facture d'énergie d'origine fossile
		NOOR Boujdour	302,0	-	
		Infrastructures communes Noor Laâyoune et Boujdour	77,0	-	- Viabilisation des centrales et développement des infrastructures locales
ONHYM	Géothermie "Bassin de Laâyoune Dakhla"	3,8	0,5	-	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Laâyoune-Sakia El Hamra	SODEP	Fourniture d'une grue type "Autogrupe rough terrai crane" au port de Laâyoune,	2,8	-	-
	AREF	Construction d'établissements scolaires	34,0 ⁽¹⁾	-	-
	Université Ibn Zohr	Création d'une Faculté de Médecine et de Pharmacie à Laâyoune	315,0	-	- Fournir une formation complète dans le domaine de la santé dans la perspective de mettre en place un CHU
		Faculté Polydisciplinaire à Es Smara	70,0	20,0	- Diversifier l'offre de formation, répondre à un besoin de proximité et ouverture sur l'Afrique
	ANP	Fourniture et mise en service d'un remorqueur type ASD au port de Tarfaya	61,2		- Le renforcement de l'offre portuaire nationale et sa modernisation
	CNPAC	Installation des Garde-corps portes affiches et portes logo du CNPAC aux abords des établissements scolaires	1,1	0,6	- Sécuriser les déplacements des enfants aux abords des écoles
	OFPPT	ISTA AL WAHDALAAYOUNE	20,5	6,0	-
ISTA TARFAYA (Energie Renouvelable)		39,9	10,0	-	
Dakhla - Oued Eddahab	Investissement 2019 : 655 MDH				
	ONEE	Raccordement de la ville de Dakhla au réseau électrique national (ouvrages de transport)	963,9	559,5	- Accompagner l'augmentation de la demande d'électricité et améliorer la qualité des services rendus aux citoyens
		Deuxième centrale diesel de DAKHLA d'une puissance comprise entre 20 et 24 MW	369,4	-	- Assurer l'adéquation entre l'offre et la demande par la réalisation de nouveaux ouvrages liés à l'activité de production
		Fourniture des pièces de rechange pour les visites systématiques des moteurs de la centrale diésel de DAKHLA et ses auxiliaires	153,5	35,5	- Assurer la disponibilité des ouvrages de production d'électricité
	ONP	Acquisition des caisses normalisées	2,4	2,4	- Maintenir le stock de rotation et assurer l'approvisionnement des professionnels en contenants normalisés
Mise à niveau des halles		2,5	2,5	- Prolonger la durée de vie des infrastructures et équipements et améliorer les conditions d'exploitation des halles au poisson	

Région	Entreprise ou Etablissement Public	Projet	Coût Global du projet (en MDH)	Crédits 2019	Impacts économiques et sociaux
Dakhla - Oued Eddahab	ONHYM	AWARK (REE, U)	5,7	3,3	-
		RG-MP-SZS : recherche générale des métaux précieux dans les provinces du sud	5,7	1,2	-
		TLAYHA : reconnaissance de la minéralisation uranifère de la structure de Tlayha	4,4	3,2	-
	SODEP	Fourniture de grues de type "Auto grue Rough Terrain crane" au port de Dakhla	2,6	-	-
	AREF	Construction d'établissements scolaires	63,0	-	- Extension de l'offre scolaire (préscolaire 2016 études: 0,14 MDH - préscolaire 2017 études et travaux: 2,42MDH)
	Université Ibn Zohr	Construction de l'Ecole nationale du Commerce et de Gestion (ENCG) à Dakhla	70,0	20,0	- Diversifier l'offre de formation, répondre à un besoin de proximité et ouverture sur l'Afrique
	ANP	Travaux de viabilisation (voirie et assainissement) de la phase n°1 de la zone d'activité du port de DAKHLA	19,5		- Renforcement de l'offre portuaire nationale et sa modernisation
		Travaux de voirie et d'assainissement de la nouvelle extension du port ilot	14,0		
	CNPAC	Installation des Garde-corps portes affiches et portes logo du CNPAC aux abords des établissements scolaires	1,1	0,6	- Sécuriser les déplacements des enfants aux abords des écoles
	OFPPT	ISHT DAKHLA	34,9	18,0	

⁽¹⁾ Projets gérés par un maître d'ouvrage délégué : la direction des équipements publics

⁽²⁾ 63 MDH du projet réalisé en 2015 et antérieur

⁽³⁾ Il s'agit d'engagement cumulé

